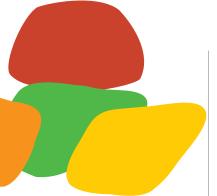


Le Grau d'Agde

DU POS au PLU

Les commerçants du Cœur de Ville



LEJOURNAL D'AGDE est édité par la Mairie d'Agde Service Communication 34306 Agde Cedex Tél. 04 67 94 62 10 Fax 04 67 94 62 19 http://www.ville-agde.fr

Directeur de la publicationGilles D'Ettore

Directeur Délégué Jérôme Cavailles

Responsable de la Publication Séverine Vrancken

Responsable Adjointe de la PublicationCatherine Maurel-Palumbo

Rédaction

Service Communication (Séverine Vrancken, Catherine Maurel-Palumbo, Gwenaëlle Moli, Laurent Uroz, Joël Tron, Laurent Gheysens Benoît Masson), le service des Archives et la Maison des Savoirs (pages 58 à 61),

Graphisme, Studio a ... Tél. 04 67 01 00 94

Fabrication et impression EUROPRINT Tél. 04 67 74 12 03

Photos

Service communication, Laurent Arnaud (Une, photos aériennes des pages 15, 16 (en haut à droite), 17 (en haut à gauche), 18 (en haut), 19 (en haut) et 20 (en haut); Police Municipale (photos illustrant les paragraphes alubrité, moto-cross et cyclomoteurs en pages 28-29); Centre Nautique (aérienne de la page 32) et Laurent Bourriquel (photos de voiliers en pages 32-33); Mairie de Condat en Combraille, Docteur Jean-Marie Rigal, collection particulière et Georges Cléophas (pages 58 à 61); Pierre Arnaud (photo du Casino en bas de la page 68)

Visuels

Cynthia Bernabé pour le service Communication de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (affiche des "Hérault du Cinéma" pages īl et 76), Lionel Catanzano (visuel des Journées du Terroir page 12), SICTOM (encart de 4 pages au centre du Journal), atelier Gandalf (plan en page 45)

Imprimé sur papier 90 grammes Tirage, 21 000 exemplaires Dépôt légal, 2^{ème} trimestre 2011 ISSN 1625-7634

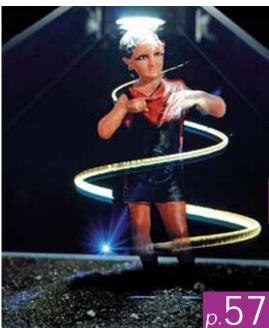


I DOSSIERS I



LE POINT SUR...

Le coeur de ville côté commerces





CULTURE
UNE VITRINE HIGH TECH
OU MUSÉE DE L'ÉPHÈBE

SOMMAIRE

actu

- Voies douces : le réseau s'agrandit
- Un rond-point pour l'Ordre National du Mérite
- Réhabilitation de l'avenue du 8 Mai 1945
- Inauguration de la place de la Glacière
- 4 300 visiteurs au Salon du Modélisme
- Un partenariat constructif entre Agde et Tata
- Eric Castillon, un nouveau chef de corps pour le Centre de Secours

Rendez-Vous

P.11

P.4

- 8ème édition du Festival du Film du 17 au 20 juin
- Les Journées du Terroir vous invitent à fêter leurs 10 ans !

amenagement

P.14

- Du POS au PLU, rencontre avec Sébastien Frey
- Le Grau d'Agde : Rencontre avec Christine Sabathier, Conseillère Municipale et zoom sur les aménagements

VIE QUOTIDIENNE

P.25

- Une nouvelle machine pour nettoyer les rues d'Agde
- Brèves de travaux

securite

P.28

• La Police Municipale sur tous les terrains

SPORT

P.32

- Francis Tavares, le sacre d'un champion
- Le club Agde Basket labellisé
- Championnat de France de voile légère : rendez-vous du 2 au 5 juin !
- Inauguration : de nouveaux aménagements au Boulodrome du Lavandin
- Un stage agathois bénéfique pour l'équipe du MHR
- "Le maître" français du sprint en préparation à Agde
- City Raid Andros, un grand succès pour la 1ère édition agathoise

environnement

P 41

 Développement Durable : une journée pour responsabiliser chacun

Jeunesse

P.43

• La Ville d'Agde adopte le programme EPODE

LE POINT SUR

P 45

• Le Cœur de Ville côté commerces

CULTURE

P.54

- Une belle Saison s'achève...
- Cap sur la salsa latina
- Une vitrine high-tech au Musée de l'Ephèbe

PATRIMOINE ET TRADITIONS

P.58

• Ces héros de la guerre 39-45

au conseil

P.62

• Compte-rendu des séances du 20 décembre et du 17 février

LIBRE EXPRESSION

P.66

Retrospective

P.67

BLOC-NOTES

P 75

EN CAHIER CENTRAL un 4 pages du SICTOM sur le tri

du Maire

Edito



ous avez pu le constater, de nombreux chantiers sont actuellement en cours de réalisation sur le territoire de notre commune. Agde se modernise, se développe, renforce son

attractivité touristique et son dynamisme économique. L'ensemble de ces actions s'inscrit dans un projet d'ensemble, qui va être très précisément formalisé, dans les prochains mois, dans le futur Plan Local d'Urbanisme, qui, au-delà de son aspect réglementaire, sera une traduction claire de la manière dont la Municipalité aborde les enjeux qui se présentent à elle.

Dans ce journal, nous vous rappelons les grands objectifs définis dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable que nous avons élaboré ces derniers mois, après une longue période de consultations. Il souligne l'ambition qui est la nôtre d'assurer un développement harmonieux à notre cité, un développement qui favorise l'activité touristique, tout en valorisant notre environnement et en améliorant notre qualité de vie.

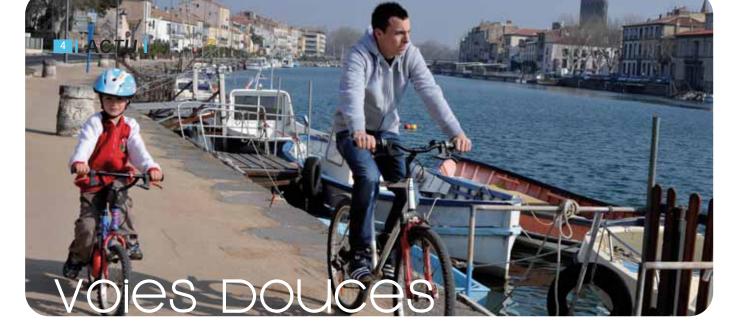
Tous les quartiers de notre Archipel sont pris en compte, dans le respect de leurs identités et afin d'améliorer le quotidien de leurs résidants.

C'est le cas notamment du Grau d'Agde, qui fait l'objet de travaux conséquents en matière d'infrastructures, et sera doté prochainement d'une Maison des Services Publics, et qui bénéficie d'investissements importants pour que la filière pêche, si intimement liée à son identité, soit préservée et valorisée.

Il en va de même en Cœur de Ville où le travail commence à payer. C'est le cas, par exemple, avec la rue Ernest Renan, qui connaît actuellement en matière commerciale un véritable renouveau, renouveau qu'il nous appartient d'accompagner en investissant sur l'amélioration de l'espace public. Il y a quelques années, c'était les quais de la Marine qui retrouvaient une nouvelle jeunesse, preuve que petit à petit, la reconquête engagée produit ses effets.

Enfin, la question de la sécurité reste prioritaire. Des moyens supplémentaires sont attribués chaque année aux forces de sécurité, qui agissent au quotidien pour préserver votre tranquillité. Les résultats sont là, bien qu'en la matière, il soit toujours nécessaire d'être vigilants et mobilisés. Soyez certains qu'il en ira ainsi.

Gilles D'Ettore Député-Maire d'Agde



Le réseau s'agrandit

130 mètres de pistes cyclables sont venus s'ajouter aux 22 km existant sur la commune. Ce nouveau tronçon marque une première étape de la liaison Agde-La Tamarissière, le long du quai Commandant Réveille. Il a été

officiellement inauguré le 15 avril dernier par le Député-

Maire Gilles D'Ettore, accompagné pour l'occasion de Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire et Conseiller Général de Hérault, et d'une partie du Conseil Municipal.

Passé le traditionnel couper de ruban, les élus se sont élancés à vélo le long de cette nouvelle voie douce qui s'inscrit, comme l'a rappelé Gilles D'Ettore, dans le cadre d'un "programme pluriannuel d'aménagement défini en 2004. A ce jour, ce sont 13 km de pistes qui ont été créés, ce qui porte leur total à 24 km sur l'ensemble du territoire communal. Notre objectif est de relier, en 2013, les trois quartiers de l'Archipel, ce qui nécessitera à cette date la présence de 34 km de pistes. Cette année, 852 000 euros sont prévus pour réaliser 4 800 mètres de pistes nouvelles. Celles-ci seront aménagées sur la route de Rochelongue, entre le giratoire de la Méditerranée et le pont de la RD 612, sur le boulevard du Soleil, entre le pôle multimodal de la cave coopérative et le collège

Paul-Emile Victor, ainsi que sur le chemin de Notre-Dame à Saint-Martin, entre la route de Guiraudette et la route de Saint-Vincent. En 2012, c'est une enveloppe de 158 000 euros qui sera consacrée à l'aménagement de 1 300 mètres supplémentaires et pour 2013, 481 000 euros permettront de créer 2 350 mètres de voies cycla-





bles en plus, soit au total 8,5 km sur trois ans pour un montant global de 1 491 000 euros.

Ainsi, en plus de la dimension environnementale et de l'amélioration de la qualité de vie à laquelle contribuent ces aménagements, nous serons à même de répondre à la sollicitation de nos amis touristes, qui souhaitent aujourd'hui fortement pouvoir se déplacer autrement afin de partir à la découverte de notre patrimoine culturel et historique et profiter de la beauté et de la variété de nos paysages".



POUR L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

armi les objectifs de la Municipalité en matière d'aménagement du territoire, il en est un qui concerne la valorisation de ses entrées de ville. C'est dans cette optique que le rond-point reliant Agde à Vias par l'avenue de Vias (sur la D912) a été inauguré le 2 avril dernier en fin de matinée et officiellement baptisé "rond-point de l'Ordre National du Mérite".

Les travaux réalisés ont ainsi permis d'installer une stèle en basalte sur laquelle on peut admirer une reconstitution de la médaille de l'ONM ainsi qu'un rappel de ce qu'est cet Ordre et des valeurs qui sont les siennes (honneur, solidarité, mémoire). De part et d'autre, deux mâts ont été mis en place, ainsi qu'un banc. Le reste du giratoire sera paysagé mais d'ores et déjà, on peut y voir quelques plantes méditerranéennes et oliviers.

C'est en présence du Sous-Préfet Philippe Chopin, du Député-Maire Gilles D'Ettore, du Premier Adjoint et

Conseiller Général Sébastien Frey, du Conseiller Municipal chargé des Associations Patriotiques Rémy Glomot, de nombreux élus ainsi que de Pierre Bourtayre, Président départemental de l'Ordre National du Mérite, que la cérémonie a eu lieu.

Après avoir dévoilé la plaque en marbre, Pierre Bourtayre a tenu "à remercier la Ville d'Agde, qui répond toujours



positivement aux demandes de l'Ordre National du Mérite, lequel compte 600 membres dans l'Hérault". Le Député-Maire Gilles D'Ettore s'est dit quant à lui "très ému de partager cet évènement avec vous. Les entrées de ville sont capitales pour Agde, et je suis très heureux que ce rond-point porte le nom de l'Ordre National du Mérite, une distinction qui nous vient du Général de Gaulle. Il nous faut nous appuyer sur les valeurs de cet Ordre pour travailler à mieux vivre ensemble, dans une société apaisée et qui se respecte". Pour finir, trois représentants du Conseil Municipal des Jeunes ont lu un texte portant sur des valeurs de civisme et de citoyenneté.



A l'issue de l'inauguration, Ghislaine Gibello a reçu la médaille de l'Ordre National du Mérite. Une remise d'autant plus émouvante que c'est son père, Robert, qui lui a remis sa distinction. En rappelant ses origines familiales, il a tenu à préciser que ce rond-point "est un lien pour nous car il se situe entre les villes d'Agde et de Vias, dont notre famille est native".



De l'avenue Du 8 mai 1945

Une nouvelle entrée de ville pour Agde

'est une nouvelle étape dans la modernisation des entrées de ville qui a été franchie le vendredi 29 avril avec l'inauguration de l'avenue du 8 Mai 1945 à Agde. Le Député-Maire Gilles D'Ettore entouré pour l'occasion de nombreux élus, dont ses Adjoints Thierry Nadal et Richard Druille, respectivement délégués à l'Urbanisme et à la Vie Quotidienne, a coupé le ruban inaugural de cette avenue récemment réhabilitée qui vient ainsi embellir l'entrée de ville par Marseillan. Les travaux avaient été engagés dans

le cadre de la rénovation d'ensemble du

Moulin des Evêques et de ses alentours. Lors de l'inauguration, à laquelle de nombreux riverains ainsi que le directeur de La Poste étaient présents, le Député-Maire Gilles D'Ettore a précisé que "cela fait maintenant plus de trois ans que nous travaillons à embellir nos entrées de ville. Nous avons investi





2 600 000 euros dans le Moulin des Evêques, et 450 000 pour l'avenue du 8 Mai 1945. La restructuration de celle-ci facilite l'accès au Jardin de la Calade ainsi qu'à La Poste. De plus, cet aménagement participe également à la redynamisation et à l'attractivité du Cœur de Ville. Derrière le Moulin des Evêques, un parking de 300 places va être aménagé. A proximité, je rappelle que le nouvel Office de Tourisme va voir le jour à la place de l'ancienne Perception, et que nous avons comme projet d'aménager une promenade piétonne qui reliera les quais de la Marine au Moulin des Evêques".



Le berceau de la cité agathoise retrouve tout son caractère

L'histoire de la commune commence ici, dans ce lieu chargé d'histoire qui méritait d'être remis à l'honneur". C'est ainsi qu'en ce vendredi 13 mai, le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore a évoqué la place de la Glacière, l'une des plus vieilles de notre cité, avant de couper le ruban inaugural.

Après la place Conesa, où se trouve l'Ecole Municipale de Musique, c'est donc un nouveau pas dans la réhabilitation du cœur historique de la ville qui vient d'être franchi avec la mise en valeur de cette place. Comme pour la réhabilitation de l'Hôtel Barrier, qui accueille désormais sept logements, l'assistance a pu juger, avec cette nouvelle rénovation qui a nécessité plusieurs semaines de travaux et 245 000 euros d'investissement,

de "la réalité des chantiers d'embellissement qui se poursuivent en Cœur de Ville, dans le respect des choix esthétiques qui sont faits, notamment en matière de revêtement, entièrement réalisé en pavés de basalte, ou de réseaux, avec l'enfouissement des réseaux secs".

Après avoir remercié les représentants des entreprises qui ont travaillé sur le chantier (EIFFAGE pour les terrassements et la voirie, la SOGETRALEC pour les réseaux secs et BANO pour les réseaux humides ainsi que la mise en place de containers enfouis), le Député-Maire, entouré du Premier Adjoint et Conseiller Général Sébastien Frey et d'un grand nombre d'élus, a rappelé que ce projet s'inscrivait "dans la logique des engagements pris par la Municipalité pour l'amélioration de l'attractivité du Cœur de Ville avec la réfection de 80 % de ses rues et espaces publics d'ici 2014". Puis le Maire d'évoquer "la future promenade qui reliera la



place de la Marine et le Moulin des Evêques", "la création d'un parking de 300 places derrière le Moulin" mais aussi "la mise en place d'un véritable portail d'entrée du Cœur de Ville avec l'installation de l'Office de Tourisme et du Site des Métiers d'Art sur l'îlot Molière", autant de réalisations qui démontrent "la volonté indéfectible de la Ville d'investir dans un quartier qui est essentiel à l'affirmation de l'identité agathoise". Et si le réaménagement du site de la Glacière vient consolider le positionnement culturel du Cœur de Ville, d'autres projets, comme l'étude d'aménagement d'un port fluvial, permettront quant à eux de consolider l'enracinement de notre Archipel dans son environnement maritime.



au Salon du Modélisme

a troisième édition du Salon du Modélisme, organisée au Moulin des Evêques les 16 et 17 avril derniers, a été l'occasion pour l'Académie de Modélisme du CCAS, à l'initiative de l'événement, de présenter ses nouvelles réalisations. Car si le rendez-vous n'a lieu que tous les deux ans, c'est bien afin de laisser le temps à tous ces passionnés de renouveler leurs créations. Et quoi de mieux, pour les mettre en valeur, que la vaste salle du premier étage du Moulin,

où avaient pris place quelque 140 exposants,

et son bassin extérieur, suffisamment large pour accueillir les démonstrations de bateaux en tous genres et des barques de joutes.

Les amateurs de nouveautés ont été comblés, notamment par la présentation d'une première mondiale, qui plus est une création du club agathois : les danseurs sur l'eau. Tandis qu'à l'extérieur les démonstrations en tous genres s'enchaînaient, à l'in-

térieur, les visiteurs

ont pu admirer tout un panel de reproductions depuis celle du navire de guerre Foch doté d'avions télécommandés, jusqu'à un Luna Park entièrement animé, en passant par des reconstitutions d'intérieur ou bien encore de cirques, pour ne citer que quelques exemples tant le monde du modélisme est varié et multiple, ce dont a pu se rendre compte le Député-Maire Gilles D'Ettore lors de sa visite, samedi matin, à l'occasion de l'inauguration officielle. Il en profité pour "féliciter chaleureusement les bénévoles de l'Académie de Modélisme du CCAS

pour le travail accompli et pour le succès grandissant de ce salon qui, en seulement 3 éditions, est devenu un rendezvous incontournable du genre de par la qualité des miniatures présentées".

Un succès incontestable en effet puisque ce ne sont pas moins de 4 300 visiteurs, souvent des familles avec enfants, qui s'y sont rendus. Le prochain rendez-vous aura lieu en 2013.





Le Maire de Tata est venu en délégation sur Agde, lors de la journée DD à Saint-Martin

Le Député-Maire lors de la réception du matériel de secours à Tata

CONSTRUCTIF

entre Agde et Tata

On compte près de 5 000 opérations de coopération décentralisée conduites par les collectivités françaises dans le monde, dont 250 projets au Maroc, qui concernent 113 villes. La coopération décentralisée contribue à soutenir les échanges économiques, sociaux et culturels de la France, à renforcer ses liens d'amitié et à favoriser ainsi le rapprochement entre les peuples. Le 6 mai 2009, Agde s'engageait en signant, avec la ville marocaine de Tata, un accord cadre baptisé "Agde et Tata unies pour l'Enfance". Cet accord s'appuie sur des échanges culturels entre les deux villes, ainsi que sur le renforcement des infrastructures locales, notamment en termes d'accès à l'eau potable et d'assainissement de la commune urbaine de Tata, qui est située aux confins d'une zone aride.

n tout juste deux ans, de nombreuses actions ont déjà été mises en place dans le cadre de ce partenariat. En termes de réseaux, une étude prévoit ainsi l'élaboration d'un schéma directeur pour l'assainissement des douars périurbains de la ville rose. Sa réalisation est soutenue par des partenaires bilatéraux dans le cadre de la loi Oudin qui autorise les collectivités françaises à financer des projets internationaux dans le domaine de l'eau.

Le CMJ d'Agde a quant à lui grandement participé au volet enfance et pour cause. La première action mise en place par les jeunes conseillers, et organisée à l'école Anatole France, fut de collecter des vêtements. Une action qui en a appelé d'autres avec, par la suite, la collecte de fournitures scolaires et de layettes. Puis, deux élus du CMJ d'Agde, Yannick Maillot et Sihème Bessedik, se sont rendus à la rencontre des jeunes Tataouis en octobre 2009. Logés chez l'habitant, ils ont ainsi découvert la vie locale dans des conditions bien différentes de celles auxquelles ils sont habitués. Par la suite, le CMJ a complété le matériel

convoyé par les sapeurs-pompiers d'Agde par l'achat d'un défibrillateur. C'est en novembre dernier que, sous l'impulsion du Commandant Jérôme Bonnafoux, et grâce au dévouement des hommes du Service Départemental d'Incendie et de Secours et de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Hérault, un convoi de deux véhicules chargés de matériel avait été acheminé dans la cité chérifienne par deux membres de l'UDSPH et six sapeurs-pompiers d'Agde.

Par ailleurs, les droits de l'enfant sont une priorité pour le Maire de Tata, Mehdi Lahbibi. Si bien qu'après avoir intégré le tout nouveau réseau des communes amies des enfants du Royaume en 2009, Tata compte parmi les cinq communes possédant un CMJ, la première et unique commune urbaine de surcroît.

Enfin, en mai dernier, une délégation agathoise s'est rendue à Tata pour remettre deux bus de 14 places, offerts pour le transport scolaire par le CMJ d'Agde tandis qu'une mission de sécurisation de puits a été menée par un technicien de la Lyonnaise des Eaux.

Quant au Maire de Tata, il est venu sur Agde en compagnie de deux représentants de l'Agence des Provinces du Sud du Royaume du Maroc à l'occasion de la Journée du Développement Durable, le 2 avril dernier à Saint-Martin. A cette occasion, une exposition photos a dévoilé au grand public toutes les beautés et la richesse des paysages tataouis.

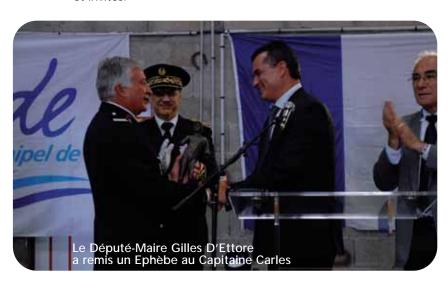
ÉRIC CASTILLON

Un nouveau chef de corps pour le Centre de Secours



e 1er mai, un nouveau Capitaine a repris le commandement du Centre de Secours d'Agde. Son nom : Eric Castillon. Originaire de Carcassonne, ce dernier a débuté sa carrière au Centre de Secours Principal de Saint-Flour, en qualité de sapeur-pompier professionnel 2^{ème} classe, avant de gravir progressivement les échelons en accédant au grade de 1ère classe, puis à celui de caporal et enfin au cadre emplois des officiers le 1er août 2005 en qualité de lieutenant. Nommé capitaine le 1er juillet 2009, il exerce, dès lors, les fonctions de chef du service des ressources humaines et formation. Il est également intervenant à l'Ecole Nationale Supérieure des officiers de Sapeurs-Pompiers. Titulaire d'un baccalauréat "ES" et d'un DUT "Statistiques et traitement des données", il possède de nombreuses qualifications : Cadre Aéro (Aéro3), organisateur de formations (For3) Chef de colonne feux de forêt (Fdf4), Chef d'équipe intervention risques chimiques et biologiques (RCH2) ainsi que le Brevet National de Prévention contre les Risques d'Incendie et de Panique (Prv2).

La cérémonie de passation entre les Capitaines Carles et Castillon s'est tenue le 6 mai au Centre de Secours en présence de l'ancien chef de corps d'Agde, le Capitaine Jérôme Bonnafoux, de nombreux élus dont le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore, du Conseiller Général et 1^{er} Adjoint au Maire d'Agde Sébastien Frey, du Président du SDIS Michel Gaudy, du Directeur du SDIS 34 le Colonel Christophe Risdorfer et de nombreux sapeurs-pompiers et invités.



Après que le Colonel Risdorfer ait évoqué la carrière du Capitaine Carles puis le parcours du Capitaine Castillon, le Président du SDIS Michel Gaudy a pris la parole pour souligner combien "celui qui réussit à Agde, peut réussir partout. En effet, Agde n'est pas une ville facile puisqu'au delà des risques courants les feux et les accidents de la vie - il y a aussi la mer avec sa bande de 28 km de côte à surveiller, les flux touristiques importants et les risques liés à la circulation routière et ferroviaire ainsi qu'aux inondations telles que nous les avons connues en 1997 et 2003. C'est pour toutes ces raisons que la Ville et le SDIS travaillent main dans la main afin de doter au mieux le centre en moyens humains et matériels". Quant au Député-Maire Gilles D'Ettore, il a rappelé l'attachement des Agathois à leurs sapeurs-pompiers, soulignant l'implication de la Ville et du SDIS en termes d'investissements, "pour que ce centre, qui s'occupe d'une population qui peut atteindre jusqu'à 500 000 personnes sur la zone côtière du canton, soit à la pointe de ce qui se fait en matière de secours. Ces moyens, que ce soit l'agrandissement de la caserne ou les dotations régulières en matériels, permettent à notre population de se sentir en sécurité tout au long de l'année et à nos amis touristes de savoir qu'en cas d'urgence, ils auront en face d'eux un service qui saura faire face aux dificultés avec le professionnalisme qu'on lui connait. Je tiens à saluer le Capitaine Carles, qui est un homme au courage sans faille et qui n'a jamais compté son temps et ses heures au service de cette ville. Je tiens aussi à saluer l'arrivée du Capitaine Castillon et lui dire que la porte de la Mairie lui sera toujours grande ouverte pour évoquer les dossiers qui nécessiteront notre soutien. Ce ne sont pas les chantiers qui manquent au premier lieu desquels, la saison estivale et la sécurité des plages auxquelles je ne doute pas un instant qu'il saura faire face". Pour finir, Gilles D'Ettore a remis au Capitaine Carles, dont le discours de conclusion fut des plus émouvants, un Ephèbe en bronze en souvenir des années passées au service des Agathois.

8^{ème} ÉDITION DU FESTIVAL DU FILM

"Les Hérault du Cinéma" vous invitent du 17 au 20 juin 2011

e Festival du Film "Les Hérault du Cinéma" est devenu aujourd'hui un rendezvous attendu par le public et les professionnels du 7ème Art. La 8ème édition se tiendra du 17 au 20 juin et accueillera comme à son habitude de prestigieux invités pour le plus grand plaisir de tous. Les spectateurs pourront assister à de nombreuses projections durant trois jours mais également aller à la rencontre des personnalités présentes lors de séances de dédicaces.

Du côté des projections, les habitués retrouveront la compétition du "Top des Courts", durant laquelle seront diffusés les meilleurs courts métrages primés de l'année, sans oublier le Festival "Off", qui permet quant à lui d'aller à la découverte de nouveaux talents. De nombreux longs métrages inédits ou présentés en avant-première et en présence des équipes de tournages, seront aussi intégrés à la programmation 2011. Pour ce qui est des rencontres avec les invités, le public pourra assister chaque soir à l'incontournable "Montée des marches du Palais du Festival".

Depuis 9 ans maintenant, ce Festival, dont la notoriété ne cesse de grandir, a su affirmer son identité et une originalité qui en font aujourd'hui un événement unique... Il est d'ailleurs apprécié de tous pour son ambiance chaleureuse et festive. Le rendez-vous est donc d'ores et déjà pris et nous vous attendons nombreux dès le vendredi 17 juin prochain pour l'ouverture officielle de cette édition 2011.

Découvrez le programme détaillé ainsi que les personnalités invitées à la 8^{eme} édition, à partir du début du mois de juin sur le site internet des "Hérault du Cinéma": www.agdecinetele.com





DU TERROIR

vous invitent à fêter leurs 10 ans !

Le week-end des 11 et 12 juin ne sera pas un week-end comme les autres. En effet, les Journées du Terroir souffleront à cette occasion leurs 10 bougies ! Un anniversaire dont peut se féliciter Luc Séco, le Président d'ALTL (Activités et Loisirs du Terroir Languedocien), l'association organisatrice de l'événement. En effet, en une décennie seulement, la manifestation n'a cessé de s'étoffer pour devenir un rendez-vous incontournable du calendrier agathois qui rayonne aujourd'hui bien au-delà du territoire de notre commune. Le terroir et ses traditions semblent avoir de beaux jours devant eux...

ette année, comme de coutume, les Journées du Terroir vont se dérouler dans le parc de Belle Isle dans la plus pure tradition agathoise. Deux jours au cours desquels l'association ALTL vous propose tout un panel d'animations conviviales, qui sauront ravir aussi bien les petits que les grands.

Vous pourrez ainsi découvrir les traditions les plus anciennes avec notamment la présentation des vieux métiers (comme ceux du sabotier, du bouilleur de cru, des cordiers, du fondeur, etc.) ainsi que des vieux outils (ceux du bûcheron, du scieur de long, de l'ébéniste, du charpentier ou encore du vigneron), mais aussi l'art de la fabrication des couteaux. Dans le même registre, une démonstration d'un maréchal ferrant vous sera proposée, tout comme une bénédiction des chevaux.

Les animations taurines seront comme toujours de la partie dans l'arène de la Manade du Grand Salan avec notamment des jeux gardians et des courses à la cocarde, dans le respect des







traditions camarguaises et andalouses. Pour fêter comme il se doit cet anniversaire, Agde accueillera un invité de marque en la personne de Michael Jones. L'ancien quitariste et

partenaire de Jean-Jacques Goldman, qui se produit désormais en solo, vous proposera un concert unique le samedi soir à partir de 21h00. Autre rendez-vous à ne pas manquer : le défilé de mode qui aura lieu le dimanche à 13h00 et pour lequel Vanessa Benit, créatrice du Site des Métiers d'Art, confectionnera une robe aux couleurs de la ville avec des détails tels que des feuilles de vignes, qui font référence à notre terroir. Une tenue originale qui se veut revisiter le costume des Belles Agathoises et sera présentée par "Miss Terroir".

Bien entendu, les animations traditionnelles seront toujours présentes. Vous retrouverez ainsi une exposition des peintres agathois et pour les plus nostalgiques, des jouets rustiques de nos campagnes ainsi qu'un atelier de fabrication de chapeaux de paille.

A l'occasion d'une promenade agréable, vous pourrez aller à la rencontre des poneys du Ranch Luke, ce qui ravira les plus petits. Les enfants

pourront par ailleurs se divertir grâce à la présence de manèges et autres circuits de quads. Les passionnés assisteront quant à eux à une démonstration de modélisme volant ainsi qu'à une présentation de modèles réduits d'automobiles.

Enfin, n'oubliez pas, avant de partir, d'aller faire un tour du côté des villages de la pêche, de la chasse et des enfants et sur le marché des produits du terroir!

Samedi 11 juin 2011 de 9h00 à 1h00 du matin Dimanche 12 juin 2011 de 9h00 à 19h00

Parc du château Laurens, Belle Isle, Agde Entrée libre, restauration et buvette sur place

> Au programme <

> Samedi 11 juin

Spectacle déambulatoire (échasses et costumes)

- 13h00-14h00 : Nelly Algaro, chanteuse de variétés
- 18h00-19h30 : Yris show, spectacle transformiste et de variétés
- · 21h00 : Michael Jones en concert
- 22h00 : Line 7 (orchestre de variétés)

> Dimanche 12 juin

Déambulation de la Peña del Sol

- 8h00-15h00 : open de pêche aux leurres en bateau sur le fleuve
- 9h00-12h00 : tournoi de rugby enfant (benjamins) et rencontres féminines, organisés par le ROA (Rugby Olympique Agathois)
- 10h00-18h00 : spectacles équestres et jeux à cheval, avec l'association de la Grange des Fées
- 11h00 : apéritif offert par "La Route des Vignerons et des Pêcheurs"
- 11h30 : arrivée de la régate de la SNAGAT (rame traditionnelle)
- 13h00 : défilé de mode avec la présentation de "Miss Terroir"
- 18h00 : apéritif de clôture des Journées du Terroir offert par la Municipalité





> Tout au long de la journée du samedi et du dimanche

• Des animations permanentes vous seront proposées: expositions, animations taurines, présentations, ateliers, démonstrations, marché...

DU POS au Plu

Rencontre avec Sébastien Frey, 1^{er} Adjoint au Maire, Conseiller Général de l'Hérault



Sébastien Frey, en tant qu'élu délégué à l'Aménagement du territoire, vous avez en charge la transformation du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme. Concernant ce dernier, pouvez-vous nous rappeler la procédure d'élaboration?

Sébastien Frey: Nous sommes en cours d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Celui-ci viendra remplacer l'actuel Plan d'Occupation des Sols (POS) en vigueur depuis 1999. En effet, le nouveau cadre réglementaire issu de la loi Solidarité Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000, substitue le PLU au POS. A la différence des documents d'urbanisme actuels, le PLU ne sera pas une simple écriture réglementaire entrant dans le cadre d'une procédure codifiée, mais bel et bien un document stratégique et politique qui va fixer les conditions d'aménagement futures de notre territoire. Plusieurs phases marquent donc sa mise en place. La première a été celle du diagnostic, lequel a été présenté aux Agathois en 2010. Elaboré avec l'aide d'un cabinet spécialisé et en concertation avec les habitants de la commune, il a permis d'analyser les tendances de l'évolution du territoire communal. De nombreuses rencontres ont ainsi eu lieu avec les sept Comités de Quartier tout d'abord, puis autour de quatre ateliers thématiques que nous avions mis en place. A l'issue de ce diagnostic, l'année 2010 a été consacrée à l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, lequel traduit le projet politique d'aménagement de la Ville pour les prochaines années. Enfin, la dernière phase marquera l'écriture réglementaire du PLU.

Aujourd'hui, cette deuxième phase qui concerne le PADD est en cours. Pouvez-vous nous en dire plus sur ce que doit traduire ce document?

Sébastien Frey: Effectivement, nous sommes aujourd'hui dans la deuxième phase d'élaboration du PLU, c'est-à-dire dans la phase de rédaction du PADD. Celui-ci a d'ailleurs été présenté lors du Conseil Municipal du 17 février dernier. Le PADD constitue le projet politique de développement de la commune. Il détermine les grands objectifs d'aménagement de la ville pour les 15 années à venir que ce soit en matière d'urbanisme, d'économie, d'habitat, mais aussi d'environnement, de déplacements, de création d'équipements ou de services publics et privés.

Le PADD, qui fait suite au diagnostic, doit être élaboré dans le respect de trois principes fondamentaux. Le premier concerne l'équilibre entre, d'une part, renouvellement et développement urbain et, d'autre part, préservation des espaces naturels. Le deuxième porte sur la diversité des fonctions urbaines et la mixité sociale et le dernier sur le respect de l'environnement. Sur le plan réglementaire, il prend également en compte les documents supracommunaux, quand ils existent, tels que le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), le PDU (Plan de Déplacement Urbain) et le PLH (Programme Local d'Habitat). La démarche qui a été engagée est d'une formidable complexité mais elle est aussi absolument essentielle au respect des équilibres communaux auxquels les Agathois sont attachés.

Le PADD fixe donc des objectifs d'aménagements. Quels sont ceux qui ont été retenus pour la ville d'Agde à l'horizon 2025 ?

Sébastien Frey: Dans les 15 prochaines années, Agde devra affirmer plusieurs fonctions de centralité qui feront d'elle une cité à taille humaine où la qualité de vie sera préservée et où les services à la population pourront être développés. Pour ce faire, cinq objectifs majeurs sont inscrits dans le PADD. Le premier et le cinquième concernent principalement l'affirmation du rayonnement d'Agde, tant sur le plan de la vie quotidienne en améliorant encore le niveau de service à la population, que sur la plan économique et notamment touristique en positionnant le Cap d'Agde en sa qualité de destination majeure sur de nouveaux segments d'excellence. Les deuxième, troisième et quatrième objectifs concernent quant à eux l'aménagement des quartiers que ce soit au niveau de la préservation ou de la valorisation de nos paysages et de notre patrimoine, des réponses à apporter aux Agathois en termes de logements, d'équipements, et de services ou de développement économique et de création d'emplois notamment pour les plus jeunes d'entre nous.



Les cinq objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durable en détails...

Objectif 1

Agde, cœur d'un territoire élargi : affirmer son rayonnement

Affirmer le rayonnement d'Agde à l'échelle extra-communale, régionale voire nationale et internationale, tel est l'objet de ce premier objectif. Pour ce faire, dans les 15 prochaines années, Agde devra affirmer plusieurs fonctions de centralité qui feront d'elles une cité

à taille humaine où la qualité de vie sera préservée et où les services à la population seront développés.

Il s'agit tout d'abord d'exploiter et de développer un réseau de transport privilégié en renforçant les liaisons avec l'aéroport de Béziers-Cap d'Agde, en facilitant l'accès aux échangeurs autoroutiers

Structurer une véritable cité administrative autour de l'Hôtel de Ville



Le Canal du Midi où un véritable port doit être aménagé

de l'A9 et de l'A75 depuis l'entrée du Cap d'Agde, mais aussi en développant la gare SNCF en pôle multimodal et en augmentant ses fréquences de desserte par le réseau régional. Pour ce qui est des ports du Cap d'Agde, qui constituent la plus grande capacité d'accueil publique sur le littoral méditerranéen français, ils devront être mis en synergie avec le port du Canal du Midi qui sera réaménagé. Enfin, le nouveau réseau de transport public "Cap'Bus"

> devra continuer à se développer afin de faciliter les déplacements entre les villes de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et Agde.

Pour rayonner sur son territoire extracommunal, Agde se doit de renforcer sa fonction administrative, en structurant une véritable "Cité administrative" autour de l'Hôtel de Ville, comprenant le Centre Communal d'Action Sociale, la Maison de la Justice et du Droit, le Commissariat de Police et le





Le Centre de Soins Polyvalent est au cœur du pôle santé agathois

Pôle Emploi. De nouveaux services, notamment intercommunaux, doivent y être accueillis.

Concernant la constitution et le développement d'un pôle sanitaire, l'objectif est déjà en partie atteint puisque dans l'environnement immédiat de l'hôpital récemment

Objectif 2

Agde, cité d'eau et de jardins : préserver et valoriser des paysages et un patrimoine remarquables

Agde bénéficie d'une grande richesse patrimoniale et veut préserver et valoriser ses atouts en développant



construit ont été installés un scanner et un centre de dialyse. Et trois maisons de retraite sont aujourd'hui en chantier. La réalisation de ces projets permettra à Agde de rattraper le retard qu'elle accusait en matière d'accueil et d'hébergement des personnes âgées dépendantes. S'agissant de la jeunesse et afin de renforcer le développement de certaines activités économiques majeures de la commune, Agde veut créer des structures d'enseignement supérieur, liées aux métiers du tourisme et/ou à l'archéologie sous-marine. Ce pôle d'enseignement supérieur et de recherche "tourisme" pourrait se situer soit sur le site de la Méditerranéenne, en complément d'activités tertiaires et à haute valeur ajoutée, soit à proximité du lycée Auguste Loubatières. Pour le pôle relatif à l'archéologie, l'enseignement d'un troisième cycle universitaire pourrait être dispensé au sein d'un nouveau musée d'archéologie sous-marine, dans le cadre d'un partenariat avec la communauté scientifique et universitaire. Enfin, et parce que la culture est primordiale au développement d'un territoire, Agde souhaite asseoir son attractivité culturelle, en créant de nouveaux lieux (un musée d'archéologie sous-marine, une salle de spectacles, une salle de congrès adaptée aux besoins du marché actuel), ou en attribuant des fonctions dynamiques à des lieux réhabilités (le château Laurens, le Parc de Belle-Isle, l'Ilot Molière, l'ancien cinéma Richelieu).

des fonctionnalités spécifiques, garantes de la pérennité de chacune d'elles (trame verte, trame bleue, trame agricole et patrimoine urbain).

La trame verte, du Bagnas aux Verdisses en passant par les Champs Blancs

Ce vaste espace préservé de l'urbanisation ne doit pas être

Accroître
la qualité de vie
des Agathois
et améliorer
la qualité
de l'accueil
touristique

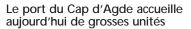
considéré comme étant isolé mais au contraire comme participant directement à la qualité des espaces urbains. Le PADD affirme ainsi l'importance de cette imbrication entre la ville et les paysages qui l'entourent. La trame verte doit remplir non pas une fonction d'urbanisation mais une fonction d'aménagement qui répond à deux objectifs : accroître la qualité de vie des Agathois et améliorer la qualité de l'accueil touristique. La trame verte, qui s'étend du Bagnas jusqu'aux Verdisses, en passant par les Champs Blancs, doit donc être un espace de respiration.

Pour sa pérennité et pour en faire profiter pleinement les Agathois et les estivants, il convient de valoriser et développer la fonctionnalité de ces espaces naturels en intégrant :

 une fonction paysagère qui traite avec soin les franges pour une bonne articulation avec les tissus urbanisés périphériques et qui développe les circuits piétonniers de découverte,



La zone naturelle protégée du Bagnas







La Planèze, un patrimoine naturel à préserver



- une fonction "loisirs" qui structure des équipements pour les activités de plein air et qui ouvre distinctement ces espaces aux pratiques sportives douces (randonnées pédestre, équestres, VTT, course à pieds...),
- une fonction éducative qui valorise les sites naturels protégés que sont la zone humide des Verdisses et la Réserve Naturelle du Bagnas,
- une fonction structurante au cœur de la commune, qui permet d'articuler les différents quartiers de la "Ville Archipel" et de limiter l'extension urbaine des quartiers

La trame bleue, "fleuve - canal - mer - étangs"

Cette entité paysagère participe de manière importante à la notoriété internationale d'Agde et plus particulièrement du Cap d'Agde. Pour conforter le rôle de fer de lance de cette trame et l'optimiser, des actions de valorisation sont indispensables.

La ville doit pour cela davantage s'ouvrir sur le fleuve et sur le Canal du Midi. La poursuite de l'aménagement des quais, des berges de l'Hérault, du Canal et du Canalet ainsi que du port fluvial participera à la valorisation d'Agde Centre, mais aussi du Grau et de la Tamarissière. L'attractivité supplémentaire qui en résultera contribuera à renforcer l'économie locale. Les ports du Cap d'Agde et port Ambonne seront quant à eux revalorisés par une politique d'optimisation et de diversification de leurs capacités d'accueil. Deuxième port méditerranéen en nombre d'anneaux, le Cap d'Agde doit également devenir un port de référence pour la

qualité de ses prestations. Enfin, la protection du littoral agathois doit se poursuivre, que ce soit par la protection d'espaces sensibles, la lutte contre l'érosion ou l'intégration du risque de submersion marine.

La trame agricole située au nord et à l'ouest de la commune

Les espaces agricoles, essentiellement situés au nord et à l'ouest de la commune, remplissent trois fonctions essentielles qu'il faut préserver voire renforcer :

- une fonction économique qu'il devient primordial de soutenir pour la pérennité de l'activité agricole, en permettant notamment la diversification de l'offre (accueil touristique, vente directe...),
- une fonction paysagère qu'il est particulièrement important d'exploiter pour la mise en valeur des entrées de ville et de protéger, notamment dans le cadre de la diversification économique des exploitations,
- une fonction hydraulique à maintenir pour la gestion des crues, avec une préservation de ces espaces de toute urbanisation afin de limiter le risque lié aux inondations.

La trame urbaine

Conformément au projet de ville "Agde, Archipel de vie", le PADD tendra à valoriser chacun des pôles urbains en mettant en avant leurs spécificités et leurs qualités respectives.

18 | AMENAGEMENT |

Favoriser le renouvellement urbain en Cœur de Ville

• Sur Agde Centre, il s'agit de bien relier les différents secteurs: gare, Moulin des Evêques, centre ancien, faubourgs, et de poursuivre la revalorisation du Cœur de Ville.

Valoriser chacun des pôles urbains en mettant en avant leurs spécificités

- Sur le Grau d'Agde et la Tamarissière, compte tenu d'une population résidente à l'année, il convient de développer les services à la population tout en contenant la croissance urbaine de ces quartiers.
- Sur le Cap d'Agde, la requalification globale de la station doit permettre une montée en gamme de l'offre touristique et le renforcement de sa renommée internationale.



Agde ville solidaire : se loger et vivre ensemble

En raison de son attraction démographique constante, Agde se doit de maîtriser sa croissance et son urbanisation, en limitant son extension et en encourageant la mixité urbaine. Pour répondre aux besoins de sa population, elle doit offrir une diversité de logements, des équipements publics suffisants et un système de déplacement adapté.

Le PADD d'Agde se doit donc de fixer la capacité d'accueil du territoire et le niveau de qualité de vie que l'on vise dans le développement futur de la ville. A ce sujet, la Ville d'Agde affiche clairement son ambition de privilégier la qualité du développement urbain. Il s'agit donc de mettre en place une stratégie de développement maîtrisé et de fixer les perspectives de croissance communale sur une base moyenne annuelle de + 1 %, ce qui amènerait la population agathoise à 30 000 habitants en 2025.

Pour maîtriser cette croissance, la Ville a fait le choix de limiter l'extension urbaine à un unique secteur, Malfato,



L'aménagement du Centre Aquatique doit s'achever d'ici deux mois



Une croissance démographique maîtrisée à hauteur de 1% par an déjà classé en future zone à urbaniser. Sa potentialité d'accueil serait de 750 logements soit 1 500 habitants. Il constituera ainsi le troisième quartier résidentiel du Cap d'Agde. Pour le reste, il s'agit tout d'abord de favoriser le renouvellement

urbain, essentiellement sur le Cœur de Ville et ses extensions du XIXème siècle, ces opérations de recomposition et de repopulation de cet espace urbain ayant pour vocation de renforcer la fréquentation du Cœur de Ville et de bénéficier à l'ensemble de l'activité commerciale et économique du quartier. Ensuite, il s'agit d'achever l'aménagement des quartiers déjà en cours de construction, les Cayrets et le Capiscol.

Dans le cadre de cette urbanisation, il devra être mené par ailleurs une politique de logement social stricte afin de respecter les objectifs réglementaires de la loi SRU et du futur Programme Local de l'Habitat Intercommunal mais aussi de produire une offre adaptée à la situation des jeunes ménages.

Pour accompagner ce développement, la ville devra se doter d'équipements et de services de niveau supérieur, complémentaires ou en remplacement de ceux déjà existants.

> Quatre secteurs géographiques ont été identifiés comme devant être traités prioritairement : le quartier de la gare SNCF avec le développement d'activités structurantes (port fluvial, parc d'activités de la Méditerranéenne, pôle d'enseignement supérieur, plate-forme multimodale); l'Ile des Loisirs avec l'accueil d'une offre touristique nouvelle conciliant hébergement touristique de standing et activités culturelles et de loisirs ; le quartier de Malfato avec l'intégration à son programme d'habitat permanent d'équipements scolaires et à destination de la petite enfance et enfin, le secteur des Champs Blancs, lieu où s'exerceront à l'année - comme cela a été dit des activités sportives et de loisirs en lien avec la notion de bien-être.

> Pour que cette offre d'équipements et de services soit accessible à chaque Agathois, il faut que





La zone du futur parc d'activité de la Méditerranéenne

le système de déplacement soit rendu plus performant. Pour cela, il est envisagé de requalifier certaines infrastructures routières qui relient entre elles différents quartiers de la commune. Il sera aussi nécessaire de développer de nouvelles pratiques de déplacement. Plusieurs plateformes multimodales seront ainsi aménagées, outre celle de la cave coopérative, à la gare SNCF, à la maison des services publics du Grau d'Agde et à l'Office de Tourisme du Cap d'Agde afin de rendre possible l'usage de moyens de locomotions doux ou publics en remplacement de la voiture.

Objectif 4

Agde, bassin de vie et bassin d'emploi : renforcer le développement économique de la commune

Dans un souci d'équilibre avec le développement résidentiel du territoire, le PADD fixe également des objectifs de développement économique pour l'artisanat et les PME, qui devront être atteints grâce à une offre suffisante pour l'accueil de nouvelles entreprises et le

développement de celles existantes.

En partenariat avec la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, qui est dotée de la compétence "économie", différents projets sont affichés et devront être permis par le PLU de la Ville :

· la réhabilitation du site de la Méditerranéenne qui, de par son positionnement et son accessibilité, présente d'importants atouts.



Sa situation en entrée de ville et sa connexion directe à la gare SNCF permettent en effet d'envisager différents

modes de développement susceptibles de revaloriser le quartier de la gare.

Méditerranéenne

présente

atouts

d'importants

- la requalification et l'extension de la zone d'activité économique des Sept Fonts, dans un cadre maîtrisé, au nord de la voie ferrée. Ce choix serait accompagné de mesures visant à améliorer la desserte de la zone par le réseau de transport public.
- le développement de nouvelles filières économiques liées à la thématique de l'environnement. Celles-ci pourraient trouver place sur le site des Cadières, au nord de la commune, dans le cadre d'un "éco-parc" qui devra répondre à des exigences de Haute Qualité Environnementale.
- le soutien des filières économiques liées à la mer, que sont la pêche et la plaisance ; la pêche dans le cadre des travaux importants d'extension du port départemental du Grau d'Agde, la plaisance dans le cadre de

la création du parc d'activité économique de la Méditerranéenne dans son rapport de proximité avec le port fluvial.

Parallèlement, la commune veut également contenir le développement commercial des moyennes et grandes surfaces, et engager une véritable politique de redynamisation du tissu commercial du centre-ville. Enfin, dans les quartiers résidentiels, il conviendra de favoriser le commerce de proximité pour une



mixité fonctionnelle des quartiers et afin de favoriser au maximum les modes de déplacement doux.

Objectif 5

Agde, destination touristique leader : inventer une nouvelle économie du tourisme

Avec ce cinquième et dernier objectif, le PADD d'Agde affiche clairement son ambition liée à l'économie du tourisme. En effet, si, depuis 40 ans, le Cap d'Agde occupe une position de leader dans le domaine du tourisme balnéaire qui constitue la principale force économique de notre territoire, il doit aujourd'hui faire face à l'émergence de nouvelles destinations touristiques concurrentes et à l'évolution de la demande de la clientèle. L'enjeu réside donc en la capacité du Cap d'Agde et de notre territoire à renforcer son attractivité touristique en se positionnant sur de nouveaux segments d'excellence et ce, afin également de se distinguer de la concurrence. Pour se faire, trois sites majeurs et représentatifs du succès de la station du Cap d'Agde ont été identifiés pour symboliser ce renouveau :

 l'Ile des Loisirs, qui sera quasi intégralement réaménagée afin de développer une offre hôtelière de standing et de services hauts

de gamme. Les espaces publics seront quant à eux requalifiés.

- le Centre-Port, centralité de la station et accueil des plaisanciers, qui sera réaménagé afin de renforcer sa qualité urbaine et de permettre l'accueil de grosses unités de plaisance.
- le Village naturiste enfin, qui sera lui aussi largement requalifié afin d'accompagner son développement et la croissance de son attractivité.

L'Ile des Loisirs sera quasi intégralement réaménagée dans une logique de montée en gamme En complément de cette activité littorale, la station développera les activités liées au bien-être, avec l'agrandissement du Golf, la structuration de la trame verte en espace ouvert dédié aux activités de plein air, le développement du port fluvial et des services qui lui sont rattachés, ainsi que celui des activés nautiques et de la voile sportive.

Le développement de ces offres accompagnera

la valorisation et la protection des entités écologiques et patrimoniales du territoire communal : volcanisme, espaces littoraux et zones humides, sites marins et sous-marins, Hérault et Canal du Midi, sites bâtis remarquables (Fort Brescou, Sémaphore du Mont Saint-Loup).

A cette protection du patrimoine existant, le PADD veut ajouter l'objectif de qualité à la nouvelle offre urbaine souhaitée sur la commune, que ce soit dans l'habitat, le traitement des espaces publics ou encore la structuration du réseau de transport. La Haute Qualité Environnementale (HQE) devra à ce titre être encouragée et envisagée comme véritable levier de développement pour notre territoire communal.

> Rendez-vous <

Afin que chacun comprenne les enjeux liés à la modification du POS en PLU, la Ville d'Agde propose une exposition et trois réunions publiques. L'occasion de présenter en détail le document central de cette modification, à savoir le Plan d'Aménagement et de Développement Durable, qui, autour de deux enjeux majeurs déclinés en cinq objectifs, dessine le visage d'Agde pour les 15 prochaines années.

Réunions publiques

- Le 31 mai 2011 à 18h00 (secteur Agde) au Moulin des Evêques à Agde
- Le 28 juin 2011 à 18h00 (secteur Grau d'Agde) au Moulin des Evêques à Agde
- Le 30 juin 2011 à 18h00 (secteur Cap d'Agde), salle de la Fresque du Palais des Congrès au Cap d'Agde

Expositions

- Du 31 mai au 28 juin 2011 au Moulin des Evêques à Agde
- Du 30 juin au 15 juillet 2011 au Palais des Congrès du Cap d'Agde

Le GRAU D'AGDE

Priorité à la qualité de vie

Rencontre avec Christine Sabathier, Conseillère Municipale chargée des relations avec les administrés du Grau d'Agde

Fille et petite fille de pêcheur, une tradition qui remonte à quatre générations dans sa famille, Christine Sabathier est aussi femme de pêcheur... et en a indirectement fait son métier puisqu'elle achète du poisson pour des mareyeurs expéditeurs à la Criée du Grau d'Agde. Un quartier dont elle s'occupe aujourd'hui aussi en tant qu'élue, puisqu'elle est chargée des relations avec ses administrés. Nous l'avons rencontrée pour faire le point avec elle sur les dossiers qui concernent le quartier.

Christine Sabathier, un Centre Administratif Unique va bientôt voir le jour au Grau d'Agde. Que pouvez-vous nous en dire ?

Christine Sabathier: Nous allons en effet créer un Centre Administratif Unique pour les usagers du Grau d'Agde. Ainsi, la Mairie annexe, l'Office de Tourisme, la Police Municipale et La Poste vont être regroupés sur un même site pour simplifier les démarches administratives et améliorer ainsi l'accueil du public. Ce Centre sera situé à l'entrée du Grau d'Agde, face à la darse et à proximité d'un parc de stationnement conséquent. Toutes les études ont été faites courant 2010 et le permis déposé en mars 2011. La consultation



La future façade du Centre Administratif du Grau d'Agde, dont on peut voir l'emplacement sur la vue aérienne à droite



des entreprises débutera en septembre, les travaux quant à eux devraient démarrer début 2012. L'estimation prévisionnelle de l'opération est de 1 000 000 € TTC.



Comment sera organisé ce bâtiment ?

Christine Sabathier: L'immeuble existant sera surélevé pour être conforme aux normes du Plan Prévention des Risques Inondations (PPRI). Un parvis marquera l'entrée de l'édifice avec rampe d'accès et ascenseur pour les personnes à mobilité réduite. Le rez-de-chaussée de 200 m² sera partagé en trois parties: la Mairie et l'Office de Tourisme d'une part, la Police Municipale



Les quais de la Criée ont bénéficié de travaux d'extension

d'autre part et enfin La Poste. A l'étage, un espace de plus de 120 m² servira de salle de réunions à l'usage des associations ou des Comités de Quartier, ainsi que de bureaux de vote. Cet espace sera autonome et directement accessible depuis l'extérieur.

Le chantier concernant l'extension de la Criée est également un projet structurant pour le Grau d'Agde. Quels aménagements ont déjà été effectués ?

Christine Sabathier: Dans un premier temps, 330 mètres de quai, qui s'étendent sur deux tranches fermes, ont été réalisés sur les 450 prévus. Le coût de l'opération s'est élevé à 7 millions d'euros au lieu des 8 initialement budgétés. En conséquence, et grâce au million restant, le quai 77 a pu être entièrement refait et est opérationnel depuis le début du mois d'avril. L'objectif était d'améliorer l'accueil des grosses unités, notamment les thoniers, mais aussi des chaluts venant de l'extérieur et au-delà, de faciliter les conditions de travail des pêcheurs.

D'autres travaux sont actuellement en cours. Ils concernent la mise en place de glissières de sécurité afin de protéger la nouvelle clôture et la refonte du revêtement des sols extérieurs de la Criée.

Quels sont les prochains travaux qui vont intervenir?

Christine Sabathier: Dans un premier temps, une plate-forme destinée à réceptionner le matériel des petits métiers sera créée. Viendra ensuite la mise en sécurité de la clôture des quais 75 à 100, sur la partie amont. Enfin, un plan d'études va être lancé pour l'agrandissement du bâtiment de la Criée, avec, à l'intérieur, un lieu dédié aux mareyeurs.

Zoom sur les aménagements du Grau d'Agde



Du côté du Front de Mer

La Ville souhaite repenser l'aménagement du Front de Mer au Grau d'Agde. Ce lieu particulièrement attractif, de par la proximité des plages et la densité des commerces, notamment de restauration, concentre, avec le quai Commandant Méric, l'essentiel de l'activité touristique. Il méritait d'être embelli et réorganisé d'un point de vue fonctionnel. L'opération de requalification du boulevard qui débutera en octobre 2012, consistera à aménager le Front de Mer entre le quai Commandant Méric et la rue Paul Isoir.

Les objectifs de la réhabilitation du Front de Mer

- Structurer l'espace urbain autour des lieux de vie, de commerce et de tourisme et réaliser une promenade continue entre le quai Méric et l'avenue de Saint-Vincent en proposant un schéma de piétonisation évolutif prenant en compte la saisonnalité du site
- Créer et repositionner de nouvelles structures et de nouveaux bâtiments pour améliorer les fonctions d'hygiène et de sécurité : douches, toilettes et postes de secours
- Concevoir une charte d'aménagement des façades et des terrasses commerciales
- Protéger l'espace urbain des "coups de mer"
- Réorganiser les différents modes de déplacement : piétons et accessibilité des personnes à mobilité réduite, cyclistes, véhicules de tourisme, de service, de secours et de livraison
- Créer des espaces de stationnement pour les livraisons, les voitures, les motos et les vélos
- Créer des espaces verts en tenant compte des contraintes environnementales de développement durable
- Améliorer et mettre aux normes les réseaux humides
- Améliorer, mettre aux normes et enfouir les réseaux secs existants et créer un réseau de vidéosurveillance
- Créer un éclairage répondant aux contraintes de sécurité et d'embellissement du secteur



- Créer des lieux dédiés au stockage des déchets et proposer des modalités de ramassage
- Créer une signalétique d'information et de direction
- Prendre en compte les aspects de sécurité, de confort, d'esthétique et d'environnement en concevant un projet dans une logique de développement durable : propreté, protection de l'eau et des sols, respect de la faune et de la flore, réduction des nuisances sonores, préservation de la qualité de l'air, économie d'énergie, protection du patrimoine environnemental et culturel, tri des déchets . . .

Assainissement collectif



Un programme d'extension mis en œuvre sur l'ensemble du secteur du Grau d'Agde

La finalité de cette opération consiste à raccorder au réseau d'assainissement collectif les habitations du Grau d'Agde se situant dans le périmètre compris entre l'avenue de Saint-Vincent, le chemin de Notre-Dame à Saint-Martin, la route de Guiraudette et la mer. L'objectif est ainsi de faire disparaître sur ces secteurs les problèmes de pollution et d'atteinte à la salubrité inhérents à l'existence de systèmes d'assainissement non collectifs non conformes ou mal entretenus.

Une première phase a consisté en la pose de réseaux d'assainissement sur une partie du chemin de Baluffe et du chemin de Fin de Siècle avec la mise en service d'un poste de refoulement qui permet d'orienter, via le réseau existant, les eaux résiduaires urbaines vers la station d'épuration d'Agde en vue de leur traitement. Cette phase de travaux a débuté à la fin de l'année 2004 pour s'achever dans le courant du premier trimestre 2005.

Une deuxième phase a consisté en la poursuite de la desserte du chemin de Baluffe. Les travaux correspondants ont été réalisés en 2006 et 2007.

Une troisième phase a permis, l'année suivante, la mise en place de réseaux d'assainissement collectifs sur le chemin de Guiraudette et l'avenue du Littoral. L'acheminement des eaux usées vers le réseau existant se fait par réseaux gravitaires mais également par le biais de 2 postes de refoulement. L'année 2008 a également vu le réseau d'assainissement collectif étendu à la totalité du chemin du Sucre et de la rue du Littoral mais également sur la partie publique des impasses des petits pins et de Guiraudette. Le chemin des Ourmes a

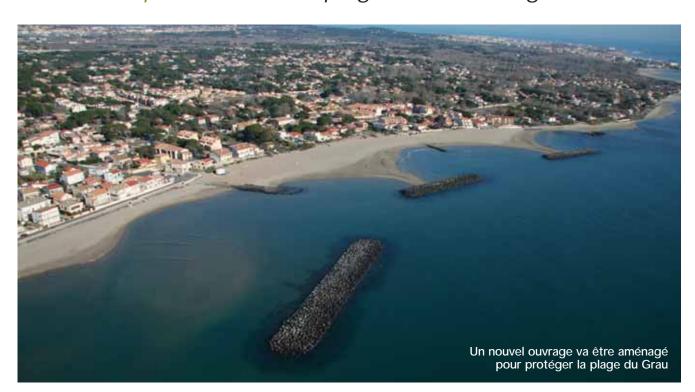


également fait l'objet d'une mise en place des conduites gravitaire et de refoulement.

Enfin, une quatrième phase de travaux, débutée en 2009 et qui s'achèvera en 2014, prévoit la desserte de nombreuses voies situées dans un secteur qui s'étend de la route de Saint-Vincent à la route de Guiraudette et de la mer au chemin de Notre-Dame à Saint-Martin. Le montant des travaux de cette quatrième phase est de 4 600 000 euros TTC.



Travaux de protection de la plage du Grau d'Agde



Réalisation programmée de deux ouvrages en enrochement

Le premier ouvrage consistera à construire un brise-lames de 150 mètres de long implanté à 130 mètres du brise-lames de Saint-Vincent et à 130 mètres du trait de côte. Le second portera sur la mise en place d'un tenon de 90 mètres accolé à la digue et à 120 mètres du trait de côte. Cet aménagement s'accompagnera également d'un rechargement massif en sable 40 000 m³; 10 000 m³ au niveau du tenon et 30 000 m³ derrière le brise-lames.

Cette solution permettra de supprimer le courant de retour le long de la digue et la création d'une plage au niveau du parking du Vieux Pêcheur (Rancho). Cependant, cet aménagement générera un rétrécissement de la plage entre les ouvrages mais qui devrait à terme réduire le recul du trait de côte sur la partie du boulevard du Front de Mer. Le coût estimatif total de ces travaux est de 2 300 000 euros.



une nouvelle machine

pour nettoyer les rues d'Agde

l'instar de toutes les villes du monde, le Cœur de Ville d'Agde souffre d'un mal insidieux qui tend à donner à la "Perle Noire" l'apparence d'une vieille pierre usagée : l'encrassement des rues et places, dû principalement aux nombreux passages et au vieillissement des voies. A titre d'exemples, les poussières de caoutchouc provenant des pneus de véhicules, les fientes des volatiles urbains, les dépôts de poussière naturelle, les petites négligences et incivilités de tout un chacun - les chewing-gums notamment - font que, année après année, les sols deviennent ternes et perdent de leur éclat d'origine. Parallèlement au plan de rénovation des bâtiments, des axes et places du Cœur de Ville qui se poursuit depuis plusieurs années, la Ville vient de s'équiper, au travers de la société Nicollin qui gère le nettoiement, d'une nouvelle machine capable de redonner leur lustre originel aux sols de la cité.

C'est la société CMAR qui a été choisie car elle est spécialisée dans la construction de machines dans des secteurs particuliers : les véhicules rail/route pour l'entretien de réseaux de tramway et le dépannage de rames, les véhicules de nettoyage et de décapage de voiries, adaptés en particulier aux centres-villes touristiques... C'est dans ce créneau qu'est apparue la "NC 200". Cette merveille de technologie est dotée

d'un procédé de décapage respectueux de l'environnement, qui combine l'action de la haute pression et de l'eau chaude sans utiliser de produits chimiques. Elle s'attaque efficacement aux taches grasses, à la poussière incrustée et aux chewinggums sur tous types de revêtements. Elle permet ainsi de redonner l'aspect initial aux pierres des zones pavées et autres revêtements tels que carrelage, pavés, enrobés, agglomérés de gravier résinés, voire même revêtements souples des pistes d'athlétisme ou des aires de jeux pour enfants. D'une capacité de 1800 litres, cette machine projette sous ses 2 cloches de décapage, situées à l'avant, 47 litres par minute d'eau à 70° et à 210 bars de pression, au travers de deux toupies. Cette double cloche peut également se déporter de 60 cm à gauche comme à droite. La crasse n'y résiste pas et un flux noirâtre coule aussitôt. D'une largeur de 1,20 m, la nettoyeuse est à même de passer partout, aidée en cela par ses quatre roues directrices. Pour les finitions, elle possède une cloche mobile de 60 cm de diamètre possédant les mêmes caractéristiques et qui s'utilise de façon manuelle, permettant ainsi de passer autour de tout mobilier urbain, y compris autour des plantations et des arbres. Elle est également multitâche puisqu'un rinçage haute pression à froid est possible, cette fois-ci, soit à l'avant au travers de deux rangées de 5 buses, soit depuis l'arrière en remplaçant la cloche mobile par une buse spécifique. Une première journée d'essai en centre-ville a eu lieu sur la place du Jeu de Ballon pourtant réhabilitée récemment et apparemment propre. Le résultat est éclatant et la différence évidente. Le Cœur de Ville sera ainsi traité en priorité au fil des mois qui viennent. Il sera donc demandé un peu de patience, car ce type de nettoyage, s'il est très efficace, prend du temps et doit s'accommoder des usagers qui souhaitent eux aussi utiliser les rues et places en même temps. Ainsi notre Perle, même si elle est noire, va bientôt pouvoir à nouveau briller de tout son éclat.

BRÈVES de travaux

> Rue Di Luca et rue des Hirondelles : réfection du revêtement de chaussée <

Suite à des déformations importantes de chaussée provoquées par les racines de pins et dans un souci de sécurité pour les riverains, il devenait urgent de reprendre les revêtements de voirie en prenant soin de purger les racines déformantes. Les services de la Ville en ont profité pour restaurer également les caniveaux et les trottoirs. Soit, pour la rue Di Luca, 850 m² de travaux pour un coût de 45 000 € et pour la rue des Hirondelles, plus de 2200 m² pour un coût estimé de 48 000 €. Pour cette dernière les travaux ont débuté la dernière semaine de mai.

Les travaux sur l'avenue Cassiopée au Cap d'Agde sont terminés. Longue de plus de 900 m, elle a été entièrement purgée de ses racines et une réfection totale (chaussée et accotement) de ses revêtements a été réalisée pour un coût de 230 000 €.









> Rue de Jade Reprise des réseaux et de la chaussée <

Pour rappel, chaque rue aux Cayrets fait l'objet de travaux d'aménagement. Ceux-ci sont réalisés en deux phases. La première consiste en la construction de réseaux permettant ainsi la réalisation des projets de construction des parcelles attenantes. Dans une deuxième phase, des travaux d'aménagement définitifs sont effectués soit 800 m² d'enrobé et 60 m² d'espaces verts pour un coût de 32 000 €.

> Parking du Lavandin <

Un bicouche a permis de remettre à neuf le parking des Lavandins au Grau d'Agde. Cette réfection a coûté 13 000 €.

Les travaux vont bon train chemin du Mont Saint-Loup



> Chemin du Mont Saint-Loup : le renouvellement des réseaux d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales

Les travaux ont débuté en novembre 2010 pour mettre en conformité pas moins de 1,3 km de réseaux d'eau potable enfouis par la Lyonnaise des Eaux, et procéder au renouvellement des conduites d'eaux usées et d'eaux pluviales.

De la rue du 11 Novembre en passant par le Monaco jusqu'à la rue de la Treille, les travaux ont été achevés (enrobé de chaussée et des trottoirs compris). La portion suivante de la rue de la Treille jusqu'à la rue des Loriots est bien avancée. La dernière portion allant jusqu'au boulevard René Cassin sera terminée quant à elle courant juin. Le coût total de ces travaux est de 1 020 000 €.

> Route de Rochelongue : poursuite des travaux <

En continuité des travaux effectués sur la route de Rochelongue, la portion entre le rond-point de la Méditerranée et le pont de la voie express va faire l'objet d'un réaménagement général. Les bordures, des trottoirs, une piste cyclable et un nouvel éclairage seront réalisés avant le 15 juin. Les espaces verts seront plantés quant à eux après la saison estivale au mois d'octobre. Coût des travaux : 177 000 €.



La zone de la route de Rochelongue concernée par ces nouveaux travaux

> Reprise de la rue Grâce de Monaco <</p>

La mise en conformité des réseaux d'eau potable a été réalisée courant avril par la Lyonnaise des Eaux. Mi-mai, l'enrobé est venu finaliser ces travaux, qui auront coûté 35 000 €.

ça avance...



Côté Ilot Molière



Côté Centre Aquatique

Indugurations

- 10 juin 2011 : Inauguration de l'avenue de Cassiopée au Cap d'Agde
- 15 juin 2011 : Inauguration du Square des Cayrets, rue Pierre Lattes

La Police municipale sur tous les terrains

La sécurité est l'une des priorités de la Municipalité. La Police Municipale, qui regroupe 65 agents, a été ces dernières années modernisée et professionnalisée. Elle concoure désormais très largement, aux côtés de la Police Nationale, au maintien de la tranquillité publique sur le territoire communal. Aussi, chaque année, les moyens dont bénéficient les Agathois pour assurer leur sécurité, sont renforcés en tenant compte des besoins constatés sur le terrain. Nous procédons ici à un petit tour d'horizon des évolutions intervenues récemment dans ce dispositif.



Vidéosurveillance:

un parc en plein développement

La Ville d'Agde poursuit régulièrement le développement de son parc de vidéosurveillance, profitant de la manne financière de l'Etat qui subventionne en partie toute nouvelle création. Ainsi, de 29 caméras en 2010, le CSU devrait passer d'ici la fin 2011 à 34 caméras, réparties sur les 3 pôles principaux de l'Archipel.

Si la vidéosurveillance est désormais un outil incontournable pour aider les forces de sécurité dans leur mission, elle remplit aussi d'autres fonctions toutes aussi importantes : surveillance des crues et des incendies (à ce propos, une caméra devrait être installée au sommet du Mont St-Loup pour balayer tout le secteur 24h/24h et prévenir rapidement les pompiers en cas de nécessité), mais aussi surveillance des flux de circulation (ralentissements, accidents...) et des anomalies de voie publique (éclairages, arrosages automatiques...)

En 2010, les opérateurs du CSU ont déclenché pas moins de 526 interventions, dont 109 ont concerné la sécurité des personnes et des biens, 56 pour des troubles à l'ordre public, 88 pour des accidents ou incendies et 60 pour des anomalies de voie publique.

Salubrité:

des patrouilles pour lutter contre l'incivilité

Afin d'enrayer les actes d'incivilités relatifs à la salubrité (dépôts d'encombrants, déjections canines, affichage sauvage...), les services de la police municipale organisent régulièrement des contrôles et verbalisent systématiquement les contrevenants. Rappelons que ces infractions sont punissables d'une contravention dont le montant varie de 33 à 1 500 euros.

Lors du dernier comité de quartier du Cœur de Ville, secteur le plus touché par ces incivilités, le bilan de ces actions a été présenté. Les patrouilles de la brigade environnement et de la police municipale ont





| SECURITE | 29



La Police Municipale, des hommes et des femmes au service de votre sécurité

Moto-cross: faire respecter la réglementation

ainsi effectué 25 contrôles de 3 heures dans ce secteur : 6 procédures à l'encontre de personnes indélicates ayant abandonné des encombrants sur la voie publique ; 1 verbalisation pour un chien non tenu en laisse et hors de portée de son maître ; le retrait et la destruction de 73 affiches ; enfin la capture d'un chien en divagation avec dépôt à la fourrière.



Après une période d'accalmie, il semble qu'avec l'arrivée des beaux jours, la pratique (désormais interdite) du moto-cross sur les sites des Monts Saint-Loup et Saint-Martin reprenne, avec pour conséquence la dégradation de ces espaces appréciés des promeneurs. La police municipale, comme elle l'avait fait au cours de l'année 2010, a donc relancé les patrouilles et les contrôles réguliers sur ces 2 sites naturels, notamment les dimanches.

Rappelons que circuler sur une moto non immatriculée (et donc non homologuée) sur la voie publique fait l'objet d'une contravention de 1 500 euros avec saisie de l'engin et que circuler sur des voies interdites à la circulation (ce qui est le cas au Mont St-Loup) vous expose à une amende de 90 euros avec retrait de points. Du côté des plages, la réglementation pour les quads est la même que celle en vigueur pour tous les véhicules à savoir que l'accès aux plages est réservé aux piétons et que toute circulation d'engins à moteur est expressément interdite, à l'exclusion des véhicules de secours ou de service public pour les besoins de leurs missions.

Cyclomoteurs:

des contrôles réguliers

Les nuisances occasionnées par les cyclomoteurs, même si elles sont en baisse sensible. font l'objet de plaintes régulières de la part des administrés, comme le montre les retours des Comités de Quartier. A ce titre, les polices nationale et municipale organisent conjointement des opérations de contrôles des cyclos, certains préventifs, d'autres répressifs. Jusqu'à présent, ces contrôles étaient programmés essentiellement aux abords des établissements scolaires, lieux naturels de regroupements des jeunes. Depuis le mois de mars et suite à de nouvelles plaintes, ces opérations visent plus particulièrement le Cœur de Ville (boucle de la rue Jean Roger à la Promenade). Ces contrôles qui sont réalisés à des créneaux horaires variables, sont programmés 2 fois par semaine (à des jours eux aussi variables) et semblent très appréciés des riverains du quartier...





Le sacre d'un champion

Un combat de champions, Francis Tavares versus Gianni Sofokleous

Il s'était préparé à cette rencontre pendant de longues semaines, sous l'égide de son entraîneur Christophe Dragole. Quand nous l'avions rencontré, il était motivé comme quatre pour atteindre son objectif. Et cela a payé! Puisque devant ses supporters, dans sa ville et au terme de cinq rounds de 3 minutes chacun, Francis Tavares a dominé le Grec Gianni Sofokleous et décroché la ceinture de Champion du Monde Wako-Pro chez les moins de 78,1 kg, au terme d'une belle soirée de kick-boxing organisée par l'association Master Kick. Retour sur une 8^{eme} édition riche en émotions...

elle affiche que celle proposée aux amateurs de kick-boxing le samedi 19 mars dernier dans l'enceinte du Palais

des Sports. Un Palais

des Sports qui affichait

pour l'occasion complet,

mais il est vrai que

de nombreux poids

lourds de la discipline

Nicolas Wamba (3eme en partant de la gauche) a conservé son titre

étaient attendus sur le ring agathois. A commencer par Nicolas Wamba, venu défendre son Trophée de l'Ephèbe face à Nordine Mahiedinne dans la catégorie Super Fight + 91 kg. Un très beau combat qui s'est achevé au terme de quatre rounds par la victoire de Wamba, lequel s'est vu remettre son titre par le Premier Adjoint et Conseiller Général Sébastien Frey. Du côté des rencontres professionnelles féminines, tous les regards étaient tournés vers la Française Aurélie Froment (team Bautista), venue chercher la ceinture de Championne d'Europe, catégorie - 66 kg. Malgré tous ses efforts (elle s'était entraînée dur pour ce combat), Aurélie n'a hélas pas pu aller au bout de son rêve face à la tenante du titre, l'Italienne Mimma Mandolini. Même coup dur pour Elodie Murtas (team Dragole), qui s'est elle aussi inclinée devant Priscillia Marquez (team

Lamare) chez les Super Fight - 60 kg.

Heureusement, la soirée s'est bien finie pour les Français avec la victoire de l'Agathois Francis Tavares. Ce dernier, dès son entrée dans l'arène, était tendu vers l'objectif et n'a eu cesse d'avancer et d'encaisser les coups de poings de son adversaire tout au long du combat. Durant les deux premiers rounds, les spectaculaires



L'association "Master Kick" a remis un chèque de 1000 euros au "Ballon du Bonheur"

coups du Grec ont semblé glisser sur ses gants, tandis que l'Agathois mettait à mal le dos et la jambe gauche de son opposant. Pour autant, ce dernier est revenu dans le combat en remportant les deux derniers rounds, après un troisième équilibré. Malgré tout, les arbitres ont tranché et donné Francis vainqueur aux points (les deux arbitres français et italien sauf le grec). Une victoire qui ne satisfait pas pleinement le champion agathois, mais pour autant, Francis était techniquement supérieur à son adversaire qui pratiquait une boxe s'apparentant plutôt au style anglais.

Finalement, il n'aura pas fallu longtemps à l'Agathois pour gravir les marches et arriver au sommet en devenant Champion du Monde de Kick-Boxing. Une prestation largement saluée par les organisateurs, le public, le Député-Maire Gilles D'Ettore et son Adjoint aux Sports André Tobena. Une nouvelle étoile brille désormais au firmament du sport agathois.

LE CLUB

GGDE BOSKET

labellisé

En Agde, le ballon orange continue son ascension vers le haut du panier! C'est ainsi que le 23 mars dernier, le club Agde Basket a obtenu sa labellisation. A cette occasion, l'assemblée a d'abord eu droit à une démonstration des jeunes licenciés du club, encadrés par leurs éducateurs. Dribbles, passes, shoots longue distance et autres double-pas étaient au programme, sous l'œil attentif

de nombreux parents. Puis, en présence du Député-Maire Gilles D'Ettore et de l'Adjoint aux Sports André Tobena, un représentant de la Fédération Française de Basket a remis à Lilian Bancarel, président du club, le label de l'Ecole Française de Basket, qui sera désormais affiché dans le Palais des Sports. Une belle récompense pour le club dont deux anciens adhérents, Joyce Cousseins-Smith et Thomas Heurtel, jouent aujourd'hui chez les pros. Le Député-Maire a "félicité le club et son président pour l'obtention de ce label, qui se base sur plusieurs critères, aussi bien sportif qu'administratif, preuve que le club agathois tend à l'exemplarité. Il inculque en effet à nos jeunes les valeurs du sport et l'esprit d'équipe, tout en gardant à l'esprit le plaisir de jouer. Ce label est une reconnaissance du travail accompli, sans oublier le soutien des bénévoles, sans qui rien ne serait possible". Pour finir, les jeunes licenciés ont repris leurs ballons pour continuer leurs ateliers, le tout dans la bonne humeur.





Rendez-vous du 2 au 5 juin !

C'est le rendez-vous sportif à ne pas manquer en ce début de juin! Pour la première fois au Cap d'Agde, plus de 250 catamarans, dériveurs et quillards de sport (avec leur quille lestée) vont s'affronter pour l'attribution de pas moins de 7 titres de champions de France. Tout le gratin de la voile donc sera présent sur notre littoral en ce long week-end de l'Ascension. La Fédération Française de Voile a souhaité s'appuyer sur une station balnéaire déjà reconnue pour l'organisation de manifestations nautiques et sportives. Elle a, en conséquence, choisi le Cap d'Agde et le Centre Nautique pour accueillir ces championnats de France 2011.

e spectacle sera garanti car l'une des zones de courses se déroulera directement dans le Port. Celui-ci se transformera ainsi en un véritable stade nautique pour le plus grand plaisir du public qui pourra apprécier au plus près les régates en cours. Deux autres zones seront situées en mer pour les Dériveurs et pour les Quillard de sport et Catamaran en Inter-série.

La richesse de ce sport fait qu'il y a beaucoup de disciplines : Europe, Finn, 470... Mais toutes les séries ne peuvent regrouper que 15 bateaux ! C'est pourquoi la Fédération Française de Voile (FFV)



propose depuis 2010 des championnats de France inter-série dans lesquels des bateaux différents peuvent concourir ensemble avec un système de temps compensé.

Autre nouveauté qui promet également d'être spectaculaire: une flotte collective. La FFV a décliné ce concept pour les plus de 18 ans, à travers un championnat de France ouvert à tous les pratiquants licenciés. Cette année au Cap d'Agde, les compétiteurs pourront régater sur des bateaux neufs comme le RS Feva, le Laser Vago (dériveur double à spi asymétrique) et le Hobie Cat 16 (bateau qui incarne à lui tout seul le catamaran de sport aux fameuses étraves bananées!)

Pour assurer l'organisation de ces quatre journées de compétition sur les trois zones de courses et à partir du PC, plus de 100 volontaires seront nécessaires, en plus des agents de la Sodéal et de l'Office de Tourisme mobilisés pour l'occasion.





> Cap sur... le calendrier <

Pour ne rien rater du spectacle, voici à titre indicatif, le programme des épreuves.

Jeudi 2 juin

- 8h00-12h00 : accueil des participants et inscriptions au Centre Nautique. Prise en main des bateaux flotte collective
- 14h00 : départ de la course
- Fin d'après-midi : cérémonie d'ouverture

Vendredi 3 juin

• 11h00 : départ des courses

Samedi 4 juin

• 11h00 : départ des courses

Dimanche 5 juin

- 11h00 : départ des courses
- Fin d'après-midi : palmarès final

Induguration

De nouveaux aménagements au Boulodrome du Lavandin



e 23 mars dernier, les pétanqueurs du Grau d'Agde étaient réunis au boulodrome du Lavandin pour l'inauguration des nouveaux aménagements qui y ont été

présence du Député-Maire Gilles D'Ettore, d'André Tobena, Adjoint aux Sports et de Richard Druille, Adjoint chargé de la Vie Quotidienne et de l'Environnement. C'est ainsi une enveloppe de 38 000 € qui a été consacrée au boulodrome, "notamment en matière d'éclairage et afin d'améliorer le confort des boulistes graulens mais aussi des touristes et des Héraultais qui viendront ici disputer des championnats de secteur", comme l'a souligné le Député-Maire non sans avoir rappelé que ces travaux étaient "nécessaires pour ce boulodrome, qui constitue l'un des éléments



Bénéfique

pour l'équipe du MHR

urant deux jours, les 22 et 23 mars derniers, la pelouse du stade de rugby Michel Millet a servi de terrain d'entraînement aux joueurs professionnels de l'équipe du Montpellier Hérault Rugby (MHR). François Trinh-Duc, Fulgence Ouedraogo et autres Julien Tomas, qui portent par ailleurs le maillot de l'équipe de France, étaient ainsi présents avec leur club, en vue d'un ultime entraînement avant le choc face au Stade Français du dimanche 27 mars.

Les entraîneurs Fabien Galthié et Eric Béchu en ont profité pour faire travailler leurs joueurs dans différents compartiments du jeu. Les touches, les mêlées, les lancements de jeu en attaque et la défense, tout y est passé, sous les yeux des joueurs du ROA (Rugby Olympique Agathois) et de nombreux spectateurs au premier rang desquels la famille de Louis Nicollin.

Tous les joueurs, mais aussi l'encadrement, ont loué la qualité des infrastructures du stade Millet, où ils ont pu se préparer sereinement, comme le confirme le demi de mêlée Julien Tomas. "Notre préparateur physique Patrick Ballesta nous a naturellement dirigés vers les infrastructures agathoises, qui nous coupent de notre routine et resserrent les rangs pour une meilleure cohésion".



Le Député-Maire Gilles D'Ettore, entouré d'une partie du Conseil Municipal, s'est déclaré très honoré de recevoir les rugbymen du MHR. "Le rugby est une discipline où règne la convivialité, a-t-il déclaré, et je me réjouis de savoir que le stade Millet et toutes les

infrastructures mises à votre disposition répondent pleinement à vos attentes. Je serai de tout cœur avec vous ce dimanche, face au Stade Français!".

Un mini stage de deux jours qui a permis aux joueurs de Montpellier de recharger les batteries et qui a porté ses fruits puisque, le dimanche soir, le MHR s'imposait face au Stade Français sur le score de 29 à 23, se relançant ainsi pour la qualification en play-off. L'air agathois a visiblement fait du bien aux troupes de Fabien Galthié!





"Le maître" Français DU SPRINT en préparation à Agde

n visage juvénile, un physique effilé et de longues jambes, tels sont les arguments que l'on remarque en premier chez Christophe Lemaître. Calme, posé et conscient de son potentiel, le jeune sprinteur français (20 ans), spécialiste du 100 et du 200 mètres, aborde avec sérénité les prochaines échéances, dont les Championnats du Monde qui se dérouleront du 24 août au 4 septembre 2011 en Corée du Sud.

Serein, car la saison 2010 de l'athlète a été exceptionnelle. Jugez plutôt. Lors des Championnats de France début juillet, il bat le record de France sur 100 m en atteignant la marque de 9s98, et remporte de ce fait le titre. Il devient à cette occasion le premier sprinteur blanc à descendre sous la barre symbolique des 10s depuis l'apparition du chronométrage électronique en 1968. Pas en reste, il s'impose le lendemain sur 200 m tout en égalant le record de France établi en 1987 (20s16). Deux titres nationaux qui résonnent dans le monde de l'athlétisme. Reste maintenant à passer à l'échelon supérieur avec les Championnats d'Europe... Le rendez-vous est pris 19 jours plus tard en terre catalane. Barcelone, théâtre des affrontements entre les meilleurs sprinteurs européens. Lemaître règne sur la discipline reine en s'imposant lors du 100 m. Depuis 1969, c'est le plus jeune champion d'Europe de la spécialité. Il devient ainsi le troisième athlète français à s'imposer sur cette distance. Deux nouveaux coups d'éclats sont à mettre à son profit, les titres en 200 m et lors du relais 4x100 m. Ces trois victoires sur les trois épreuves masculines du sprint court constituent un triplé inédit dans l'histoire des Championnats d'Europe d'athlétisme.

Le 29 août, il améliore d'un centième son record de France lors du meeting de Rieti, en courant le 100 m en 9s97. Des performances qui lui valent la reconnaissance de ses pairs et des observateurs. Il est en effet élu athlète européen de l'année par l'Association européenne d'athlétisme le 5 octobre 2010. En fin d'année, c'est le quotidien l'Equipe qui le sacre "champion des champions français 2010".

Pour sa saison 2011, Lemaître a participé à des courses en salle, sur la distance de 60 m. Mais son objectif principal cette année reste les Championnats du Monde qui se dérouleront cet été. Pour parfaire sa préparation, il est venu durant 5 jours à Agde, du 27 avril au 1er mai, lors d'un stage aux allures commandos. Rencontre avec le phénomène français du sprint après une séance d'entraînement particulièrement difficile...



Christophe, pourquoi avez-vous choisi Agde comme destination pour votre stage? Avec mon club d'Aix-les-Bains, nous recherchions une destination idéale pour un stage très physique, avec de bons équipements, mais également un endroit où les possibilités de récupération sont importantes. Ici, nous avons été très bien accueillis, nous sommes bien logés, et le climat est parfait pour s'entraîner. Le stade Louis Sanguin permet à tous les athlètes des différentes disciplines de s'entraîner et c'est cela que nous recherchions. Ensuite, on ne peut qu'apprécier le climat et la plage, où nous sommes allés ce matin pour nous ressourcer.

A quel niveau de votre préparation êtes-vous ? Après les échéances sur 60m en salle, je me focalise maintenant sur les Championnats du Monde cet été. Ici, la préparation est très dure, on souffre physiquement. J'ai beaucoup travaillé les départs et la phase de prise de vitesse. Pour l'instant, je me sens bien, confiant et serein, avant d'aller défier les meilleurs mondiaux, en particuliers les Jamaïcains. Cela sera très compliqué, mais c'est pour cela que mon entraîneur me fait travailler très dur.

Les Championnats du Monde cet été, et les Jeux Olympiques l'année prochaine, votre programme est bien chargé! Ce sont mes deux principaux objectifs sur le long terme. J'ai la chance à 20 ans de pouvoir participer à de telles compétitions, moi qui n'ai commencé l'athlétisme qu'à l'âge de 15 ans. Maintenant, il n'y a qu'une seule vérité dans ce sport, le travail, encore et toujours. Et ici, à Agde, je peux vous dire que j'ai en bavé!



Un grand succès pour la première édition agathoise

aris n'a qu'à bien se tenir, le rendezvous est pris le 15 juin pour la grande Finale du City Raid Andros! Pour nos jeunes Agathois vainqueurs de cette course d'orientation urbaine, qui s'est tenue le 28 avril dernier, se seront six et non pas quatre équipes, qui participeront finalement aux jeux et aux défis du raid urbain, mais cette fois-ci au sein de la Capitale.

Cette journée, organisée par l'association "Défis et Solidarité" en partenariat avec les services de la Ville d'Agde, a été riche en péripéties et en découvertes pour nos jeunes participants. C'est le Député-Maire Gilles D'Ettore, accompagné du Sous-Préfet Philippe Chopin, de l'Adjointe en charge de l'Education Martine Vibarel-Carreau, du Comman-

dant Patrick Auduy et de la jolie marraine de cette édition, Arantza Sàez Marcos, championne d'Europe d'Athlétisme de la police, qui a lancé cette journée dédiée à la pédagogie et au civisme.

Après avoir reçu un tee-shirt des organisateurs, les 170 participants âgés de 10 à 13 ans se sont déplacés, par équipes de 6, encadrés par un adulte dans les différents quartiers d'Agde. Ils ont dû trouver les 16 points de contrôles à partir desquels leurs étaient proposés

des défis sportifs et culturels mais aussi un questionnaire éducatif afin de tester leurs connaissances en matière de civisme. Du côté sportif, ils ont pu découvrir le Tae Kwon Do, la boxe mais aussi participer à un cours de fitness durant lequel ils ont appris une chorégraphie qu'ils ont exécutée ensemble lors de la remise des prix. Au cours de leur parcours, de nombreux ateliers passionnants les attendaient. Ainsi, leur rencontre avec la Police Nationale leur a permis de devenir de vrais "petits experts scientifiques". Au Centre de Secours, nos citoyens en herbes ont appris les bases des premiers secours avec le "PAS" qui signifie "Protéger, Alerter, Secourir" ainsi que les numéros d'urgence. De son côté, le CCAS leur a proposé un défi autour du handicap dont le but était de faire comprendre aux jeunes les difficultés à vivre au quotidien quand on est "différent". Durant leur pérégrination, les équipes ont enfin eu l'occasion de visiter et de découvrir de nombreux éléments du patrimoine agathois.



La remise des prix a été pour tous un moment de joie et plus particulièrement pour les 36 jeunes vainqueurs et leurs accompagnateurs qui, le 15 juin prochain, rejoindront Paris. Ce City Raid National sera pour eux, sans aucun doute, riche de nouveaux enseignements et de belles découvertes.

TRIONS MIEUX, RECYCLONS PLUS À AGDE



Chaque jour, par notre geste de tri, nous contribuons à préserver les ressources naturelles. En nous mobilisant tous, nous arriverons un jour à trier 100% de nos emballages pour leur donner de nouvelles vies et ainsi créer des milliers d'objets en matériaux recyclés.

Aujourd'hui, le tri fait partie de notre quotidien, alors suivez le guide pour trier encore mieux!



EMBALLAGES développement durable.

des Français déclarent que le geste de tri est utile pour le

millions

de tonnes d'emballages ménagers ont été recyclées depuis 1993.

C'est le taux de recyclage actuel des emballages ménagers.

C'est l'objectif que nous devons atteindre d'ici 2012.

UN GESTE ESSENTIEL

Un emballage bien trié est un emballage recyclé. La matière première issue de cet emballage sert à créer de nouveaux objets.

3 millions

de tonnes d'emballages ont été recyclés en 2009 en France

Une bouteille en plastique triée et recyclée se transforme en une bouteille plastique.



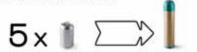
Deux bocaux en verre triés et recyclés se transforment en une bouteille en verre.



Huit boîtes de conserve triées et recyclées se transforment en une casserole.



Cinq canettes en aluminium triées et recyclées se transforment en un aérosol.



Trois boîtes de céréales triées et recyclées se transforment en une boîte à chaussures.



EN TRIANT, VOUS PRÉSERVEREZ LES RESSOURCES NATURELLES

Grâce au geste de tri des Français, près de 37 millions de tonnes d'emballages ménagers ont été recyclées depuis 1993. Des tonnes de nouvelles matières premières ont réintégré un circuit de production, ce qui a ainsi permis de préserver des ressources non renouvelables ou en voie de raréfaction.

Avec le recyclage, 21,6 millions de tonnes de CO₂ n'ont pas été produites, ce qui représente l'équivalent de 800 000 voitures en moins sur les routes chaque année.

EN TRIANT, VOUS ÉCONOMISEZ L'ÉNERGIE

Produire de nouvelles matières premières à partir des déchets d'emballages ménagers permet d'économiser de l'énergie. En effet, extraire des matières premières nécessite beaucoup d'énergie, bien plus que celle utilisée lors du recyclage.

EN TRIANT, VOUS PARTICIPEZ AU DÉVELOPPEMENT D'UN SECTEUR D'ACTIVITÉS CRÉATEUR D'EMPLOIS

Depuis 2000, la collecte sélective, le tri et le recyclage des déchets d'emballages ménagers ont permis de créer 230 emplois sur le territoire du SICTOM.



DE LA MATIÈRE PERDUE!

Si le rippeur constate trop d'erreurs de tri dans votre bac jaune, il peut refuser de le prendre.

Alors un ambassadeur du tri prendra contact avec vous afin de vous expliquer votre erreur et vous aider à retrier votre bac jaune. Vous représenterez ensuite votre bac conforme à la prochaine collecte. Si vos erreurs et celles de vos voisins passaient inaperçues lors du ramassage des poubelles, elles seraient détectées au centre de tri et tout le contenu de la benne serait gâché.

C'EST PLUS CHER POUR L'HABITANT

Une erreur de tri augmente les coûts. Car elle rend plus complexe la gestion des déchets en perturbant le cycle du recyclage.

* DES EMBALLAGES MIS DANS DES SACS EN PLASTIQUE FERMÉS, DES OBJETS ASSEZ ÉTONNANTS COMME DES POÊLES I C'EST LE TYPE D'ERREURS FRÉQUENTES QUI COMPLIQUENT NOTRE TRAVAIL TOUS LES JOURS. CELA POURRAIT ÊTRE FACILEMENT ÉVITÉ. J'AIMERAIS QUE LES GENS PENSENT UN PEU PLUS AU RECYCLAGE ET À NOTRE TRAVAIL QUAND ILS TRIENT.*





C'est le pourcentage d'erreurs de tri constaté dans notre centre de tri. C'est autant de matière gâchée et d'argent perdu.

LE GUIDE DU PARFAIT TRIEUR

Quelques repères pour bien trier vos emballages et leur offrir ainsi une seconde vie.

En cas de doute, n'hésitez pas à nous demander conseil ou à consulter les informations affichées sur les bacs de tri.

Faut-il laver les emballages avant de les trier? NON. Il suffit de bien les vider pour qu'ils puissent être recyclés.

Les bouteilles, bidons et flacons en plastique

On trie uniquement les bouteilles, bidons et flacons : bouteilles d'eau, bouteilles de lait, flacons de lessive. flacons de shampoing, etc. Les films en plastique ne se recyclent pas.

Inutile d'enlever les bouchons de vos bouteilles en plastique.

Les emballages en verre dans la colonne à verre

On trie tous les emballages en verre : pots, bouteilles, bocaux, etc.



Les papiers

On trie tous les journaux, les magazines, les prospectus, les courriers, etc.



Ne triez pas les films en plastique autour des magazines.

Les cartonnettes et les briques alimentaires

On trie tous les cartons d'emballages et les briques alimentaires, type brique de lait, etc.



Les emballages métalliques (acier et aluminium)

On trie les canettes, les aérosols, les barquettes, les boîtes de conserve, etc.



Attention aux erreurs!

· Certains plastiques ne se trient pas encore aujourd'hui: par exemple, les films de protection, les pots de yaourt, les barquettes intérieures des paquets de gâteaux, les gobelets et les assiettes en carton.



· Le verre culinaire, les vitres, les miroirs et la vaisselle en verre ne se trient pas. En effet ces objets ont une composition chimique différente du verre d'emballage (pots, bouteilles, bocaux).



UNE QUESTION? UN DOUTE? APPELEZ LE: 04 67 98 45 83 CONSULTEZ ÉGALEMENT LE GUIDE DU TRI SUR WWW.SICTOM-PEZENAS-AGDE.FR OU TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION "GUIDE DU TRI" SUR VOTRE SMARTPHONE

AVEC VOUS, LE TRI ET LE RECYCLAGE AVANCENT



LES CONSOMMATEURS, HABITANTS, CITOYENS

Vous êtes le maillon essentiel de la chaine de recyclage. En triant chaque jour, vous permettez la création de nouvelles matières premières.

ENTREPRISES DE LA GRANDE CONSOMMATION

Chaque année, à travers le Point Vert les entreprises s'engagent pour le recyclage de leurs emballages. En 2009, elles ont versé plus de 418 millions d'euros de contribution. Elles s'engagent à alléger leurs emballages et à améliorer leur recyclabilité. Ainsi, depuis plus de dix ans, le poids global des emballages ménagers diminue, alors que nous consommons plus.

LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Une fois vos déchets placés dans le bac jaune, c'est le SICTOM qui prend le relais : les emballages sont collectés par les rippeurs puis acheminés vers le centre de tri de Pézenas où ils seront compactés pour être envoyés au recyclage. De plus, le SICTOM organise sur son territoire l'information et la pédagogie du tri, par exemple dans les écoles.

LES ASSOCIATIONS

Informer sur les bénéfices du tri et du recyclage, sensibiliser à la protection de l'environnement et à une consommation responsable : les associations jouent un rôle d'alerte et travaillent sur le terrain pour permettre à chaque habitant de devenir un éco-citoyen.

LES INDUSTRIES DU RECYCLAGE

Une fois triés, les emballages sont repris et pavés aux collectivités locales par les repreneurs. Ils sont envoyés dans différentes usines de recyclage afin d'être transformés en une nouvelle matière première. Celle-ci est ensuite utilisée en substitution de matières premières vierges dans la fabrication de différents produits que nous utilisons tous les jours.

VOS GESTES DE TRI PAYENT

LES BÉNEFICES ENVIRONNEMENTAUX EN 2010 SUR LE TERRITOIRE DU SICTOM PÉZENAS-AGDE

375,34 tonnes de pétrole brut tonnes de gaz naturel 148,45 64 011,68 MWh d'énergie tonnes de CO₂ 2 298,33 264 577,01 tonnes de minerai de fer 730,38 238,51 tonnes de charbon tonnes de bois 7 697,59 31.66 tonnes de bauxite

LES ÉQUIVALENCES EN EMBALLAGES

- 101 242 827 emballages
- soit une distance de 27 283,67 km si les emballages sont mis bout à bout
- soit un volume de 361 808,29 m³

UNE SÉLECTION DE PRODUITS RECYCLÉS

1 277 bancs publics
12 756 bacs de collecte
22 217 250 boîtes de chaussures
42 021 rouleaux de papier toilette
1 827 000 paquets de 10 mouchoirs
3 809 vélos
7 281 chariots de supermarché

ÉVOLUTION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE DES EMBALLAGES



7 176 tonnes d'emballages ménagers recyclables ont été collectés cette année par le SICTOM, ce qui représente une augmentation de 12,5% par rapport à 2009.



SICTOM Pézenas-Agde

ZAC Les Rodettes - 1, rue Alfred Maurel - BP 112 - 34120 Pézenas

Tél.: 04 67 98 45 83

www.sictom-pezenas-agde.fr



Développement DURABLE

Une journée pour responsabiliser chacun





e Développement Durable, plus communément appelé "DD", a été particulièrement mis à l'honneur samedi 2 avril au domaine Saint-Martin, dans le cadre de la Semaine Nationale du Développement Durable organisée sur Agde comme un peu partout en France. En préambule de cette

journée, une conférence de presse pour présenter l'événement et les autres rendezvous de la semaine avait été proposée aux Agathois le 21 mars en salle Guillemin de l'Hôtel de Ville. L'occasion pour Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Général, de dresser avec le Député-Maire Gilles D'Ettore le bilan de la 2ème année du PCDD, Projet Communal de Développement Durable, aux côtés de Véronique Salgas, Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée déléguée à l'Environnement et du Vice-Président de la CAHM chargé des Transports Christian Théron.

Le 1er avril dernier, c'est sur grand écran que le DD s'est tout d'abord distingué, à l'occasion de la



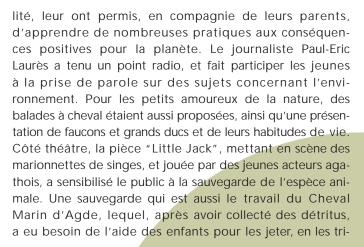
projection de "Waste Land, de la poubelle au musée", film documentaire de Lucie Walker, présenté au cinéma Le Travelling et suivi d'une conférence-débat en compagnie de Renaud Dupuy de la Grandrive, Président de l'ADENA, de Mathilde Couzinié, artiste plasticienne bio, et de Bruno Franc, directeur de la DIFED à l'Université des Sciences de Montpellier.

La protection de l'environnement, la gestion des déchets et le comportement des humains à l'égard de la planète qu'ils vont laisser à leurs descendants, tels ont été les thèmes abordés.

Le lendemain, le temps maussade n'a pas empêché petits et grands de se donner rendez-vous à Saint-Martin, sous le signe du DD! Les membres du CMJ en ont profité, sacs poubelles à la main, pour ramasser les déchets présents sur le domaine. Les enfants, toujours réceptifs à la cause de la protection de la nature, ont quant à eux pu participer à de nombreux ateliers dans les différents stands. Ateliers de fabrication d'objets à partir de matériaux de récupération, atelier gourmand avec dégustation de pâtisseries et de fruits bio, ateliers musicaux, jeux pédagogiques et autres démonstrations des gestes concrets à mettre en œuvre dans son jardin, le tout animé par les différents services de la municipa-

42 | ENVIRONNEMENT |



















ant bien entendu! Enfin, les élèves de toutes les écoles de la Ville sont montés sur les planches pour présenter, devant un public venu nombreux, des saynètes sur le thème du DD. Des chansons, du théâtre, de la poésie, de la danse, des déguisements, le tout dans la bonne humeur.

Le Député-Maire Gilles D'Ettore, accompagné de Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Général, et de la Conseillère Municipale Véronique Salgas, a remercié "tous les élèves qui ont participé à cette journée, ainsi que l'ensemble des services

> de la Ville et les bénévoles qui ont rendu possible cette belle manifestation au service de notre environnement. Le Maire de Tata, ville du Maroc avec qui nous avons mis en place une coopération décentralisée, et que j'accueille aujourd'hui, est très sensible au problème de l'eau, dans cette région très aride.

> A Agde, comme il peut le constater, le Développement Durable n'est pas un vain mot, et tout au long de l'année, nous y prêtons, avec les élus de la ville, une très grande attention".

La Ville D'agde adopte le programme EPODE





Pour ce faire, une équipe EPODE a été constituée sous l'égide d'Yves Mangin, Adjoint au Maire notamment en

charge de la Santé, et de Jean-Luc Chaillou, Conseiller Municipal chargé de la Jeunesse et des Politiques Contractuelles. Elle se compose d'un chef de projet, en la personne de Yannick Martinez, d'une infirmière, d'une diététicienne, d'un animateur EPODE, et des animateurs de l'Espace Jeune Agathois.

Tout au long des cinq années, des animations, des réunions d'informations, des évènements autour de l'alimentation, du goût, de l'activité physique et des jeux actifs seront ainsi organisés à Agde. Pour autant, des actions concrètes ont déjà été mises en place. Tout d'abord, des petits déjeuners équilibrés ont été proposés aux collégiens de Paul-Emile Victor. L'occasion aussi de se renseigner sur les habitudes de consommation des élèves, et de s'apercevoir que peu d'entre eux déjeunent le matin ou le font de manière très déséquilibrée. C'est dans cette optique-là que le programme EPODE entre en jeu. Proposer un petit déjeuner équilibré et informer les jeunes afin qu'ils

PODE, c'est d'abord un acronyme qui signifie Ensemble Prévenons l'Obésité Des Enfants. C'est ensuite un programme national lancé depuis 2004 dans de nombreuses villes en France. Un programme dans lequel Agde s'est engagée en septembre 2010 pour une période de 5 ans. L'objectif est de mobiliser l'ensemble de la population, grâce à l'implication des acteurs locaux, pour faire évoluer les habitudes de vie des enfants et de leurs familles vers un sens plus bénéfique pour leur santé. Ce qui passe par de meilleurs choix alimen-







changent leurs habitudes quotidiennes, tel est l'objectif avoué du chef de projet, Yannick Martinez.

Dans cette optique de sensibilisation et d'implication des familles, l'équipe EPODE, en collaboration avec l'école Frédéric Bazille, s'est lancée dans l'organisation d'un goûter tous les vendredis après-midi. Mais pour que cette initiative soit complète, les parents d'élèves se sont eux aussi engagés dans ce projet, en venant prêter main-forte à l'équipe, avec l'objectif, plus tard, d'assurer eux-mêmes ces goûters équilibrés qui font aujourd'hui la joie des enfants.

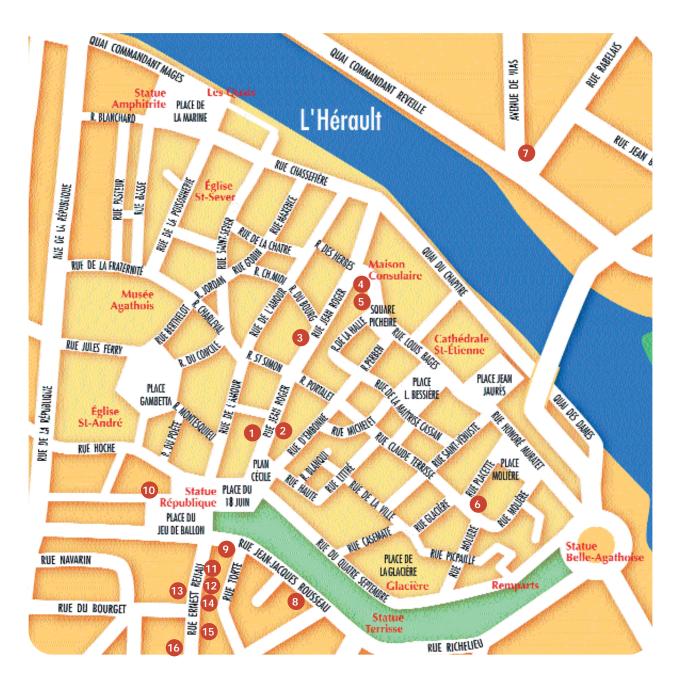
Mais EPODE ne se limite pas au seul volet alimentation. Certes, celui-ci est prépondérant, mais d'autres aspects sont aussi développés. Par exemple, lors de la journée Développement Durable du 2 avril dernier à Saint-Martin, un stand EPODE était présent, tout comme lors du Raid de l'Archipel, qui concerne plus l'activité physique.

Enfin, une nouvelle opération va être lancée.



Intitulée "Allez les filles", elle consiste à aller chercher les jeunes femmes en situation de précarité et âgées de 16 à 25 ans, issues de certains quartier de la ville, afin de leur proposer des activités physiques. Yoga, fitness et autres marches seront au programme tous les vendredis, et ce, durant un an. EPODE porte bien son nom. Car c'est dans son ensemble, animateurs, enfants, familles et services de la Ville, que la prévention pourra s'effectuer sur la base d'actions concrètes.

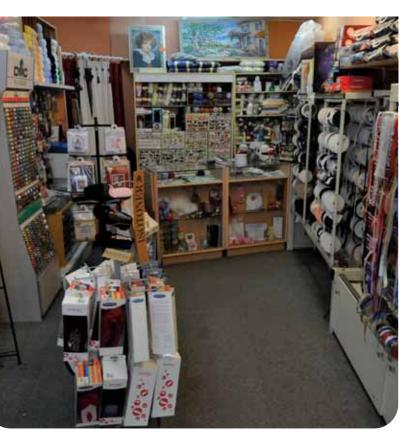
Le cœur de Ville côté commerces...



Alors que les travaux de l'Ilôt Molière vont bon train et que la place de la Glacière vient de faire peau neuve, tandis que la saison estivale se profile avec son lot de rendez-vous sur la scène flottante et sur les places du cœur historique, nous vous proposons une nouvelle balade en Cœur de Ville où, depuis notre dernière visite (voir notre Journal N°59), de nouveaux commerces ont ouvert leurs portes... tandis que d'autres ont été repris... Vêtements, chaussures, alimentation, déco, brocante, soins du corps ou du visage, peintures et sculptures... on y trouve vraiment de tout. Bienvenue chez les commerçants du Cœur de Ville!

46 LE POINT SUR...

Mercerie Capeline54 rue Jean Roger



"Quand j'ai repris la mercerie il y a 10 ans, c'était ma première expérience en tant que commerçante" nous confie Marie-Thérèse Perez. Dans sa boutique Capeline, qui existe depuis plus de 50 ans, cette native d'Agde propose tous les produits typiques des merceries. Si vous cherchez des accessoires pour la broderie ou la couture, vous trouvez à coup sûr votre bonheur à la mercerie Capeline! "Je vends également de la laine Pingouin, une marque française très connue, et des chaussons Isotoner".

Au niveau de la clientèle, Marie-Thérèse reçoit des personnes venant d'un peu partout aux alentours d'Agde. "Les merceries tendant à disparaître, beaucoup de mes clients viennent des villages environnants exprès pour acheter des articles de mercerie". Quant à la question de savoir d'où vient le nom de sa boutique, elle fait référence à la capeline, un chapeau pour dames à larges bords et doté d'une calotte ronde.



2 Aux saveurs d'Halie 43 rue Jean Roger

Un doux parfum d'Italie enivre depuis le mois de juin 2010 le Cœur de Ville. En effet, "beaucoup d'Agathois et de personnes d'origine italienne" défilent dans la rue Jean Roger pour s'approvisionner en Gorgonzola, Delizia, Bresaola et autres Mozzarella et Parmesan. "Ils viennent également pour les spécialités comme la Colombe, un gâteau de Pâques, les cannellonis ricotta-épinard ou encore la Burrata, qui est une tresse réalisée avec de la ricotta" explique Nadia Dalla-Valle, la patronne.

Après avoir passé 6 ans à faire les saisons, cette femme joviale et accueillante a ouvert son premier commerce l'an dernier : un traiteur italien répondant au doux nom de "Saveurs d'Italie".

Tout un programme en perspective.

Du fromage au vin en passant par la charcuterie,
les pâtes fraîches et les plats cuisinés,
cette lumineuse boutique vend en effet
toute la gamme des produits frais transalpins.
Nadia conseille ses clients et leur propose
également de déguster ses spécialités,
histoire qu'ils puissent "savoir ce qu'ils achètent".

Et pour celles et ceux que cela intéresse,
elle assure aussi de grosses commandes
pour des mariages ou des baptêmes.



Dress Code 26 rue Jean Roger



"Je voulais rendre accessible des choses inaccessibles" raconte la patronne, Stéphanie Galzy. Après 15 ans de carrière dans la vente de vêtements, elle a ouvert, le 15 octobre 2009, son commerce en plein cœur de la rue Jean Roger : une friperie spécialisée dans le vêtement de marque, homme et femme, neuf et d'occasion. C'est donc une véritable experte, collaborant avec ses anciens collègues et employeurs, qui vous accueille dans ce coquet magasin qui, derrière une vitrine luxueuse, cache des marques à prix cassés. C'est le principe de la friperie. "J'ai souhaité faire un clash entre la façade et les prix" avoue Stéphanie. Des vêtements et accessoires pour hommes et femmes, des marques telles que Marithé & François Girbaud, Diesel, Lenny and Loyd et Armani, pour n'en citer que quelques-

> unes, se superposent sur les cintres et étagères. Cette jeune femme souriante et dynamique surfe aussi sur la vague Internet. "Je travaille beaucoup avec Facebook" explique-t-elle. Un site internet (www.dresscodeagde.com), avec bientôt une rubrique d'E-Commerce (vente en ligne) est également à votre disposition.





Puces Hérault 18 rue Louis Bages

Roland Godino, cet homme à l'accent suisse très prononcé, a ouvert son "bazar organisé" en juin 2009. Ancien employé dans le monde de la machine à café, c'est par amour pour sa dulcinée que ce Suisse facétieux s'est déplacé dans la région et a créé son commerce.

"Les gens m'amènent des articles dont ils ne se servent plus et le dimanche, je vais dénicher les bonnes affaires dans les vide-

greniers". Cela fonctionne comme ça chez Roland.



Sur ses grandes étagères ornées de guirlandes lumineuses multicolores, il présente soigneusement du matériel d'occasion, ainsi que des articles brocantes et puces, dont certains viennent parfois de loin comme d'Italie ou de Suisse. "Cela arrive parfois qu'ils retournent dans leur patrie d'origine, quand ils sont rachetés par des touristes étrangers venant de ces pays" raconte le patron. Il précise également qu'"excepté du vêtement, je vends de tout, mais uniquement des choses impeccables, à une clientèle variée et de tous les âges".

Galerie 14

14 rue Louis Bages



"Je marche à la sensation, aux coups de cœur". Bernard Delongvert est un passionné et cela se sent. Bourguignon d'origine, il "croit au potentiel de la région". Dans son échoppe, située au bout de la rue Jean Roger, ce commercial à la retraite expose, depuis juillet 2010, des artistes permanents, principalement régionaux. Des peintures et sculptures d'Ingrid B, Micha, Louaïl, Saype ou encore de l'Agathois Champieux sont soigneusement présentées sur les murs et meubles de cette pièce idéale pour la contemplation des œuvres. "Il y a des styles très différents, du figuratif comme de l'abstrait. C'est surtout du très jeune et dans l'air du temps" précise Bernard, qui crée par ailleurs dans son arrière-boutique ses propres sculptures qu'il propose ensuite à la vente.

Cet homme plein de projets envisage d'ailleurs d'agrandir sa galerie et d'y installer son atelier de sculpture "afin que les gens me voient travailler, c'est plus sympa".

Bernard organise également des expositions afin d'encourager et de promouvoir ses artistes préférés. L'une d'entre elles aura lieu du 4 au 15 juillet prochain à la chapelle Anatole France et mettra en avant Saype, "l'un des plus prometteurs" selon notre homme.



Equinoxe Place Molière

"Moi je préfère la vieille ville. Au niveau architectural, Agde, c'est beau". Voilà comment Brigitte Miquel évoque sa ville. Depuis 1983, tous les matins à 8h, cette Aveyronnaise d'origine ouvre son salon mixte Coiffure, Prothèses et Perruques et le ferme à 19h. Un large éventail de perruques s'étale dans la vitrine de ce charmant salon situé au fond de la place Molière. Spécialiste du cheveu depuis toujours, Brigitte propose également des soins de beauté tels que les crèmes "Carole Franck" aux huiles essentielles

et même les drainages lymphatiques. Cette technique peu connue est "le seul traitement efficace contre la cellulite et la lutte contre le vieillissement du visage" nous avoue la propriétaire.



Une clientèle de tous âges, assez large et venant parfois de loin ("j'en ai même qui viennent de Toulouse ou Bordeaux"), se succède sur rendezvous dans ce lieu où Brigitte vous reçoit chaleureusement.



My Home Conceptavenue de Vias

Dans une surface de 320 m², Brice Delage vous accueille au sein de sa boutique d'ameublement et de décoration baptisée "My Home Concept". Ce jeune homme de 26 ans est spécialisé dans les canapés, tables de salle à manger, tables basses, chaises et bahuts, ainsi que tout autre meuble de complément en passant par les miroirs et luminaires, le tout dans un style résolument contemporain. "Je propose des articles pour l'intérieur et l'extérieur des marques Kare Desing, Market Set, Home Spirit, ABC Déco ou encore Domi Talia, qui sont des fabricants uniquement européens. Je travaille autant avec les particuliers qu'avec les professionnels, comme par exemple le salon de chaussures VBCA rue Renan".

Mis en scène dans sa grande boutique, ces ameublements de bureau, de salons, de bars ou encore d'espaces détente habillent joliment l'espace. "Je fais également du coaching décoration à domicile. Je vais chez les particuliers pour les conseiller dans l'aménagement de leur intérieur. Parfois, des clients viennent à la boutique et trouvent un produit intéressant, mais, une fois chez eux, il ne s'adapte pas à leur univers. Dans

ce cas, j'interviens pour les conseiller". Installé depuis 7 mois, Brice, qui a connu Agde en y venant pour les vacances durant 15 ans, ne manque pas d'idées. "Chaque mois, je vais organiser un vernissage d'artistes locaux au sein de la boutique, avec une dégustation de vin".

Jean-Louis B (anciennement L'Aiguière) 16 rue Jean-Jacques Rousseau

Depuis octobre dernier, Jean-Louis Barsalon a repris L'Aiguière, le magasin déco-arts de la table de la rue Jean-Jacques Rousseau. Issu de

la grande distribution, cet ancien Stéphanois était directeur d'une enseigne de grande distribution à Clermont l'Hérault avant de "saisir l'opportunité" de racheter cette charmante boutique à ses anciens propriétaires, désormais à la retraite. Avec leur aide, il a gardé l'esprit de l'ancienne échoppe avec un panel très large de produits déco-arts de la table divers et colorés tout en y ajoutant sa petite touche personnelle avec de la bagagerie et des tableaux.

Jean-Louis a su ainsi conserver la clientèle et fidéliser de nouveaux amateurs. "Si le client vient, c'est bien, mais qu'il revienne, c'est encore mieux" telle est la philosophie de Jean-Louis Barsalon qui met tout en œuvre pour présenter régulièrement de nouveaux produits. "Je vais aux 4 coins de la France pour trouver des nouveautés et j'essaye de proposer des produits qu'on ne va pas retrouver ailleurs" nous confie-til. "Si je me suis installé ici, c'est que j'y crois. Agde possède un très beau patrimoine qui lui donne un potentiel très intéressant", explique cet homme qui ne manque ni de motivation ni d'enthousiasme.



http://myhome-concept.net/



Compagny

22 rue Jean-Jacques Rousseau

Depuis 1986, la boutique Compagny est installée dans la rue Jean-Jacques Rousseau. "Nous avons également monté d'autres boutiques à cette enseigne dans d'autres villes" confie Pierre Austruy, qui gère le magasin avec sa compagne, Mme Roche. "Au départ, nous faisions du vêtement. Mais depuis le 1er janvier de cette année, nous avons décidé d'élargir notre gamme et nous proposons, outre du vêtement vintage, des articles de brocante et de bars des années 40 à 60". Le rajout d'un rayon brocante vient de la passion de Pierre, toujours partant pour chiner et dénicher des objets à vendre dans sa boutique. Ce dernier fréquente également les salles des ventes à la recherche des meilleures affaires. Pas avare en paroles, Pierre met sa bonne humeur communicative au service de sa boutique. "L'hiver, nous ne sommes ouverts que trois jours par semaine, mais l'été, nous ouvrons plus souvent". L'occasion de faire des bonnes affaires, en bonne "compagny".





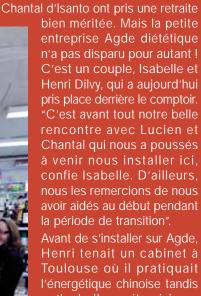
Célina Institut

9 rue Ernest Renan

Célina Institut est l'un de ces endroits où il fait bon se détendre et prendre soin de soi. Célina Martinez, Ardéchoise d'origine, a ouvert cet institut de beauté en janvier dernier au numéro 9 de la rue Ernest Renan. Après un BTS Diététique, une formation de prothésiste ongulaire et une formation de dermographie (maquillage permanent) ainsi qu'un emploi en parfumerie, cette agréable jeune femme a "eu envie de se lancer".

Agde diététique 5 rue Kléber

Après 37 ans de bons et loyaux services, Lucien (dit Lulu) et Chantal d'Isanto ont pris une retraite



Henri tenait un cabinet à Toulouse où il pratiquait l'énergétique chinoise tandis qu'Isabelle avait suivi une formation de naturologue à l'école médicinale des plantes de Lyon. Ce sont donc de vrais professionnels qui ont repris Agde diététique. "On essaye d'apporter notre propre touche, tout en gardant la ligne de conduite qui a été celle de Lucien et Chantal pendant plus de 30 ans. Notre but est d'aider et de conseiller les gens qui souhaitent avoir une alimentation bio, ou encore de proposer des produits sans

sel ou sans gluten par exemple, pour les personnes qui ne peuvent en manger. Pour l'instant, les clients sont satisfaits, et par la même occasion, nous aussi".

Dans cet adorable lieu, vous pourrez recevoir tous les soins et produits Guinot, de l'hydradermie pour les soins du visage, en passant par la beauté des mains et des pieds (onglerie), l'amincissement, le maquillage semi-permanent et les soins à la pierre chaude pour le corps. Dans l'arrière-boutique, on trouve aussi une salle spéciale pour la dermographie.

Au milieu d'un décor sobre et éclairé aux teintes rouges et blanches, Célina "tient à apporter du confort, du bien-être et à répondre à vos besoins dans le respect des normes d'hygiène et de salubrité".



O Robert et Michelle Martin

7 rue Ernest Renan

Le salon de coiffure de Robert et Michelle Martin est une véritable institution sur Agde. Il faut dire qu'il existe depuis maintenant 37 ans.

Après avoir passé près de 10 ans dans la rue de l'Amour, le couple s'est installé il y a 27 ans rue Renan pour ne plus en bouger. Ces deux natifs d'Agde, qui ont appris le métier dans une école de coiffure classique, ont comme ligne directrice "la qualité du service pour tous nos clients". Leur clientèle, mixte et de tous les âges, vient principalement d'Agde mais également des villes et villages alentours (y compris Sète et Béziers) et "constitue un noyau de fidèles". S'il n'y a pas vraiment "de spécialité typique" dans ce salon, celui-ci trouve sa force "dans la diversité de l'effectif, composé d'une équipe variée de cinq personnes, qui sait s'adapter aux demandes des clients". Clients pour

lesquels ils réalisent "des coupes différentes et uniques".

A l'image de ses propriétaires, le salon, qui donne – comble du luxe – sur un petit patio de verdure, affiche un style original et raffiné.

On y retrouve notamment leur goût pour l'art puisque les murs accueillent les peintures d'artistes locaux. L'occasion de se faire coiffer dans un cadre agréable, et depuis peu, uniquement sur rendezvous!



13 VBC A

10 rue Ernest Renan

"Il y a de tout, pour tous les styles" décrit Anne Caillaux. Cette Agathoise, ancienne responsable marketing, est très professionnelle. Cela s'entend lorsqu'elle évoque la façon dont elle a monté son commerce. Etudes, consultations préalables pour le choix du lieu d'implantation, détermination des cibles, déplacement au salon de la chaussure à Milan, rien n'a été laissé au hasard. En plus d'être d'une grande précision dans sa démarche, cette femme élégante et enthousiaste se laisse guider par ses désirs. C'est par "envie d'être son propre patron" et par réel amour pour la chaussure transalpine qu'Anne a en effet décidé d'ouvrir une boutique de chaussures italiennes.

Dans un cadre cosy et intimiste, elle vous propose, tout en prenant une tasse de thé

ou de café, une gamme de chaussures au style à la fois "très féminin, confort et avantgardiste" avec des marques telles que Vic Matié, Fru.it, United Nude et autres Ash.

Afin de fidéliser ses clientes, Anne propose plusieurs prestations avantageuses et notamment une opération "Future mariée" permettant d'offrir un chèque cadeau et un essayage privé à la future épouse.

Site internet: www.vbca-shoes.com



Les caprices de Candice

13 rue Ernest Renan

Depuis février dernier, Candice fait son caprice rue Ernest Renan. Cette jeune fille pétillante de 19 printemps à peine accueille les personnes "de tout âge et de tout sexe" dans un cadre romantique où elle propose une gamme "luxe" de produits déco-accessoires-chaussures. Après avoir suivi une formation en

coiffure, Candice a décidé de se "lancer dans l'aventure" sur les conseils de sa famille. "C'est une sorte de défi",

nous avoue-t-elle. Dans cette rue dynamique, cette Agathoise, nouvelle venue dans le commerce, a déjà su trouver sa place au milieu des anciens comme des nouveaux commerçants qu'elle côtoie, connaît et apprécie.

A l'intérieur des 55 m² de sa boutique aux tons crème où se mêlent entre autres "Mathilde M, Lisbeth Dahl, Marithé & François Girbaud" et autres "Repetto", vous pourrez également partager, en toute convivialité, un délicieux café avec la propriétaire dans le petit salon installé dans l'arrière-boutique

lescapricesdecandice@free.fr





¹⁵ Grain de soleil

19 rue Ernest Renan

Amandine Roucayrol ensoleille votre journée. Cette ancienne coiffeuse débute aujourd'hui avec beaucoup d'entrain et d'énergie une nouvelle page de sa vie. Elle a en effet repris le salon de thé de la rue Ernest Renan le 10 janvier dernier. Cette jeune Biterroise s'inscrit dans la continuité en proposant, "toute la journée", la vente et la dégustation de pâtisseries, thés ou cafés. "Nos gâteaux sont confectionnés maison" préciset-elle. Tous les midis, cette affable demoiselle propose également de la restauration rapide.

Pas avare d'idées, elle organise aussi des soirées de "vente privée" où ses amis commerçants peuvent venir présenter leurs produits (vêtements, parfumerie, articles déco...) dans son salon, tout en bénéficiant du confort et de la qualité du service et du commerce d'Amandine. Enfin, elle prépare des soirées à thèmes telle que "la soirée Tapas" pour le retour des beaux jours.

la

Alors n'hésitez pas ! Venez partager un bon moment autour des tables rondes de ce coquet salon, dans un décor coloré et une pièce propice à une bonne ambiance.



O avant-scène 22 rue ernest Renan

Richard Salort a inauguré son magasin de la rue Ernest Renan en avril 2010. Cet ancien coiffeur, qui travaillait en famille avec son frère Thierry, s'est lancé il y a un an dans la maroquinerie, le commerce Art-Déco et les accessoires féminins. "C'est un dépôt-vente présenté façon boutique

de décoration" explique

cet Agathois pure souche.

Et dans lequel des gens "de partout" se pressent aujourd'hui afin de se procurer à prix cassés des marques telles

La politoria de plancias ANA

Mais alors pourquoi ce nom d'Avant-scène ? Tout simplement parce que cet endroit est aussi le siège de "La compagnie du sud", dont Richard est le président, une compagnie agathoise de théâtre qui a 5 ans d'existence et de belles représentations derrière et devant elle. Quelle surprise en effet de découvrir qu'en guise d'arrière-boutique, dans une pièce invisible aux passants, se trouve une très belle salle de théâtre. Richard, en véritable amoureux des planches, a mis ce local bénévolement à disposition de la troupe,

que Louis Vuitton, Burberry ou encore Hermès.

Site Internet: www.compagniedusud.net

comme pièce de travail pour les répétitions.



une belle saison

s'achève...

Avant un ultime et très attendu rendez-vous les 14 et 15 mai, celui du danseur étoile Benjamin Pech et des solistes de l'Opéra de Paris, la Saison Culturelle 2010-2011 s'est achevée en beauté avec deux représentations théâtrales bien différentes : un "one-man show" de Gérard Jugnot, venu présenter "Le Paquet", et un magnifique duo Marianne Basler-Robin Renucci, servant à merveille le texte de Sacha Guitry dans "Désiré". Deux soirées plébiscitées par le public et qui attestent, si besoin en était, de l'intérêt et de la qualité de la programmation de la scène agathoise.

une étoile pour clôturer la saison...

Pour clôturer cette Saison 2010-2011, les spectateurs ont eu rendez-vous les 14 et 15 mai derniers avec Benjamin Pech et les solistes du Ballet de l'Opéra de Paris et de l'Opéra de Nice. C'est le troisième rendez-vous que le danseur étoile agathois, qui a fait ses premiers pas chassés à l'école de danse de Brigitte Jaime, proposait au public dans le cadre de la Saison. Cette année, les spectateurs ont pu apprécié un nouveau programme proposant une sélection de pas de deux classiques et contemporains reflétant toute la variété et la richesse du répertoire des danseurs. Quatre couples se sont ainsi succédé sur scène pendant 1h30 avant que Benjamin Pech, et sa partenaire de toujours Eléonora Abbagnato, ne clôturent la représentation. Samedi soir, celle-ci s'est achevée avec d'autant plus d'émotion que le Député-Maire Gilles D'Ettore a remis à Benjamin Pech, "l'enfant du pays qui représente Agde dans le monde entier", la Médaille de la Ville au nom de tous les Agathois. Le danseur étoile qui, certes, a reçu de nombreuses récompenses, s'est dit fier de l'honneur qui lui était fait au travers de cette distinction et a remercié le public pour son accueil toujours

aussi chaleureux, sans oublier de partager son ovation avec l'ensemble des danseurs présents à ses côtés. C'est sur ce pas de deux que la Saison Culturelle 2010-2011 s'est achevée. Rendez-vous maintenant le 17 septembre, pour le lancement des abonnements de la 10^{ème} édition!





Robin Renucci s'est fait "Désiré"

Le 13 avril, il aurait fallu pousser les murs du Palais des Congrès tant le public s'est pressé pour assister à l'ultime représentation théâtrale de la Saison Culturelle 2010-2011. Sur scène, deux grands comédiens français, Robin Renucci et Marianne Basler, qui ont interprété avec talent les rôles principaux





de "Désiré", une pièce de Sacha Guitry mise en scène par Serge Lipszyc.

L'histoire est celle d'un valet de chambre modèle et charmant, prénommé Désiré. Un soir, celui-ci se présente muni de ses "excellents certificats" chez Odette Cléry, ancienne actrice et maîtresse du ministre Montignac. Tout en sachant que Désiré a été renvoyé de sa dernière place pour un empressement excessif envers sa patronne, elle décide de l'engager à son service et ce, pour le plus grand bonheur de Madeleine et d'Adèle, respectivement femme de chambre et cuisinière. Cette fois-ci, Désiré est bien décidé à ne pas être trop vite remercié, et son objectif est de ne surtout pas s'amouracher de sa nouvelle patronne. Heureusement, il ne la trouve pas à son goût et le lui fait savoir. Mais la situation tourne vite. Alors qu'ils sont en villégiature à Deauville, Désiré se met à rêver de la jeune femme... qui, de son côté n'est pas non plus insensible à son charme! A force de quiproquos et de nombreux rebondissements, leur amourette secrète, refoulée et inavouée, va être dévoilée au grand jour!

C'est une délicieuse comédie que nous offre ici Sacha Guitry! Du début à la fin, les spectateurs ont ri aux éclats, appréciant la finesse des dialogues et le comique des situations. Durant plus d'une heure trente, ils se sont laissés emporter dans le tourbillon de l'histoire tant la mise en scène est rythmée et les différents personnages magnifiquement interprétés par les comédiens. C'est donc avec le sourire que le public a quitté la salle tout en pensant déjà aux bonnes surprises que lui réserve la prochaine Saison Culturelle!

"Le Paquet"

Un exercice de style difficile mais parfaitement maîtrisé pour Gérard Jugnot

C'est un grand moment de théâtre qu'ont vécu, vendredi 25 février, les spectateurs de la Saison Culturelle. Un moment que leur a offert un grand monsieur du cinéma français, pourtant plus connu du grand public pour ses rôles comiques et potaches de "Français moyen" que ses interprétations de personnages sérieux ou dramatiques. Et pourtant. Gérard Jugnot, seul en scène pendant une heure trente, s'est glissé avec beaucoup de talent dans la peau de cet homme qui déballe sa vie, celle qu'il a eue... ou celle qu'il



aurait aimée avoir. Difficile à dire en effet. Car on sort de ce spectacle avec ses certitudes mais aussi ses interrogations. Du "Paquet" qu'il tire derrière lui, on ne saura en effet le contenu qu'au terme du voyage intérieur dans lequel il nous entraîne (mais est-ce si sûr). Une chose est certaine cependant : Gérard Jugnot a endossé avec beaucoup d'aisance et de bonheur les mots que Philippe Claudel lui a concoctés sur mesure. Un texte difficile, qui n'est pas sans rappeler "La méprise" de Vladimir Nabokov. Tantôt drôle, tantôt émouvant, parfois franchement pessimiste mais toujours juste et sensible, Gérard Jugnot signe là une belle performance d'acteur et sert à merveille cette histoire superbement écrite, qui baigne dans l'actualité et nous fait réfléchir sur notre condition et celle des autres. Il aurait été dommage de manquer ça.

Au final, un spectacle quelque peu déroutant mais qui a cependant séduit l'assistance, laquelle a ovationné le comédien au moment du salut final.



sur la salsa latina...

, 2, 3... 5, 6, 7... Sur un rythme soutenu, les claves marquent le tempo des soirées branchées du Cap d'Agde. La discothèque du Casino, "Le Purple Lounge", ne désemplit pas et enchaîne les soirées dansantes salsa latina. Pour l'occasion, les salseros viennent de toute la région (Montpellier, Béziers... et Agde bien sûr) car ces soirées sont courues pour leur ambiance et leur convivialité. Un cours d'initiation est même proposé en début de soirée afin que tout le monde, et surtout les débutants, puisse se déhancher sur la bachata, le merengue ou la salsa.

Cet engouement n'est pas surprenant car cela fait 8 ans déjà que l'Escuela de la Salsa, sous l'impulsion communicative de Thierry Patrac, donne des cours sur Agde. "La salsa, c'est une passion avant tout. C'est une danse mais aussi une musique dont il faut s'imprégner". Entre 600 et 700 danseurs sont ainsi déjà passés par l'Escuela. Selon Thierry, pour que "la sauce piquante prenne, il faut du rire et de la bonne humeur mais surtout des pédagogues hors pairs. Savoir danser, c'est bien, apprendre aux autres, c'est un métier. Depuis que l'école a la chance d'avoir Abdé Sals'Hérault et maintenant Géraldine, on est obligé de refuser du monde!". Géraldine fait un cours spécialement pour les filles : du lady styling. Pour elle, "un cours de salsa doit être un exutoire. On laisse ses problèmes à la maison et on vient pour se défouler et passer un bon moment". La "rueda casino" (roue en espagnol) est un bon exemple de cette pédagogie ludique : dans cette façon de danser la salsa, les couples dansent en cercle et un meneur annonce chaque passe. La rueda permet ainsi de voir les différentes passes (dile que no, enchufla, setenta, sombrero, sacala, etc.) tout en changeant fréquemment de partenaire!

Des niveaux d'apprentissage différents, la possibilité de choisir le jour et le professeur et, cerise sur le gâteau, l'organisation régulière de soirées gratuites au Casino (au moins une fois par mois !), tels sont donc les atouts qui ont fait le succès de l'Escuela.



Mais Thierry ne s'arrête pas là! Il donne aussi des cours au collège Paul-Emile Victor. Et ses fils suivent aujourd'hui sa voie en apprenant à jouer ou à danser la salsa dans les écoles primaires. Sans parler des cours d'initiation proposés l'été sur la plage et qui attirent beaucoup, mais alors beaucoup de monde. La folie salsa semble en passe d'enflammer Agde! www.escuelasalsa.net



une vitrine HIGH-tech

au Musée de l'Ephèbe

epuis plusieurs mois, le Musée de l'Ephèbe travaille à dynamiser sa scénographie et à apporter aux visiteurs un nouvel éclairage sur ses collections. C'est dans ce cadre que la salle de l'Enfant Royal a accueilli, fin mars, une borne holographique. Ce tout nouvel équipement, arrivé en France l'année dernière

seulement, est à la fois surprenant et révolutionnaire. En effet, la borne est constituée d'une vitrine pyramidale, dans laquelle une animation 3D donne vie à une réplique de la statue et permet aux visiteurs de la situer dans son contexte afin de mieux en comprendre l'histoire. De quoi susciter l'intérêt notamment des plus jeunes grâce à cette approche plus ludique et plus pédagogique que de grands panneaux explicatifs.

C'est la société montpelliéraine B & B qui a conçu cette animation et fourni la vitrine. L'Enfant royal y est présenté comme étant Césarion, le fils de Jules César et de la reine d'Egypte Cléopâtre. Les élémentsclés de cette interprétation y sont dévoilés au cours des 2 mn que dure l'animation : le foudre de Zeus sur la tête, le braceletserpent à la cheville droite, la

chlamyde (manteau grec macédonien) sur les épaules, le trait de khôl autour des yeux. Le public peut également voir la reconstitution de la main gauche manquante, ainsi que l'oiseau censé y être posé.

A ce jour, le Musée de l'Ephèbe est le premier musée en France à être équipé de ce type de borne. Une réalisation qui a été rendue possible grâce au soutien financier de la Ville d'Agde ainsi que de la DRAC Languedoc-Roussillon. Et qui permet aujourd'hui au public de découvrir autrement les trésors de l'archéologie sous-marine agathois.

CES HÉROS DE LA GUERRE 39-45

Suite de notre série de portraits historiques des "grands hommes" qui ont compté dans l'histoire d'Agde et que nous avions commencée dans notre numéro 65 avec le Docteur Barral. Aujourd'hui, ce sont ceux dont le nom est intimement lié à la guerre de 39-45, qu'ils soient héros de la Résistance ou morts pour la France, que nous vous proposons de découvrir.



Ce jeune Agathois meurt sous les balles allemandes le 18 mars 1943. Il a tout juste 16 ans. Né en 1926, élève du collège d'Agde, il habite avec ses parents et son grandpère Gaston Vigné, vétérinaire, rue du 4 Septembre.

Ce matin du jeudi 18 mars 1943, il est allé avec M. Delmas à Rochelongue, où ils chargent quelques meubles sur une charrette. Claude souhaite rester sur les lieux. Il pénètre dans la zone interdite et va jusqu'à la plage, muni d'un appareil photographique. Découvert par une patrouille allemande, il s'enfuit à travers les vignes. Cinq Allemands le poursuivent et tirent à plusieurs reprises.

Les Agathois sont bouleversés. Plus de 2 000 personnes assistent aux funérailles. Le cortège débouche de la rue Honoré Muratet sur la place Jean Jaurès, fait une boucle pour descendre la rue Claude Bernard, mais longe le quai pour ne pas passer devant l'hôtel du Donjon, où sont logés les officiers allemands.



LOUiS Bages

Né le 2 octobre 1903 à Pézenas, il est ouvrier agricole à Sallèles d'Aude, puis au Domaine de Beaumont à Agde. Il se marie en 1925. "Catalogué" communiste, il est constamment surveillé. Avec l'invasion de la Zone Libre, Louis Bages est de ceux qui aident les premiers "réfractaires" à échapper au Service du Travail Obligatoire. Le 1er janvier 1944, il rejoint les Francs-Tireurs et Partisans au maquis de Faita dans la région de Chalabre (Aude). Le 27 juillet 1944, à Sonnac de l'Hers, au lieu-dit "Col de Laflotte", le groupe de Louis Bages est aux prises avec l'ennemi. Avec quatre "anciens", dont un Allemand antinazi, il tombe en protégeant héroïquement la retraite de ses hommes.

Les obsèques de Claude Vigné (collection Georges Cléophas)



Cercueils des maquisards tombés sous les balles allemandes (Mairie de Condat en Combraille





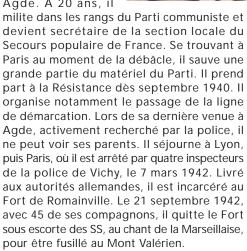
andré ve y galier

Né à Agde le 23 septembre 1925, il demeure dans l'ancien Palais des Évêques. En 1939, il fréquente le cours complémentaire de Vias. Attiré par la mécanique, il poursuit son enseignement technique au camp de Villars à Domerat (Allier). Les élèves sont placés chez des artisans de la région et rejoignent le camp tous les soirs. Après le débarquement du 6 juin, les responsables de maquis ont pour mission d'empêcher les troupes allemandes de rejoindre le front de Normandie. Le responsable du maquis de Commentry forme, dans la nuit du 8 au 9 juin, un convoi de 8 camions pour regagner le Mont Mouchet. Parmi eux, beaucoup sont des jeunes du camp de Villars. Il est 3 heures du matin lorsqu'ils rencontrent une colonne allemande. Les soldats allemands aguerris ne laissent aucune chance à ces jeunes gens, qui plus est sans armes. Le lendemain, les habitants alertés par la mitraille de la nuit découvrent un terrible spectacle : 29 corps calcinés gisant au milieu de sept camions et autres véhicules. Celui d'André ne put être identifié ni rendu à sa famille. Un monument a été érigé sur les lieux du drame.

Monument en l'honneur des fusillés de Bavard (Mairie de Condat en Combraille)

andré CHassefière

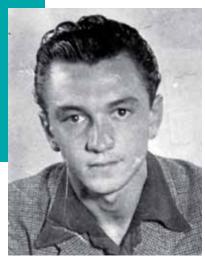
Né à Vendargues (Hérault), le 23 août 1908, il vit avec ses parents au n°9 de la rue Saint-Sever à Agde. À 20 ans, il





Jean Roger

Né à Fabrezan (Aude) le 7 août 1923, il arrive à Agde à l'âge de 3 ans. Sportif accompli, il joue au football dans l'équipe locale du



"Racing Club Agathois" et dans celle du collège. Il pratique également le jeu de boules dit "Lyonnaise". Doué pour les études, il suit des cours à l'université puis est appelé aux chantiers de jeunesse. Là, ses opinions politiques et son admiration pour le Général de Gaulle lui valent force brimades de ses chefs. Après avoir goûté à la prison, il déserte à l'occasion de sa première permission.

Rentré dans la clandestinité, il sert d'agent de liaison à son père, François Roger, alors chef de secteur de l'Armée secrète de Combat. Puis il rejoint le maquis "Paul Claie" installé à Sylvanès dans l'Aveyron. Le 22 août 1944, son groupe attaque une colonne allemande se regroupant à la Pezade, dans la commune de la Couvertoirade. Inférieurs en nombre, mal armés, ils tombent les uns après les autres lors d'un combat acharné.

Daniel Richaud

Né à Agde, le 30 avril 1925 au 25 bis rue de la République, il suit sa famille qui retourne vivre à Nîmes au début de la guerre.

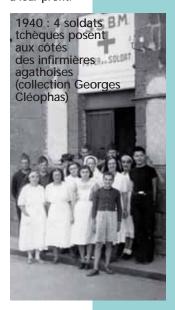
Le 1er juin 1942, Daniel Richaud entre dans les Forces Françaises Combattantes, au sein du réseau "Alliance", en tant qu'opérateur radio. Sa famille ignore ses activités clandestines. Le 3 février 1943, il disparaît. Il a été arrêté par la police allemande. On ne saura qu'après la guerre quel a été son calvaire : interné successivement à Marseille, Romainville et Compiègne, il est déporté le 3 septembre 1943 à Buchenwald (Allemagne). Transféré à Lublin-Maidaneck (Pologne), il meurt en mars 1944. Le 5 mars 1951, il est reconnu "déporté résistant".

Aux résistants d'Agde

Tous les résistants et maquisards d'Agde, les parents de résistants et maquisards, les deportés dits politiques ou un membre de leur famille, les internés dits politiques, appartenant ou non à un parti ou à une organisation, sont pries de se faire inscrire vendredi S et samedi 4 août, entre 17 h. 30 et 19 h. 30, 2, rue Honoré Muratet, 1er étage. Ils devront fournir les preuves, les témoignages ou toutes judications relatives à leur activité. Il n'est pas question de s'inserire à un mouvement quelconque, mais seulement de grouper tous les agathois qui ont participé à la résistance. Les inscriptions et renseignements étant rassemblés il sera établi le bilan de toutes ces actions et, au cours d'une réunion générale très prochaine des inscrits, il sera également indiqué les buts précis et un bureau directeur élu, car « la résistance continue » Nous précisons, une fois encore, qu'il n'est aucunement question de s'inféoder à une organisation si teile n'est pas la pensée des résistaats qui répon-

Les bénévoles de la Croix Rouge

Pendant ces années de guerre puis d'Occupation, réfugiés et Agathois manquaient de tout. Les personnes travaillant pour la Croix-Rouge, notamment les sœurs Devèze et de Cauvigny se sont dévouées pour améliorer le quotidien de tous. Leur local se trouvait dans l'actuelle Salle du Chapitre. Des tournois de joutes et de nombreuses quêtes ont eu lieu à leur profit.



Article paru dans le Midi-Libre du 28 juillet 1945 (collection Georges Cléophas)



CHarles Miquel

Un aviateur agathois aux destinées hors du commun

Originaire de Bessan, il est brillamment reçu premier du canton au Certificat d'études et entre au collège d'Agde en 1932. Les études secondaires de Miquel ne seront cependant pas à la hauteur des espoirs mis en lui. Il vit sur ses acquis. Seules les sciences physiques semblent échapper à son désintérêt. Un tantinet chahuteur, c'est aussi un grand lecteur de romans,

activité qu'il préfère à la rédaction de ses devoirs. 1938, arrive l'étape du baccalauréat première partie. Son échec prévisible entraîne son départ du Collège. Engagé comme élève pilote dès 1939, il rejoint alors le groupe de chasse 1/8 à Salon de Provence, Istres et Orange, Libéré en mai 1942, il est rappelé sous les drapeaux en février 1943. En janvier 1944, il se porte volontaire pour rejoindre les pilotes au sein du groupe de chasse Normandie Niemen et obtient sa première victoire le 26 juin 1944. Il est lui-même abattu mais reste en vie. À la fin de 1944, il décroche le titre d'As et est promu au grade d'aspirant. Le 16 janvier 1945, il trouve la mort en combat aérien au-dessus de Stalluponen (Prusse Orientale). Il est décoré de la Médaille Militaire, de la Croix de Guerre avec Palmes, de l'Ordre de l'Étoile Rouge et de l'Ordre de la Guerre pour la Patrie.

Un Agathois montrant sur le mur des Justes de Yad Vashem le nom de Jean Pallarès (collection particulière)



Les Justes **agathois**

Depuis 1939 et la création du camp pour des milliers de républicains espagnols, Agde est confrontée au sort fait par la France aux réfugiés. Entre septembre 1940 et novembre 1942, le camp d'Agde est utilisé par le gouver-

> La Médaille des Justes (collection particulière)

nement de Vichy pour enfermer des familles juives fuyant les pays envahis par les Nazis. Plus "chanceux" sont les nombreux réfugiés juifs assignés à résidence en ville. Vivant parmi la population, ils nouent tout naturellement des liens de solidarité et d'amitié avec des Agathois. L'un d'eux, David Blum, témoigne en 2001 : "La rue de l'Amour était pleine de réfugiés. Les Agathois n'étaient pas riches, ils se sont serrés pour nous faire de la place. Nous vivions dans l'actuelle rue Jean Roger, on était quatre dans une chambre". Un centre culturel communautaire, rue de la Poissonnerie, leur permet de se retrouver ; à sa tête Frédéric Thau, un proche du jeune Secrétaire Général de la Mairie, Jean Pallarès. Ces Juifs réfugiés en ville entrent dans la clandestinité suite aux rafles de l'été 1942. Certains sont sauvés par des Agathois qui acceptent de les cacher. David Blum et son frère seront ainsi recueillis par la famille du pâtissier Achille Bautes au Grau d'Agde et leur mère, malade, transportée par le tailleur Joseph Joly. Léon Kowarski sera confié par la famille de Robert Zentall à celle de Paul Carrausse. Jean Pallarès, avec la complicité d'autres employés municipaux, notamment Jean Nouguier, Paul Delrieu, Roger Arribat et le garde Antoine Parouty, leur viendra aussi en aide avec de faux papiers et des cartes d'alimentation. En novembre 1942, l'armée nazie envahit la zone sud. Dans son bureau, Jean Pallarès détruit par le feu tous les papiers administratifs concernant les Juifs réfugiés d'Agde.



La Médaille des "Justes parmi les Nations", qui est attribuée par l'Institut commémoratif "Yad Vashem" à des personnes qui ont sauvé des Juifs au péril de leur vie pendant la Seconde

Guerre Mondiale, a été décernée à huit Agathois, alors que notre ville comptait à l'époque moins de 8 000 habitants. M. Achille Bautes a reçu cette distinction en 1984, M. et Mme Joseph Joly en 1989, M. et Mme Paul Carrausse et leurs enfants Louis et Nicole en 1991, enfin M. Jean Pallarès en 1999. Leurs noms sont aujourd'hui gravés sur le "Mur des Justes parmi les Nations" à Jérusalem.



M. et Mme Achille Bautes (collection particulière)





Joseph Joly (collection particulière)

au consell

Ce qu'il faut retenir des séances du 20 décembre 2010 et du 17 février 2011

Pêche

Rapport des administrateurs de la SAEML La Criée aux Poissons

Conformément à l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les administrateurs représentant la Ville d'Agde au Conseil d'Administration de la SAEML La Criée aux Poissons ont présenté à l'Assemblée Municipale, qui l'a approuvé A LA MAJORITE (l'opposition votant contre), le rapport sur la situation administrative et l'activité de l'établissement au cours de l'année écoulée. C'est Christian Théron, Conseiller Municipal et Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée en charge des Transports, qui a présenté ce rapport au Conseil, en sa qualité d'administrateur, lors de la séance du 20 décembre dernier.

Il en ressort que, si les ventes en criée ont augmenté en 2009 de 5,8 % en quantité, elles ont baissé en valeur de 2,8 % par rapport à 2008, dans une proportion toutefois moindre que sur toutes les halles françaises, qui enregistrent une diminution de 13 %. Dans l'ensemble, les prix moyens unitaires ont enregistré une baisse en 2009 même si les ventes pour l'année des 8 premières espèces restent en valeur identiques à celles de 2008. Enfin, s'agissant des ventes directes déclarées, là encore les chiffres sont en baisse : 33 % en quantité et 9 % en valeur par rapport à 2008.

Du côté des équipements, la SEM a réalisé en 2009 plusieurs investissements: l'acquisition de matériel et d'outillage, dont un transpalette électrique et un gerbeur électrique, soit 15 894 € subventionnés à hauteur de 70 % par le Conseil Général; la réalisation du projet VDI (Voix, Données, Images) pour la surveillance, le contrôle vidéo et les équipements de télécommunication pour un montant de 18 077 €; enfin, la poursuite de l'évolution du système informatique de vente avec, en particulier, le passage à la transmission numérisée de 3 eme génération, subventionné à 100 % par Agrimer. Au total, l'ensemble des investissements réalisés au 31 décembre 2009 s'élève à 2 142 323 € dont 2 052 783 € de biens mis en concession. Le total des subventions reçues sur les biens mis en concession s'élève à 1 494 799 € soit un taux de subvention de 72,8 %.

Concernant les travaux et études, plusieurs ont été réalisés ou validés en 2009. Le premier concerne le quai neuf, avec une première réalisation de 120 mètres de quai et la réception de 89 mètres de pontons. Une reprise des travaux en septembre 2009 a vu la construction des 210 mètres restants dont 30 mètres ont été réceptionnés en mars 2010. Deuxième dossier, le remplacement de 367 mètres linéaires de clôture du bâtiment de la Criée et des pontons, avec demande de report de la subvention accordée par le Conseil Général et programmé en avril 2010. Troisième chantier : le remplacement de l'ancien Quai 77, avec un démarrage des travaux prévu en novembre 2010. Enfin, s'agissant du projet d'agrandissement de 390 m² de la zone d'expédition, l'allotissement et l'atelier de mareyage, celui-ci a été validé par le conseil portuaire du 30 juin 2009 puis par le conseil d'administration du 20 novembre suivant. En termes de résultats financiers, le total des produits de l'exercice 2009 s'élève à 779 533 €, en hausse de 0,2 % par rapport à 2008 tout comme le total des charges qui s'établit à 779 123 €, soit un résultat bénéficiaire de 410 € contre 666 € en 2008. Par ailleurs, en 2009, la Valeur Ajoutée de la SEM a progressé de 5,3 % pour s'établir à 467 147 € en raison de la baisse des charges d'exploitation et des économies sur l'intérim. L'EBE, l'Excédent Brut d'Exploitation, a augmenté pour sa part de 48,6 % s'élevant à 118 648 €, et ce grâce aux efforts réalisés en matière de gestion du personnel. Enfin, la capacité d'autofinancement, de 97 924 €, est en progression de 4,9 % par rapport à 2008.

en bref et à l'unanimité

 Nomination par voie de mise à disposition d'un agent du Centre Communal d'Action Sociale

Dans le cadre du programme EPODE dont la ville est partenaire, il a été proposé d'accueillir, par la voie de la mise à disposition, selon des modalités définies par voie de convention annuelle, un agent du CCAS à raison de 50 % de son temps de travail. Il s'agit d'un agent titulaire du grade d'infirmier. La convention est proposée pour la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011.

• Mise à disposition de personnel au sein de structures associatives agathoises

La Ville d'Agde souhaite contribuer, en partenariat avec son tissu associatif, à la pérennisation des activités d'aides et de services proposées aux Agathois, en lui apportant un soutien significatif. Pour ce faire, il a été proposé de mettre à disposition, selon des modalités définies par voie de convention annuelle, un agent communal pour une durée de service limitée, au profit de l'Association Agathoise de Sauvetage et de Secourisme.

La convention est proposée pour la période comprise entre le 1^{er} mars et le 31 décembre 2011. Cette convention sera revue chaque année au regard des bilans d'activité de l'association.

Vie associative

Attribution de subventions aux associations pour 2010 et acompte pour 2011

A L'UNANIMITE, le Conseil a décidé d'allouer, lors de sa séance du 20 décembre 2010, les subventions de fonctionnement suivantes pour 2010 : 2 000 € à l'association Master Kick, 1 200 € à l'AS du collège P.E. Victor et à l'AS du lycée Loubatières, 1 000 € à l'AS du collège R. Cassin et 250 € à la SEGPA du collège PE Victor. Soit "un montant total de 5 650 euros", ainsi que l'a précisé le Conseiller Municipal Jean-Luc Chaillou.

Par la suite, et sur le même vote, le Conseil a approuvé l'attribution d'un premier acompte de 20 000 € sur sa subvention de fonctionnement 2011 à l'association du Rugby Olympique Agathois.

Toujours A L'UNANIMITE, lors de sa séance du 17 février 2011, c'est une enveloppe cette fois de 1 056 000 euros de subventions qui a été allouée aux associations d'Agde. Ce montant se répartit en subventions de fonctionnement (1 039 500 €) et en subventions exceptionnelles (16 500 €).

Subventions de fonctionnement

- 250 € à l'Association Philatélique Agathoise et à Patch Mer et Soleil
- 300 € au Club d'Aéromodélisme Les Kamikazes Agathois, au Club sportif de la Police Nationale, au Club d'éducation canine agathois, à Embonne reflet d'antiquité et à la Pétanque capagathoise du Môle
- 300 € à la FCPE
- 450 € aux Médaillés Militaires
- 500 € à l'Agathé Tyché Athlétic Club, à la Danse Sportive Agathoise, à la Boule de la Tamarissière, à la Glacière Olympique Agathois, aux Palangriers d'Agde et du Cap, au Thon Club d'Agde et du Cap, à Agde en scène, au FSE du Collège PE Victor, au FSE du Lycée Loubatières, au Souvenir Français, à l'Amicale des Gens du Nord, à Agde Le Cap Accueil et à Thaleia
- 600 € à L'Escouade et à l'Amicale des Jeux Méditerranéens
- 650 € à l'Amicale des Rapatriés d'AFN
- 700 € aux Parents d'élèves de l'Ecole de Musique, à la PEEP, à l'AIPE et à la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM)
- 760 € à l'Entente bouliste agathoise et aux Pétanqueurs Graulens
- 800 € au Bi-crossing Agathois, au Vélo Club Agathois, au Thon Club d'Agde et du Cap, à AMPHORA, à la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie et à l'Amicale des Anciens Marins (AMMAC)
- 900 € à l'Association Place de la Marine Quartier des Arts
- 1000 € à l'Agathé Moto Club 34, à Agde Raid Aventure, à l'Association Agathoise de Krav Maga, au Karaté Agathois Shotokan, à la Gaule Agathoise, à la SNAGAT, au Groupement Historique de Recherches d'Agde, à l'Association Syndicale Autorisée pour la Défense Rive Droite de l'Hérault et à la Prévention Routière
- 1 200 € aux Amis des Musées d'Agde
- 1 300 € au Harpon Club Agathois, à l'Amicale de la police agathoise et à l'Amicale agathoise sportive et culturelle

- 1 350 € à l'Association des Plaisanciers du Cap d'Agde
- 1 500 € à l'Association Agathoise de Sauvetage et de Secourisme, au Boxing Olympique Agathois, au Karaté Club agathois, à Mangapolis et à Trait d'Union Bindestrich
- 1 600 € à l'Œuvre de Baldy
- 2 000 € à Agde Tennis de Table, au Tir agathois, au CAPES (Centre Archéologique d'Etudes Subaquatiques), à l'Association Master Kick et à Neptune Astronomie
- 2 300 € au Groupe de Recherche Archéologique Agathois (GRAA)
- 2 500 € à la Compagnie des Archers Agathois, à l'Entente Agde judo jujitsu, aux Amis d'Agde et au Club Naturiste du Cap d'Agde
- 3 000 € aux Amis des Orgues d'Agde, à l'Association des Artistes Peintres Indépendants Agathois, à La Compagnie du sud et à la compagnie Les Objets Trouvés
- 4 000 € à l'Association Sportive de Taekwondo Hapkido
- 4 500 € à l'Association Sportive du Golf d'Agde et du Cap
- 5 000 € au Pavois Agathois
- 5 800 € à l'Association Syndicale Autorisée des Propriétaires des Verdisses
- 6 000 € à la SORAC, à l'Ensemble Vocal Mélopoïa, à Agde Musica Eolia et au Saint- Hubert Club Agathois
- 6 500 € au Chat Agathois
- 8 000 € au Club gymnique agathois, au Judo Club Agathois et au Tennis Club Agathois
- 9 000 € à l'Aviron Agathois
- 13 000 € au Comité des Fêtes du Cap et au Comité d'Organisation des Manifestations Historiques Agathoises (COMHA)
- 14 000 € à l'ACPA et à l'Espace Nautique d'Agde et du Cap (ENAC)
- 15 000 € au Comité des Fêtes de la Saint-Pierre
- 27 000 € à Agde Hand-ball
- 30 000 € au Comité des Fêtes du Grau
- 38 000 € au TCCA
- 50 000 € à Agde Basket
- 70 000 € à Agde Marseillan Volley-ball
- 74 000 € à la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)
- 79 700 € au Comité des Fêtes d'Agde
- 120 000 € au Rugby Olympique Agathois
- 159 980 € au Comité des Œuvres Sociales de la Ville d'Agde (COS)
- 160 000 € au Racing Club Olympique Agathois

Subventions exceptionnelles

- 1 500 € aux Gazelles Agathoises pour leur participation au Rallye des Gazelles 2011
- 15 000 € à l'Association Master Kick pour le championnat du monde de Kick Boxing 2011

Finances

Vote des taux d'imposition

Lors du débat d'orientation budgétaire, les orientations et objectifs de la Ville en matière financière avaient été examinés. C'est dans le cadre de cette stratégie financière que s'inscrit l'équilibre du budget primitif 2011 et que sont fixés les taux d'imposition. Pour 2011, ces derniers ont été maintenus au niveau de 2010 soit : 18,99 % pour la taxe d'habitation, 25,46 % pour le foncier bâti et 65,02 % pour le foncier non bâti. Cette question a été adoptée à la MAJORITE DES VOTANTS (l'opposition votant contre et M. Couquet ne prenant pas part au vote).

Surtaxes eau et assainissement

Dans le cadre du vote des budgets annexes de l'eau et de l'assainissement, les élus ont voté, toujours à la MAJORITE DES VOTANTS (Mme Pascual et M. Jene votant contre et M. Couquet s'abstenant), le maintien des surtaxes de l'eau et de l'assainissement au même niveau qu'en 2010, soit 0,32€ HT/m³ pour la surtaxe communale de l'eau et 0,30€ HT/m³ pour la surtaxe communale de l'assainissement.

Demandes de financement auprès du Département, de la Région et de l'État

A l'UNANIMITE, deux demandes de financement ont été approuvées par le Conseil Municipal.

- La première concerne un dragage de 30 000 m³ qui permettrait de retrouver un tirant d'eau de moins de 7 mètres et dont le coût s'élève à 260 000 € HT. Cette opération fera suite à la réalisation par la Ville d'Agde d'un levé bathymétrique afin de quantifier le volume de sable à prélever au droit des digues de l'embouchure de l'Hérault et ce afin de garantir, lors de mauvaises conditions météorologiques, la sécurité des embarcations accédant au Port Départemental du Grau d'Agde.
- La deuxième porte sur la création d'une aire multisports au complexe sportif Rivalta. A ce jour, l'aire de jeu existante, totalement enclavée au milieu de nombreuses habitations, est source de nombreuses nuisances sonores et d'accrochages entre jeunes et riverains. Il est donc prévu de la déplacer sur un site plus adapté et sécurisé. Elle laissera place à un espace multisports, lequel permettra aux jeunes de pratiquer des activités sportives dans un lieu adapté, convivial et en toute sécurité. Il pourra également être utilisé par les élèves des différents établissements agathois. Le coût estimé des travaux est de 54 348 € HT.

amenagement du territoire

• Acquisitions de parcelles en vue de l'aménagement de plusieurs chemins et voies

Le Conseil a successivement voté plusieurs acquisitions de parcelles, soit gratuitement, soit contre le versement d'une indemnisation ou de la prise en charge de travaux.

S'agissant du chemin du Perdigal, c'est à L'UNANIMITE que 4 acquisitions à l'amiable ont été votées. Elles concernent 4 propriétaires (2 particuliers et 2 indivisions) pour une surface totale de 162 m². Pour deux, il s'agit de cessions à titre gratuit avec la prise en charge des frais d'acte et s'agissant des deux autres, de cessions contre la réalisation de travaux (démolitions ou/et réalisation de clôture...).

Pour le chemin de Baluffe, la Ville a acquis à l'amiable 2 parcelles pour une surface totale de 262 m² contre la prise en charge de travaux. Une question adoptée à la MAJORITÉ (Mme Denestèbe votant contre).

Halles, foires et marchés

Adoption des tarifs pour 2011

Par délibération du 1er février 2010, le conseil municipal s'est prononcé sur les tarifs des halles, foires et marchés, ressources considérées comme des recettes fiscales au titre desquelles le Maire n'a pas délégation de pouvoir pour fixer par décision la tarification. Après consultation de la Commission Paritaire des Marchés réunie le 14 décembre 2010, le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'actualisation des tarifs à compter du 1er janvier 2011", a rappelé le Conseiller Municipal Gérard Millat. A LA MAJORITE (l'opposition votant contre et M. Couquet étant sorti au moment du vote), le Conseil a décidé des tarifs suivants (la tarification étant établie au mètre linéaire pour une profondeur d'emplacement maximale de 2

Marchés annuels et saisonniers: Marchés annuels (mètre linéaire/marché): 1,70 euro pour un abonné à l'année et 3 euros pour les passagers - Marchés saisonniers hebdomadaires (mètre linéaire/marché): 2,50 euros pour un abonné saison et 3 euros pour les passagers - Marchés saisonniers journaliers: 62 euros pour un abonné saison (mètre linéaire/trimestre) et 3 euros pour les passagers (mètre linéaire/marché).

Halles centrales/mois/ml: 8 euros.

Marchés à thème: pour la Foire d'automne et la Foire au Gras (1 jour): 11 euros l'inscription, 5 euros le mètre linéaire, 16,50 euros les 8 ml et 5,30 euros le mètre linéaire supplémentaire; pour la Foire de Noël et les Marchés aux produits naturels: 2,10 euros le ml/jour; pour les vides greniers: 4,60 euros le ml/jour, 16,40 euros les 8 ml/jour et 4,60 euros le ml supplémentaire.

Ventes diverses (chrysanthèmes, muguet...): 20,50 euros/emplacement/jour.

Forains (le m² par semaine): 4,20 € de 0 à 25 m², 3,60 € de 26 à 50 m², 3 € de 51 à 100 m², 2,60 € de 101 à 200 m² et 2,10 € au-delà de 201 m².

Attractions manèges enfants (le m² par mois): 11,40 € pour les manèges saisonniers et, s'agissant des manèges annuels, 5,70 € du 01/10 au 31/03 et 10,40 € du 01/04 au 30/09

Cirques (par jour): 48 € pour les petits métiers; 100 € pour les petits cirques et 287 € pour les grands cirques.

Artistes peintres (les 2 mètres linéaires) : 9,90 €/jour et 6,50 €/soirée.

Expositions diverses: 18,20 €/jour/unité pour les véhicules (tourisme, utilitaires) ainsi que les salons d'expo et 19,10 €/ j/m² pour les véhicules publicitaires (but commercial).

Déclaration d'utilité publique

Levée de réserves en vue de la création d'un giratoire

Par délibération en date du 7 avril 2010, le Conseil Municipal a décidé de lancer la procédure de mise aux enquêtes d'utilité publique et parcellaire, en vue de la création d'un carrefour giratoire à l'intersection des boulevards des Volcans et René Cassin. Cette enquête s'est déroulée du 27 septembre au 15 octobre 2010 inclus. Dans son rapport du 16 décembre 2010, le commissaire-enquêteur désigné a rendu un avis favorable avec réserves pour la déclaration d'utilité publique et pour la cessibilité des parcelles décrites au dossier.

Complète le dossier par

- un plan recensant les différents réseaux présents sur la zone du projet,
- un plan détaillant l'éclairage du carrefour,
- un plan d'écoulement des eaux pluviales, réalisé à l'occasion du dossier de demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau dans le cadre de la ZAC du Capiscol,

- L'implantation, contrairement à ce qu'affirme le commissaire-enquêteur, ne nécessite pas d'être déplacée vers le Sud pour réduire la vitesse de traversée du carrefour des véhicules qui remontent l'actuel boulevard René Cassin. En effet, comme cela avait été précisé au commissaire-enquêteur, une procédure de déclassement et de cession d'une partie du boulevard René Cassin, menée en parallèle à la présente procédure d'expropriation, étend la zone commerciale à l'entrée du carrefour giratoire. Le déplacement des véhicules qui sortiront de cette zone commerciale (parking, aménagement de l'entrée de la zone commerciale) ne peut être comparé au déplacement d'un véhicule sur l'actuelle voie, notamment en ce qui concerne la vitesse.
- Le boulevard René Cassin, coté Est, ne nécessite pas d'être équipé d'un terre plein central puisque cette partie du boulevard a été déclassée et est en cours de cession.
- et est en cours de cession.

 L'aménagement du carrefour giratoire est un ensemble qui comprend le carrefour giratoire lui-même, mais aussi et notamment, les accotements piétonniers. La notice explicative jointe au dossier précise dans son paragraphe II/A/3 que "la mise en sécurité de ce carrefour est d'autant plus importante que le quartier du Capiscol regroupera une population conséquente (environ 700 logements) impliquant des passages fréquents sur ce carrefour".

 Dès lors, l'acquisition de la totalité des parcelles KV 0098 et 0102 est obligatoire puisque le cheminement piétonnier ne peut se faire qu'à cet endroit.

 Contrairement à ce qu'indique le commissaire-
- Contrairement à ce qu'indique le commissaire-enquêteur, il n'est pas obligatoire de détruire le bâti présent sur les parcelles KV 0098 et 0102. La notice explicative, dans son paragraphe II/C précise, à l'inverse, que "le projet propose même de remettre en valeur le bâti existant en l'intégrant à un cheminement au travers en l'intégrant à un cheminement au travers d'espaces verts".

Le Conseil Municipal a approuvé à la MAJORITÉ (Mme Denestèbe votant contre) les éléments ci-dessus, justifiant que les réserves émises par le commissaire-enquêteur soient levées et décidé de solliciter auprès de M. le Sous-Préfet les arrêtés d'utilité publique et de cessibilité des parcelles concernées

Education

Renouvellement du "Contrat Enfance Jeunesse" pour 2010-2013

Comme l'a expliqué Martine Vibarel-Carreau, Adjointe au Maire en charge de l'Education, "la Ville d'Agde a signé un premier contrat Enfance avec la CAF en 1989, renouvelé depuis régulièrement, qui contribue au financement des actions mises en place pour les 0-4 ans, et un Contrat Temps Libre en 1998, renouvelé lui aussi régulièrement, contribuant pour sa part au financement des actions mises en place pour les 5-17 ans, en dehors du temps scolaire. Ces deux contrats ont fusionné au terme de leur renouvellement pour devenir un seul et unique contrat, le "Contrat Enfance Jeunesse", avec mises en place d'actions nouvelles. Ce contrat arrive à échéance au 31 décembre 2010. Dans le cadre de son renouvellement pour 2010-2013, la Ville d'Agde souhaite intégrer deux actions nouvelles : d'une part la création de 12 nouvelles places de multi-accueil pour les 2-4 ans, afin de soutenir les initiatives locales dans ce domaine et d'autre part l'élargissement de l'activité ALAE élémentaire au secteur maternel à compter de la rentrée 2011". Une décision adoptée A L'UNANIMITE.

santé

Renouvellement de la convention Ville/Union des médecins libéraux du canton d'Agde

pour le fonctionnement de la maison médicale de garde

"La Maison médicale de garde a ouvert ses portes le 1er mai 2007, a rappelé Yves Mangin, Adjoint au Maire notamment en charge de la Santé et du Handicap. Au sein de cet établissement, les gardes des médecins libéraux sont organisées de la manière suivante : en semaine, de 20h00 à minuit ; le samedi de 12h00 à minuit et les dimanches et jours fériés de 8h00 à minuit.

Lors de sa séance en date du 28 octobre 2008, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer une première reconduction de la convention avec l'Union des médecins libéraux du canton d'Agde (UMLCA) pour le fonctionnement de cet établissement. Cette convention prévoit l'affectation par la Ville de trois secrétaires, pour un temps de travail de 18 heures par semaine chacune. Cette convention, qui arrive à échéance le 31 décembre 2010, prévoit la rémunération de ces agents par la Ville d'Agde contre remboursement par l'UMLCA. Ce mode de fonctionnement donnant satisfaction et dans un objectif de facilitation du fonctionnement quotidien de la Maison médicale de garde, il est proposé de procéder au renouvellement de cette convention pour une durée de deux ans, dans les mêmes conditions. La convention pourra être dénoncée par l'une ou l'autre des parties annuellement, sous réserve du respect d'une durée de prévenance de deux mois. Sous réserve de la signature de cette convention, la Ville procèdera au renouvellement du contrat des trois secrétaires affectées à la Maison médicale de garde et sera donc remboursée par l'UMLCA".

Le Conseil a approuvé cette question A LA MAJORITE (Mme Garrigues votant contre).

Dénomination "Tamarissière plage"

"La Ville souhaitant encore plus affirmer l'identité touristique de la Tamarissière, a expliqué le Premier Adjoint au Maire Sébastien Frey, elle se propose de remplacer la dénomination de la "Tamarissière" par la "Tamarissière Plage". L'objectif de cette nouvelle appellation est de faire découvrir à un grand nombre de touristes les caractéristiques de cette plage". La décision a été adoptée à la MAJORITE DES VOTANTS.

Sans proposition, sans réalisation

"On n'est jamais mieux servit que par soi même", tel est le proverbe qu'a fait sien notre maire lorsqu'il décida, le mois dernier, de sortir un numéro spécial du journal de la ville. Un numéro entièrement dévoué à la gloire de l'action municipale et à son efficacité. 100 propositions, 100 réalisations : Sans rire ?

Sans scrupule surtout, on a fait marcher la planche à imprimer : 21 000 exemplaires d'un catalogue de 50 pages sur papier glacé réalisé par le travail du service communication de la mairie et distribués par la poste. Coût total : plus de 100 000€ payés par qui ? Le contribuable !

Sans commune mesure avec la réalité, ce numéro "Spécial" l'est surtout par le nombre incalculable d'images de synthèse, d'études lancées ou en lancement ou à lancer... Au final, à mi-mandat, moins d'un quart des projets cités dans ses pages ont vu le jour, et la moitié d'entre eux ont été réalisé lors du précédent mandat.

Sans autre volonté que celle de faire de la propagande électorale en vue de la prochaine élection législative à laquelle notre maire devrait se représenter, ces jolies pages sont censées vanter les bienfaits d'une politique municipale. Elles ont surtout pour effet de montrer les limites de cette dernière. Car au delà des paroles, ce qui compte dans l'action publique, ce sont les actes. Et là, y'a de quoi se faire du mauvais sang!

Sans vouloir passer pour des donneurs de leçons, nous ne saurions, toutefois, que conseiller au maire de plancher surtout sur les véritables attentes des Agathois. L'emploi, le logement, la sécurité, la qualité de vie, autant de domaines où, au-delà des belles images présentées dans ce journal, les résultats à mi-mandat sont très loin des espérances de nos concitoyens. Car au moment du bilan en 2014, si la situation de déclin de notre commune s'amplifie encore, la sanction pour notre maire sera alors sans appel et ça, c'est garantit à ...100 %.

Le groupe des élus d'Agde à Venir

Sécurité : des actions et des résultats

La sécurité est, depuis une dizaine d'années, l'une des priorités constantes de l'action municipale. Le dispositif dont bénéficie notre cité pour assurer la tranquillité publique n'a cessé d'être amélioré avec la mise à disposition de moyens modernes et adaptés à la lutte contre la délinquance.

Ainsi, de nouveaux postes de police ont été créés, des brigades spécialisées mises en place et le dispositif de vidéosurveillance substantiellement renforcé. Ces actions, ainsi que le partenariat consolidé avec les services de la police nationale, nous permettent d'afficher des résultats positifs. Les chiffres agathois révèlent en effet sur les quatre premiers mois une progression de la délinquance générale deux résulte pour l'essentiel de faits de délinquance financière. Pour ce qui est de la délinquance de proximité, les chiffres sont stables, mais ce qui est remarquable, c'est l'amélioration du taux d'élucidation qui passe de 12,44 % à 18,14 % soit une augmentation de 45 %.

L'examen attentif des faits de délinquance sur Agde tend à démontrer qu'ils sont pour une bonne part le fait de personnes étrangères à notre cité. Cette délinquance itinérante doit donc être particulièrement combattue. C'est le cas pour ce qui concerne certains groupes de gens du voyage, qui cherchent à s'implanter régulièrement et illégalement chez nous, avec les conséquences que nous avons tous pu observer. A cet effet, nous avons réalisé des travaux de sécurisation sur l'Ile des Loisirs et le parc Lano. Parallèlement, une caméra de vidéosurveillance a été installée en haut du Mont Saint-Loup afin d'être le plus réactif possible en cas d'arrivée groupée. Enfin, nous avons réduit le nombre de places tirées au sort sur les marchés, supprimant ainsi un élément d'attractivité pour ces populations. Par ailleurs, l'aire de grand passage de Vias est désormais ouverte et elle constitue un fondement juridique supplémentaire à toute intervention publique répressive contre les campements sauvages.

Concernant l'affaire des cinq Agathois interpellés pour agression de policiers municipaux, il est important de rappeler que les condamnations dont ils ont fait l'objet sont lourdes puisqu'ils devront accomplir trois années de prison, ce qui constitue une peine justifiée et exemplaire. En l'espèce, la chaîne pénale a parfaitement fonctionné et il est à noter que l'esprit de responsabilité de nos populations l'a emporté et qu'aucune réaction intempestive n'est venue accueillir le verdict.

Enfin, le Maire d'Agde Gilles D'Ettore a, en sa qualité de Député, été reçu place Beauvau par le ministre de l'Intérieur Claude Guéant, afin d'évoquer avec lui la question des effectifs et la mise en œuvre de la Revue Générale des Politiques Publiques. Il a tenu à souligner la difficulté qu'il y aurait à continuer à mettre en œuvre cette politique dans le sud de la France, où l'on trouve, pour des raisons liées aux évolutions de carrière, le plus grand nombre de policiers proches de la retraite.

L'information municipale, une mission de service public

Même si cela dérange l'opposition, et cela est compréhensible vu l'ampleur des actions engagées ces dernières années, il appartient à la Municipalité d'informer ses administrés de la réalité de l'action qu'elle conduit. Des engagements ont été pris en 2008, à travers 100 propositions. Il était donc de notre devoir, à mi-mandat, de tenir au courant le plus précisément possible nos concitoyens de l'avancée des dossiers. Il s'agit là d'une mission de service public conduite dans le respect des deniers publics puisque le coût de l'opération est précisément de 15 000 euros, ce qui ne correspond pas, c'est le moins que l'on puisse dire, aux sommes fantaisistes avancées par l'opposition.

La majorité municipale

Votre actu en bref

Couper de ruban à la crèche Saint-André



Inaugurée officiellement le mercredi 23 mars dernier, la crèche de l'école Notre-Dame, gérée par la société Crèche Center, a ouvert ses portes le 1er octobre 2010. Comme l'a souligné Gilles D'Ettore, Député-Maire de la Ville, "les enfants sont au cœur de nos préoccupations. La crèche Saint-André que nous inaugurons aujourd'hui est un bel exemple de réussite d'un partenariat averti et constructif entre la Ville d'Agde, l'école Notre-Dame, les entreprises locales et la Caisse d'Allocations Familiales de Béziers, représentée par son Président Jean Martinez et les Services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI)".

Implanté dans les locaux de l'école Notre-Dame, l'établissement a la particularité d'accueillir les enfants à partir de deux ans, un aspect important du projet pédagogique de cette crèche passerelle vers l'école maternelle. Le dernier mot est revenu à Nicole Prud'homme, Présidente d'Honneur de la CNAF, qui a durablement marqué l'institution et aime user de la prose lorsqu'il s'agit du bien le plus précieux des parents, "cette petite fleur fragile nommée l'enfant".

adieu Pierrou,

BONJOUR PRINTEMPS!

Samedi 19 mars, l'équipe du Comité des Fêtes d'Agde, les musiciens de la pena, les enfants des Calendretas d'Agde et de Sète et de nombreux Agathois s'étaient donnés rendez-vous pour assister au procès du dénommé Pierrou! Ce vilain monsieur en carton pâte a bien



essayé cette année encore d'éviter les flammes du bûcher, mais rien n'y a fait ! Même le Cheval Marin, animal totémique de la ville, était présent pour l'occasion, animant un cortège qui a déambulé dans les rues du centre ville pour terminer place du 18 Juin, lieu du procès de l'ignoble individu. Les enfants, tous merveilleusement déguisés, ont dansé et chanté durant toute la procession. On ne peut d'ailleurs que les féliciter pour leur très belle prestation. Accusé de tous les maux dont chaque Agathois a été victime au cours de l'année écoulée, le pauvre Pierrou a ensuite connu le sort qui lui était réservé : le bûcher ! En tout cas une chose est sûre, la fin de Pierrou a marqué la fin de nos soucis et le début du printemps !



Infos pratiques du Centre Communal d'Action Sociale

Le service de transport pour personnes à mobilité réduite étendu au samedi

Désormais, ainsi que l'avait annoncé le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore en compagnie de ses Adjointes Yvonne Keller et Agnès Lambiès, respectivement déléguées aux Affaires Sociales et à l'Age d'Or, lors des repas de la ville, le service de transport mis à la disposition de nos aînés à mobilité réduite, sera également assuré pour les repas du samedi midi. Ceci toujours dans le but de leur apporter le maximum de bien-être et de rompre la solitude du week-end. Toujours vigilant quant à leur confort et à leur santé, le CCAS assurera ainsi, du lundi au samedi, son service auprès des personnes à mobilité réduite.

Ouverture d'un espace prêt de jeux à la Ludothèque

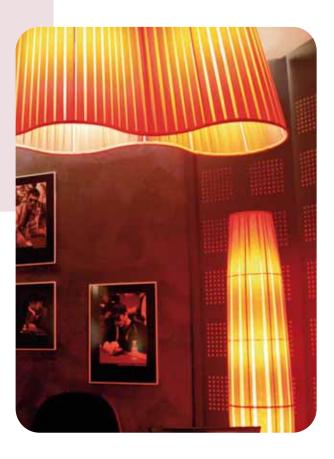
Mardi 15 mars 2011, un espace prêt de jeux a ouvert ses portes à la Ludothèque, située dans les locaux du Guichet Petite Enfance (rez-de-chaussée du CCAS, espace Mirabel). Il accueille les familles agathoises le mardi et mercredi de 14h00 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, hors vacances scolaires.

Inauguration

Nouveau "look" pour le Casino du Cap d'Agde

Nouvelle ambiance, avec un décor dans les tons noirs, dorés et pourpres, nouveau mobilier, nouvelles machines à sous, nouveaux espaces de jeu... c'est un véritable lifting que s'est offert le Casino du Cap d'Agde en ce début 2011, après deux mois de travaux intensifs. Une réussite qui a amené le Député-Maire d'Agde à féliciter le directeur, Thierry Lucido et le président de l'établissement, par ailleurs directeur

du groupe, Jean-François Chapel, lors de la soirée inaugurale du 24 mars. Comme Gilles D'Ettore l'a ensuite rappelé, "le Casino et la Ville d'Agde sont partenaires depuis longtemps. La taxe sur les jeux permet à la commune d'investir 2,5 millions d'euros par an et le Casino verse quant à lui 156 000 euros pour les animations. Nous avons souhaité participer à la rénovation du Casino, car il constitue un atout pour notre station. Ainsi, nous avons choisi de reporter durant trois exercices le versement de 45 000 euros que le Casino effectue annuellement dans le cadre de l'embellissement de la station, afin que cet argent soit utilisé pour les travaux". Avant le lancement de la soirée musicale animée par le groupe Patchwork, Thierry Lucido a annoncé, non sans un pincement au cœur, que sa belle aventure au sein du Casino du Cap d'Agde prenait bientôt fin, puisque dans quelques mois il prendra la direction du Casino de Divonne-les-Bains.





Initiati ve

Des arbres contre du papier!

C'est une initiative pour le moins originale qui a eu lieu le 23 février dernier au sein du parc de Belle Isle. En effet et pour la première fois, à l'initiative personnelle de son directeur François Durand, l'Ecole de Musique Barthélémy Rigal avait organisé une



plantation d'arbres. Quel rapport, nous direz-vous, entre cet acte écologique et la musique ? Rien au premier abord... si ce n'est la décision prise par l'Ecole de compenser le papier qu'elle utilise pour ses photocopies, mais surtout de sensibiliser les enfants aux problèmes que pose notre société en termes de consommation, en leur montrant que rien n'est sans solution, et qu'il en va de la responsabilité de chacun. Il faut dire que l'Ecole de Musique s'est investie depuis deux ans dans la mise en œuvre du Plan de Développement Durable engagé par la Ville. En effet, même si l'Ecole a décidé de réduire le nombre de documents qu'elle imprime en envoyant ses informations par mail, cela ne suffit pas et elle se voit contrainte d'utiliser encore beaucoup trop de papier à son goût, notamment pour les partitions. D'où l'idée de planter symboliquement trois arbres avec l'aide des services de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, en charge des espaces verts. Un catalpa, un tilleul et un sophora ont ainsi été mis en terre en musique, au son des chants et des percussions des musiciens de l'établissement. Les coups de pioches ont été accompagnés par les éveils de Catherine Mouly et les percussionnistes de Jean-Louis Gabino. Pour l'occasion, les enfants ont même effectué une ronde autour des troncs pour l'heure quelque peu dénudés, mais qui offriront à n'en pas douter dans les années à venir une ombre bienfaitrice aux musiciens en herbe qui s'installeront à leurs pieds pour répéter des œuvres de Beethoven, de Mozart ou de Schubert...



Victoria a été sacrée Miss Agde 2011

Cindy, Marjorie, Manon, Nastasya, Victoria, Estelle, Cassandra et Ophélie. Elles étaient huit, cette année, âgées de 15 à 17 ans, à concourir pour tenter de remporter le titre de Miss Agde. Une soirée organisée, comme de tradition, par le Comité des Fêtes avec l'aide cette année de Ludivine et Sihème, respectivement Miss Agde 2010 et Miss Agde 2009. Au final un sans faute pour les deux anciennes lauréates qui ont proposé une belle soirée au public (venu très nombreux comme chaque année), entre les passages successifs des candidates en tenue de ville, maillot de bain puis robe du soir et les interludes plus festifs, entre reprises de Johnny Halliday, danses brésiliennes et autres numéros de danse avec le

Le jury, présidé par le Conseiller Municipal en charge des Festivités et Animations Gaby Ruiz, lequel était pour l'occasion notamment accompagné de Lucienne Labatut, Conseillère Municipale déléguée à la Réglementation et à la Citoyenneté, a longuement délibéré pour finalement décerner le titre de seconde dauphine à Cassandra Jovert, celui de première dauphine à Nastasya Assié et celui de Miss Agde à Victoria Deconihout, qui aura donc, comme l'a précisé le Député-Maire Gilles D'Ettore, "une charge

importante : celle de représenter notre cité durant un an, en digne représentante d'Agathé Tyché, qui est le symbole de notre ville depuis sa création, il y a 2 600 ans".

Noces d'Or

28 couples agathois à l'honneur

Le mois de la fête des amoureux est traditionnellement celui où Agde célèbre ceux dont "l'amour semble éternel" comme s'est plu à le faire remarquer le Député-Maire Gilles D'Ettore lors de la cérémonie des Noces d'Or organisée par le Centre Communal d'Action Sociale et qui salue les couples agathois célébrant leurs 45 ans et jusqu'à 70 ans de mariage. Accompagné pour l'occasion de ses Adjointes Yvonne Keller et Agnès Lambiès, il a remis aux 28 couples mis cette année à l'honneur composition florale et photo souvenir, avant de les inviter à rejoindre la piste de danse.

- Noces de Vermeil (45 ans de mariage) : Pierre et Marie-Ange Sablier ; René et Yolande Viviani ; Richard et Claudine Grosse; Michel et Marcelle Delhaye; Francis et Monique Deneuville.
- Noces d'Or (50 ans de mariage) : André et Anne-Marie Sanguin ; Jean-Pierre et Mercédès Thomas ; Robert et Ginette Boriès ; Marc et Josseline Martinez ; Marc et Danielle Boyet; Roger et Rachel Cassard; Francis et Claudine Louis ; André et Anne Goudey : Jacques et Anne-Marie Gérard.
- Noces d'Orchidée (55 ans de mariage) : Jacky et Josette Delmas ; Raymond et Hélène Carré ; Etienne et Antoinette Samy.
- Noces de Diamant (60 ans de mariage) : Georges et Emilie Caumette ; Maurice et Juliette Chourrau; Arcadio et Josette Bofill; Jésus et Enriqueta Martinez; Franck et Ginette Bancal ; Antoine et Madeleine Velasquez ; Armand et Odille Leleu ; Marcel et Lucienne Daures.
- Noces de Palissandre (65 ans de mariage) : Jean et Louise Kraft.
- Noces de Platine (70 ans de mariage) : Louis et Thérèse Vigroux ; Pascal et Marie-Jeanne Craba.



70 | RÉTROSPECTIVE |

Environnement

Inauguration de la plate-forme de compostage du SICTOM



Lundi 21 mars, au lendemain du passage de l'hiver au printemps, a été inaugurée la plate-forme de compostage d'Agde. Cette dernière se situe sur l'ancienne route de Marseillan, un site qui, autrefois, était l'un des plus pollués de la ville. C'est en présence des cadres du Sictom Pézenas-Agde, que le Député-Maire Gilles D'Ettore a, en compagnie de son Adjoint Richard Druille, délégué à l'Environnement, de Géraldine Kervella, 1ère Vice-Présidente du SICTOM, et des Conseillers Municipaux Gérard Millat et Marie-Helène Mattia, inauguré cette plate-forme sous un beau soleil. Le directeur technique du SICTOM, Olivier Fauzan, a rappelé à cette occasion que "22 500 tonnes de déchets verts sont actuellement traitées par la plate-forme d'Agde". Quant au Député-Maire Gilles D'Ettore, il a souligné que "cette initiative s'inscrit parfaitement dans notre Plan Communal de Développement Durable. Nous avions déjà mis en place sur Agde le tri sélectif. Aujourd'hui, avec cette plate-forme de compostage, nous franchissons une nouvelle étape. Le compost récupéré bénéficiera à l'agriculture et à la viticulture. Nous avons investi pour que les déchets verts retournent à la nature, et nous continuerons à œuvrer pour trouver des solutions alternatives. Il faut se rappeler qu'avant, nous jetions ces déchets dans un grand trou. Cela permet de voir concrètement le chemin que nous avons parcouru" a conclu le Député-Maire. Au terme du couper de ruban, l'assistance a eu droit à une petite démonstration des différentes étapes du compostage.

Journées portes ouvertes au centre aquatique

Les 25 et 26 juin

Le Centre Aquatique ouvrira ses portes au public en septembre prochain. En attendant de pouvoir profiter pleinement de cet équipement dédié à la natation et au bien-être, la Ville vous invite à le découvrir à l'occasion de deux journées portesouvertes, qui auront lieu le samedi 25 et le dimanche 26 juin de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Julien Brun remporte

Golf

le Grand Prix du Cap d'Agde

Du 18 au 20 mars derniers, le Golf du Cap d'Agde a organisé son 7^{eme} Grand Prix.

Cette compétition, désormais inscrite dans le calendrier des meilleurs amateurs français à la recherche de points précieux pour le classement national, a vu cette année la participation de 114 joueurs, dont 37 classés en dessous de 0 d'index.

Les entraîneurs des équipes de France avaient fait le déplacement, venus observer les compétiteurs en vue de trouver là de futurs champions!

Les deux premiers jours se sont déroulés avec des conditions météo extrêmes dues au vent violent. Seul le troisième et dernier jour a offert des conditions plus clémentes sous un soleil printanier.

Chez les messieurs, c'est Julien
Brun qui a pris la tête
du classement. Preuve que
la régularité est souvent
synonyme de qualité, il a coiffé
le trio de tête avec un score
de 218 soit deux coups au dessus
du par. Chez les dames,
c'est Alice Dubois, une habituée
du circuit, qui remporte le tournoi
après avoir réussi à conserver
son avantage, acquis à l'issue
du second tour.



> Patriotisme Pluie de médailles pour nos anciens combattants <





Le mois de mars a été l'occasion pour les associations patriotiques de médailler plusieurs de leurs membres. C'est ainsi que le dimanche 20 mars, à l'occasion de sa 59^{ème} assemblée générale, l'AMMAC, Association des Marins et Marins Anciens Combattants d'Agde, a remis une médaille à trois récipiendaires : Casimir Castaldo a reçu la Médaille de Fidélité FAMMAC, René Lastreto la Médaille de Bronze d'Honneur FAMMAC et Pierre Salsepo la Médaille de Reconnaissance de l'AMMAC

La veille, c'est au terme de la cérémonie d'hommage aux victimes du 19 mars 1962 en Algérie, que la FNACA d'Agde a distingué trois des siens : Michel Cuartero s'est vu remettre la Croix du Combattant, Michel Kister la Médaille de reconnaissance de la Nation et Vincent Calabuig la Médaille Commémorative d'Algérie.

Open de la Ville d'Agde

deux finales d'un tres bon niveau

Dimanche 6 février dernier, sous les courts couverts du Centre International de Tennis et devant un public nombreux, se sont tenues après trois semaines de compétition les finales de l'Open de Tennis de la Ville d'Agde, un tournoi qui met fin à trois semaines de compétition. Les deux finales, d'un très haut niveau chacune, ont tenu en haleine le public présent. Côté Dames, la victoire est revenue à la gagnante de l'édition 2010, Ségolène Berger, n°21 française, qui a battu Nadège Vergos, classée -30.

La finale Messieurs opposait le vainqueur des trois précédentes éditions, Florent Scaccianoce (-30) à Jonathan Hilaire, n°55 français. Les deux Marseillais se sont livrés un combat sans merci pendant plus de deux

heures de jeu mais c'est finalement Florent Scaccianoce, décidément chez lui sur les courts du Cap d'Agde, qui a remporté l'épreuve pour la 4 eme fois consécutive.

Sylvie Magnier, Présidente du TCCA, a remis les différents prix en présence d'André Tobena, Adjoint au Maire en charge des Sports et de Jean-Louis Rey, Président



du Comité de Tennis de l'Hérault, après que Gérard Garda Flip, jugearbitre du tournoi, ait procédé à la lecture du palmarès, qui est donc le suivant :

- Open Dames : Berger Ségolène (vainqueur)
 Vergos Nadège (finaliste)
- Open Messieurs : Scaccianoce Florent (vainqueur) Hilaire Jonathan (finaliste)
- Plus de 35 Dames : Cayssiols Nathalie (vainqueur) Castan Jocelyne (finaliste)
- Plus de 35 Messieurs : Sohy Cédric (vainqueur)
 Lagloire Jean-Marc (finaliste)
- Consolante Dames : Villanueva Emilie (vainqueur) Trouillet Julie (finaliste)
- Consolante Messieurs : Condomines Simon (vainqueur)
 Martinez Jonathan (finaliste)
- Consolante Messieurs + de 35 ans : Willems Peter (vainqueur)
 Tourneur Michel (finaliste)



121 RÉTROSPECTIVE I

Tourisme

Des dides pour Les professionnels

Le tourisme, ce n'est un secret pour personne, est une industrie prépondérante dans notre département et plus particulièrement dans notre commune qui comptabilise près de 15 millions de nuitées par an, pour une capacité d'accueil de 175 000 lits. La zone du "Pays de Thau et de Pézenas" représente à elle seule la moitié de la capacité classée héraultaise, ce qui génère près de 5 100 emplois salariés auxquels viennent s'ajouter les saisonniers avec 10 000 postes.



Conscients des enjeux qu'il y a à maintenir et à améliorer la qualité de l'offre, la Ville d'Agde et le Conseil Général de l'Hérault ont récemment signé une convention de partenariat afin d'apporter des aides financières et techniques aux acteurs du tourisme. Ainsi, à l'invitation du Député-Maire Gilles D'Ettore et de Sébastien Frey, Conseiller Général du canton d'Agde et Premier Adjoint de la ville, une réunion d'information sur ces aides, organisée par l'Office de Tourisme du Cap d'Agde a eu lieu en présence de Marion Maerten, Conseillère Municipale déléguée au Développement du Tourisme, le 23 mars au Palais des Congrès. Ces aides concernent principalement l'adaptation, la rénovation voire la création de l'hébergement. Les champs d'application sont nombreux : travaux de mise aux normes, notamment de sécurité, travaux d'aménagement d'hôtels, accessibilité aux personnes handicapées, aménagement d'aires d'accueil de camping-cars... Les secteurs pouvant en bénéficier sont l'hôtellerie et les résidences hôtelières, les campings mais aussi les meublés touristiques privés, ainsi que la restauration, chacun selon ses propres

critères. Ces dotations sont accordées en contrepartie de l'obtention de labels, comme "Tourisme Handicap", "Clefverte", "Clévacances" et "Qualité Hérault", ou encore à l'adhésion à un réseau tels que ceux de "Stop Accueil Camping-Cars" et "France Passion". Ces actions s'inscrivent bien entendu dans la durée et leurs conditions (très précises et variables selon les secteurs) également. Mais pour les professionnels, le jeu en vaut la chandelle car les montants alloués peuvent aller jusqu'à 60 000 euros pour des créations dans le secteur de l'hôtellerie indépendante labellisée et même 30 % des aménagements (plafonnés à 11 000 euros) pour les restaurants et fermes auberges littorales. Tous les professionnels intéressés peuvent prendre contact avec la Mission Départementale Tourisme au 04 67 67 64 37 ou 04 67 67 66 79.

28 bougies pour le Bicrossing Agathois

Vendredi 11 mars, le Bicrossing Agathois a fêté ses 28 ans en présence d'André Tobena, Adjoint au Maire en charge des Sports. L'occasion pour son Président, Vincent Calabuig, de revenir sur les grands moments du club - l'un des premiers créés dans l'Hérault dans cette discipline - né en 1983 avec "l'aide précieuse d'André Thomas et de René Roques". Depuis, le club a élargi ses activités avec l'école de cyclisme et une section "route". Le terrain agathois reçoit même les entraînements des clubs voisins. Vincent Calabuig a également rappelé le palmarès de champions agathois, à l'instar d'Arnaud Jouffroy, Champion du Languedoc-Roussillon, Champion de France et Vice-Champion de France, de Cyril Calabuig, de Cédric Boher ou encore de Ghislain Calabuig, également titrés et tous





issus des 1 500 jeunes qui sont passés par le club. "Il n'en demeure pas moins que tous les pratiquants méritent nos félicitations" a-t-il précisé avant de céder la parole à André Tobena, qui a félicité l'ensemble des adhérents et du bureau du club, notant que tous "portent haut les couleurs de notre ville et, comme j'en suis convaincu, croient aux valeurs éducatives du sport". L'Adjoint au Maire est ensuite revenu sur la question de "la création d'un terrain pérennisé de bicross pour lequel diverses solutions sont actuellement à l'étude". Preuve de la qualité du club agathois. D'ailleurs, sur les 24 à avoir été créés dans le Languedoc-Roussillon au cours des années fastes où le bi-crossing était particulièrement à la mode, seuls deux existent encore aujourd'hui : ceux de Frontignan et d'Agde, le dynamisme de ce dernier laissant fort à parier qu'il sera encore là dans 28 ans !

célébration

autour du 8 Mai 1945



imanche 8 mai, Agde a célébré l'anniversaire de la capitulation de l'Allemagne Nazie et la fin de la seconde Guerre Mondiale. La cérémonie a débuté par un défilé depuis l'Hôtel de Ville jusqu'au cimetière où se sont rendus, en cortège, le Député-Maire Gilles D'Ettore, Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Général, Rémy Glomot, Conseiller Municipal chargé des Associations patriotiques, les membres du Conseil Municipal et du Conseil Municipal des Jeunes, les représentants des associations patriotiques et les porte-drapeaux ainsi qu'un public nombreux. Après les dépôts de gerbes de fleurs et la Marseillaise, Paul Alric, Président des Anciens Combattants d'Agde, a invité les anciens de l'armée Rhin et Danube à venir le rejoindre. Puis, il a lu "I'Ordre du Jour N°9" dans lequel le Général de Lattre de Tassigny, commandant en Chef de la Première Armée Française, annonçait la victoire alliée. Il a ensuite cédé la parole au Conseil Municipal des Jeunes dont les représentants, à sa demande, ont lu le message de l'Union Française des associations de Combattants et de Victimes de Guerres. Les jeunes élus ont ensuite brièvement rappelé quelques chiffres témoignant de l'horreur de ces années de guerre avant de souligner leur "fidélité et" leur "attachement aux valeurs de la République. Liberté, égalité et fraternité: trois simples mots dont le sens a permis de lutter contre la barbarie, de garder espoir et de reconstruire une société paisible et prospère. Cette paix et cette prospérité sont les fruits des efforts et sacrifices du passé. Il faut encore les défendre aujourd'hui, sans agressivité, avec clairvoyance, volonté et ténacité. (...) Le monde du XXI^{ème} siècle doit trouver la force de maintenir et de défendre ces valeurs

Pierre Connan, Président de l'Union Nationale des Anciens Combattants - section Agde, a souligné quant à lui combien il était important de ne pas oublier, particulièrement aujourd'hui où "le monde occidental est une fois encore contraint de prendre les armes contre de sinistres dictateurs et à intervenir en Lybie, en Côte d'Ivoire, dans les Balkans et en Afghanistan. Gloire et honneur à nos soldats, gloire et honneur à nos armées. En ce jour commémoratif, ayons une pensée pour ces soldats de la paix".

Le Député-Maire Gilles D'Ettore a conclu les prises de paroles, en soulignant pour sa part que "le 8 mai 1945 prenait fin le second conflit mondial. A cette date, la France entamait sa reconstruction et entrait peu à peu dans ce que les historiens allaient appeler bien plus tard les 30 Glorieuses. La France, grâce à l'action héroique du Général de Gaulle et à celle de ceux qui l'avaient suivi dans la résistance à l'oppression nazie, avait retrouvé sa souveraineté, une place à la table des vainqueurs et un siège de membre permanent au Conseil de Sécurité des Nations Unies. C'était là l'œuvre de milliers d'hommes et de femmes qui étaient allés jusqu'au sacrifice de leur vie, pour renouer avec la liberté et les valeurs de civilisation dont notre nation s'était faite l'étendard tout au long de son histoire. Parmi eux, il y avait de jeunes Agathois dont les noms nous sont familiers depuis qu'ils désignent certaines rues de notre cité sans que pour autant nous sachions réellement quels destins ils recouvrent. Il y eut ainsi Jean Roger, jeune gloire du Racing Club Agathois et étudiant à l'avenir plein de promesses qui rejoignit un maquis dans les hauts plateaux de l'Aveyron, où dans les derniers jours de l'Occupation il allait trouver la mort lors d'un combat acharné face à une colonne allemande. Il y eut André Chassefière, résistant de la première heure, qui, arrêté par la police de Vichy, fut livré aux SS et fusillé au Mont Valérien. Il y eut Louis Bages, jeune ouvrier agricole au domaine de Beaumont qui tomba sous les balles allemandes alors qu'il tentait de protéger, dans un maquis de l'Aude, la retraite de ses hommes. Il y eut Daniel Richaud qui, suivant l'exemple de son frère, entra en 1942 dans les forces françaises combattantes et qui, arrêté par la police allemande, connu un véritable chemin de croix qui prit fin tragiquement à Buchenwald le 3 septembre 1943. Il y eut André Veygalier qui, en Normandie après le débarquement du 6 juin, fut avec ses camarades anéanti par la mitraille allemande alors qu'il tentait de freiner l'avancée de l'ennemi vers le front. Il y eut enfin Alexandre Dreuille qui, engagé dans la 1ère armée du Général de Lattre de Tassigny, trouva la mort à Montbéliard en tentant de repousser les Allemands hors des frontières françaises. Il s'agit là de quelques destins exemplaires, mais quels exemples pour notre jeunesse et notre pays en ces temps difficiles,

qui souffrent parfois cruellement d'un manque de repère. Ne jamais oublier qu'ils sont morts pour défendre les valeurs de la République qui sont celles de la France, qu'ils ont incarné la vérité du patriotisme tandis que d'autres, qui portaient haut le



drapeau français dans les parades, le souillaient chaque jour un peu plus en l'abaissant face à l'ennemi. Ne jamais oublier que la France est un message universel porté avec courage et non un repli sur soi qui n'est que la négation de sa vocation. Il y eut, entre 1940 et 1944, en France, les vrais patriotes, ceux qui combattirent l'ennemi sans relâche et les patriotes autoproclamés, qui accompagnèrent dans son naufrage un Maréchal qui n'était plus que l'ombre de ce qu'il avait été. Face aux défis que nous avons à relever, et Dieu sait qu'ils sont nombreux, il n'y a pour la France qu'un chemin : celui de l'honneur et de la dignité. C'est celui que la mémoire des jeunes Agathois dont je viens d'évoquer l'héroïsme et le sacrifice nous fait un devoir de suivre".

Tradition

Ferveur autour de la procession du Saint-Christ

Jeudi 21 avril, dans le cadre des fêtes pascales, Agde a renoué avec l'une des anciennes traditions de la Semaine Sainte, la procession du Saint-Christ. La population s'est rendue en nombre à l'église Saint-Sever, où est habituellement présenté le chef-d'œuvre. Il n'y avait d'ailleurs pas assez de place pour tous et certains ont dû rester dans l'entrée. C'est l'Archevêque de Montpellier, Monseigneur Pierre-Marie Carré, qui a dirigé la cérémonie, en compagnie du Père Yannick Casajus et en présence du Député-Maire Gilles D'Ettore. Après avoir rappelé les principes religieux de

cette procession et après que la chorale Mélopoïa ait interprété plusieurs chants, les jouteurs ont porté le Saint-Christ à l'extérieur de l'église pour la procession. Cette dernière était ouverte par les tambours, suivis par les Belles Agathoises, les confréries du Saint-Christ, de Saint-Roch et des Chevaliers Vignerons de Saint-Christophe, les officiels au premier rang desquels le Député-Maire Gilles D'Ettore, Mgr Carré, le Père Yannick Casajus, la Peña de Montagnac et une foule impressionnante portant des flambeaux tout au long du parcours. Le cortège s'est dirigé vers l'église Saint-André où une première halte a permis d'écouter les ténors agathois Jean-Pierre Torrent et André Bousquet interpréter "La Dagtenco". Nouvelle halte au square Picheire pour un nouveau couplet de la Dagtenco entonné par les mêmes interprètes accompagnés cette fois de la chorale Mélopoïa puis ultime étape devant la Cathédrale Saint-Etienne en compagnie des Belles Agathoises. La procession s'est ensuite reformée pour retourner à l'église Saint-Sever où le Saint-Christ a été exposé dans le chœur de l'église pour un dernier moment de recueillement et de prière.





Jeunesse

L'APPRENTISSAGE De La Vie sociale par le sport!

Le 29 avril, les 50 participants au stage d'initiation aux Arts Martiaux et Sports de Combats, organisé par la Ville en partenariat avec les Polices Nationale et Municipale, ont reçu leurs diplômes, à la salle Jeunesse. Ce projet s'adressait à des garçons et filles âgés de 10 à 17 ans, pour certains en perte de repères, et se donnait comme objectif de les amener à respecter les règles sociales et à acquérir une responsabilité citoyenne grâce aux valeurs du sport, tout en les mettant en situation de réussite (par la remise de diplômes).

Divisés en deux catégories, les 10-14 ans et les 15-17 ans, les participants ont, pendant une semaine, appris les valeurs qui sont celles des sports de combats, à savoir la maîtrise de soi et le respect des règles et d'autrui.

A l'issue du stage, qui s'est déroulé du 26 au 29 avril, un diplôme a donc été remis à tous les participants en présence du Député-Maire Gilles D'Ettore, du Sous-Préfet de Béziers Philippe Chopin, des Adjoints à l'Education et aux Sports Martine Vibarel-Carreau et André Tobena ainsi que du nouveau champion du monde de kick-

boxing Francis Tavares. Cet événement fut également l'occasion pour Gilles D'Ettore de remettre la Médaille de la Ville à Arantza Sàez Marcos, championne d'Europe d'Athlétisme de la police, membre de la police autonome basque ainsi que de la Fédération Internationale de bâtons de défense et disciplines associées, laquelle était



venue apporter son expérience aux nombreux adolescents qui ont participé au stage. Pour finir, tout le monde a posé pour la traditionnelle photo souvenir.



à noter

Du 11 au 13 juin Rencontres de Sculpture sur Sable

Les sculpteurs de l'Association des Artistes Itinérants du Monde Entiers réalisent, sur la plage du Mail de Rochelongue des œuvres avec du sable, de l'eau de mer et ce que les vagues déposent sur le sable. Au programme :

Dimanche 12 juin:

 10h00 à 16h30 : concours des familles (4 personnes maximum. Apporter les ustensiles nécessaires (pelle, truelle, seau). Les sculptures doivent être réalisées exclusivement avec des éléments naturels (sable, eau de mer, coquillages).

Inscription obligatoire au Car Podium Animation (places limitées)

- 17h00 : remise des prix
- 21h30 : concert avec le groupe "Los Tropicales Mariachis"

Plage de Rochelongue, Le Cap d'Agde

Du 11 juin au 17 juillet Exposition des dessins de Gérard Calvet

Le peintre sétois Gérard Calvet accroche ses toiles aux cimaises du Moulin des Evêques. Une exposition unique, simple et chaleureuse. Pour le plaisir des yeux ou pour réfléchir à l'éphémère beauté du monde. Visible tous les jours, y compris les dimanches, de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00. Entrée gratuite. Vernissage le vendredi 10 juin à 18h30.

Moulin des Evêques, Agde

Le 12 juin Pentecôtaucap

Une course pédestre organisée par l'Athlétic Club des Pays d'Agde, ouverte aux juniors, espoirs, seniors, vétérans, féminins et masculins. Le départ de cette 19^{eme} édition est prévu à 9h30 sur l'avenue des Sergents. Pour plus d'infos, contactez l'ACPA au 04 67 21 79 07.

Avenue des Sergents, Le Cap d'Agde

Du 17 au 20 juin

8^{ème} édition du Festival du Film "Les Hérault du Cinéma"

Projections de courts métrages et de longs métrages inédits ou en avantpremière, rencontres-dédicaces avec les personnalités présentes, tels sont les ingrédients qui font, depuis 8 ans, le succès et le charme de ce festival 100 % agathois.

Palais des Congrès, Le Cap d'Agde

Plus d'événements et d'infos sur le site de la ville : www.ville-agde.fr

Du 19 au 24 juin Ouatt Kid's Cup

La OUATT qui signifie "Once Upon A Time Tennis" est le plus grand tournoi de tennis de jeunes du monde. Le Centre International de Tennis du Cap d'Agde accueille du 19 au 24 juin la phase finale française de l'édition 2011 à laquelle participeront les meilleurs joueurs, âgés de 9 à 16 ans, filles et garçons, issus des phases qualificatives qui ont eu lieu dans les différents clubs nationaux. Jeu, set et match!

Centre International de Tennis, Le Cap d'Agde

etat CiViL

NAISSANCES

GALLANT Kylian – MALDONADO François – BISAGNI Lina – SAHUC Gabin – JOLLY Louka – RIVIERE Lylou – ANOUJI Ilham – HOUARI Athina – BAGES Emma – CHANDO Lenny – FEDERICI Ambre – FOUREUR Jade – HUILLERY Léo – HOCHIN Noëline – SALUSTIANO Lilhana – REVEL Mila – DELATRE CAPON Marius – RECOULES Chloé – APPOURCHAUX Pauline – MAZENC Camille – CIMBARO Ambre – CAZES Clara – BROUZET NOYER Lana – TORRES MACIEL Bruna – HAMDACH Lamya – LORIOU Lilie-Rose – ALAZET Aaron – BERGER Maélys – TARAVEL Sasha – BOMMAREZ Miléna – SCHNELLER Adria – COUSINIER Tejjy – KALTENBACHER MANZANARES Loan – TAUPIN KLAUS Julyan – MEUNIER Lucas – LABORDE Swanna – CHAMMA Abdel – VANGENEBERG Lorenzo – SMAIN Chaima – LAFONT Elisa – ASSIE Thais – CHENOT RUA Elea – NEGRE Pénélope – STEICHEN Luna – SGHIR Jihane – PETARD Elouan – SOULES Calie – CHABERT Leeloo – BAILLET Ludivine – GUBINA Maxime – HUERTA Alicia – TOE TOPPAN Luca – POUGET Camille – BEN LAYACHI Assia – MARHDAOUI Fouad – SANCHEZ Victoria – METTER Romane - CERISUELO Giulia – LAMLIKI Ilyana – MERRADI Adel – LARY Camille – BRU Cameron – BONNET Chiara – ISFAOUNE Sami – ROUDAUT Lou

MARIAGES

EHRET Maxime et HUDKOVA Maryna – GARCIA Eric et LANCELOT Anita – YAHYAOUI Karim et SMAIN Mahma – BORREGO GUISADO Juan et GALIANO Eliane – LAMBERT Yohan et OULLION Adeline – SEMMAN Toufik et ANKOURI Zubida – BARBESANGE Stéphane et PERDIGAO BARATA Paula – CHARRIERE Alain et GARUZ Frédine – SEJOURNE Nicolas et MARSAULT Camille – BELGACEM Hichem et DAHMANE Sarra – ADELL Sébastien et SANTIAGO Cindy

DECES

VALLERO Jeanne, veuve ANDREO, 94 ans – CIVALE Alphonse, 78 ans – CAPARROS Antoine, 78 ans – ANDOQUE Andrée, veuve AMBROSINO, 81 ans – DELAFONTAINE Jean, 77 ans – BOUSQUET Michel, 84 ans – UGIDOS GARCIA Maria, veuve CRESPO LOPEZ, 89 ans – BOUHADIBA René, 91 ans – COUDY Laure, veuve PONCE, 89 ans – VIALA Anne, veuve BROUSSET, 93 ans – LEIMGRUBER Jean, 80 ans – FROGNET Fabien, 78 ans – CONORT Bernadette, 73 ans – DEKERMENDJIAN Garbis, 53 ans – STEPHENSON Ivy, veuve VIBERT, 90 ans – ARLABOSSE Georges, 94 ans – GARRIGUES Etienne, 94 ans – TRITANT Roland, 79 ans – ROUQUAIROL Gaston, 91 ans – BARASCUD Jean, 87 ans – RENNA Marie, épouse PENDINO, 84 ans – PAUL Antoine, 89 ans – ROUANET Marie, veuve PARISI, 80 ans – PESKENS Arnaud, 42 ans – JOUANY Alex, 49 ans – TEISSIER Louise, veuve TREBUCHON, 90 ans – BERRUBE Eliane, épouse DENEUVE, 86 ans – BOINET Gabrielle, épouse ROUILLARD, 83 ans – PAYELLE Alain, 62 ans – CANICATTI Michèle, 87 ans - HUET Yolande, 96 ans – FEMENIAS Lucienne, 84 ans – RADER Rudi, 44 ans – CABRERA Joséphine, veuve VOUGEOT, 102 ans – GRANIER Jeannine, épouse COMPTE, 80 ans – DISANTO Gustave, 91 ans – LAURET Georges, 80 ans – GUIGNIER Lionel, 59 ans – FORNI Louise, épouse VANHUMBEECK, 85 ans – RANCHET Régis, 89 ans – ARMILHAC André, 76 ans – LUTRAN Augusta, veuve SEGARRA, 92 ans – MATHIEU Raoul, 84 ans – BOUTCHICHE Sébastien, 29 ans – SCHADEGG Pierre, 25 ans – MALAVAL Andrée, veuve CARBONNEL, 97 ans – PATRAC Hippolyte, 77 ans

8 EDITION DU FESTIVAL DU FILM D'AGDE

LES HÉRAULT DU CINÉMA







Contact: 04 67 01 04 04: www.agdecinetele.com